

La gens Calpurnia sous la République romaine

César Leduc - Master 1 Sciences de l'Antiquité. Département
Histoire. Université Toulouse Jean Jaurès.

Sous la direction de **Clément Bur**, maître de conférences à
l'INU Champollion.

Remerciement :

Je souhaite, à l'occasion de la fin de ce travail, remercier mon directeur de recherche, Clément Bur, qui a su me guider. Il a fait preuve d'une grande prévenance, m'a apporté toutes les informations dont j'avais besoin et m'a soutenu dans mes décisions.

Je souhaite aussi remercier mes proches et mes amis, avec qui nous avons passé de longues journées à étudier nos sujets tout en nous soutenant les uns les autres.

Enfin, je remercie ma famille qui a pris le temps de m'aider, de me relire et de me donner leurs avis.

Sommaire

Remerciement :.....	1
Introduction.....	4
I Les origines d'une <i>gens</i> possédant des soutiens.....	11
A) Entre mythe et réalité.....	11
1 – Les origines d'une <i>gens</i> plébéienne.....	11
2- les origines mythiques de la <i>gens</i>	15
B) Les débuts des <i>Calpurnii</i> dans la politique romaine.....	18
1 de l' <i>homo novus</i>	18
2 à la génération du succès.....	22
C) Les premiers soutiens de la <i>gens Calpurnia</i>	25
1 <i>Fulvii Flacci</i> et <i>Hostilii</i>	25
2 Rivalités et position politique.....	28
3 Réseau de clientèle et image dédagée par les <i>Calpurnii</i>	30
II La crise des Gracques et l'affranchissement de la <i>gens Calpurnia</i>	33
A) La vie de l'annaliste et le souvenir qu'en gardent les Romains.....	33
1 Un <i>cursus honorum</i> distingué, cause d'une grande notoriété.....	34
2 Les annales : un prestige pour Calpurnius Piso Frugi et sa <i>gens</i>	38
B) <i>Calpurnii</i> et Gracques : une histoire altérée.....	43
1- La <i>lex Calpurnia</i>	43
2- L. Calpurnius Piso Frugi, l'adversaire de Caius : entre conflit et récit.....	47
C) Réseaux, positionnement et clientèle.....	49
1- <i>nobilitas</i>	49
III Un recul pendant les guerres civiles.....	52
A) De 110 à 90 : du recul des <i>Pisones</i> à l'apparition des <i>Bestiae</i>	52
1- Un ralentissement sur la scène politique des <i>Pisones</i> : accident ou changement de conduite.....	52
2- L'apparition des <i>Bestiae</i>	55
B) Des années 90 à 82 : retour des <i>Pisones</i> et recul de la scène politique.....	59
1- Un recul de la scène politique souhaité : commerce et mariage avec des provinciaux	59

2- Piso Frugi à la recherche d'une <i>dignitas</i> passée.....	61
C) De la perte d'alliés et d'ennemis politiques à de nouvelles alliances.....	64
A) Stratégie matrilineaire et adoption.....	64
B) Nouveaux alliés.....	66
C) Clientèles.....	67
Conclusion.....	69
Bibliographie :.....	72
Annexes.....	76

Introduction

Ἐκεῖνο δ' ἤδη σφοδρότερον τοῦ Κάτωνος, ὅτι θαυμαστὸν ἄνδρα καὶ θεῖον εἶπεῖν ἐτόλμησε πρὸς δόξαν, ὃς ἀπολείπει πλέον ἐν τοῖς λόγοις ὃ προσέθηκεν οὐ παρέλαβεν. Plut. Cat. 21.9.

« Mais voici qui de la part de Caton est plus fort encore : il osa dire que l'homme admirable et divin et le plus digne de gloire, c'est celui qui, après inventaire, laisse plus de biens acquis par lui que de biens hérités. » (trad) R. Flacérière et E. Chambry, 1969.

Dans ces quelques mots que Plutarque accorde à Caton l'Ancien, ce dernier élève son fils. Même si Plutarque reproche à Caton de s'être enrichi de manière immorale et d'oser s'en attribuer le mérite, ces quelques mots sont particulièrement intéressants. En effet, la création d'un héritage et la conservation de ce dernier sont la base même des stratégies que mettent en place les différentes familles de la noblesse romaine pour conserver leur place dans la société. Caton, *homo novus*, l'a très bien compris. Probablement, car il s'inscrit déjà dans un long héritage de stratégies d'enrichissement familial passé, ce qui lui a permis de s'élever dans la société jusqu'à devenir sénateur. Ce qu'il apprend à son fils, ce n'est pas seulement comment enrichir sa famille, il lui apprend à en assurer la continuité.

La *gens Calpurnia* fait partie de la noblesse romaine. Elle apparaît autour du II^e siècle avant J.-C (désormais les dates avant J.-C. ne seront plus signalées) pendant la Deuxième Guerre punique. Sa position dans la société ne cesse d'évoluer au fil des générations de *Calpurnii*. Elle met en place plusieurs stratégies destinées à affirmer sa position au sein de la société. Ces dernières sont bien plus visible pendant la fin de la période républicaine puisque les actions des *Calpurnii* sont bien plus importantes (au début du II^e siècle, les *Calpurnii* n'ont pas une très grande place au sein de la République alors qu'au I^{er} siècle Cicéron a écrit un discours contre Lucius Calpurnius Piso Caesoninus, consul en 58 puisque ce dernier avait contribué à le faire exiler).

La *gens* est ce qu'on pourrait appeler un clan ou une famille au sens étendu. Ses membres sont généralement réunis autour du culte d'un ancêtre commun. Ce clan est composé de plusieurs lignes agnatiques descendant de cet ancêtre. C'est-à-dire que plusieurs familles se

revendiquent d'un ancêtre (fictif ou réel) et entretiennent sa mémoire. La place des membres du clan dans la société était justifiée par l'existence de cet ancêtre dont les membres portent encore le nom.

En effet, les *gentes* n'ont pas systématiquement de chefs qui les dirigent. C'est le cas lorsque les différentes lignes agnatiques se divisent sur des sujets et où plusieurs dirigeants entrent alors en conflit sur un sujet.

La *gens Calpurnia* est d'origine plébéienne¹ et en l'espace d'un siècle elle s'est imposée comme l'une des plus grandes *gentes* venant de la plèbe². L'ancêtre commun des Calpurnius se nomme Calpus. Il s'agit du fils de Numa, roi de Rome. Toutefois, seules quelques sources nous indiquent sa présence. Nous pouvons d'ailleurs constater tout le paradoxe d'une *gens* qui se prétend à la fois d'être d'origine plébéienne et royale³...

Les *stirpes* correspondent plus à la notion de famille au sens réduit. Au sein des *gentes* qui pouvaient former des clans particulièrement nombreux composés de plusieurs lignées agnatiques, les *stirpes* servent justement à désigner ces lignées. Ainsi dans la *gens Calpurnia*, il faut différencier la branche des *Pisones* de la branche des *Bestiae*.

La méthode de prosopographie étant particulièrement rigoureuse quant au choix du groupe étudié qui doit se faire sur les éléments les plus objectifs possibles⁴, le choix a été fait de limiter le nombre d'individus étudiés. Ainsi, cette étude a pour objectif d'étudier les *Calpurnii* appartenant à la *gens Calpurnia* composant la *nobilitas* romaine. Plus précisément, les individus étudiés sont tous cités dans les sources comme des *Calpurnii* même si ce n'est pas le cas. Ceci, à la condition que les éléments de la biographie de ce dernier laissent à croire qu'il était bien membre de cette *gens*. Enfin, nous étudierons aussi les femmes des *Calpurnii* ainsi que leurs filles. Dans le corpus de biographies étudiées, il n'y a qu'une descendante de la *gens* portant le *nomen Calpurnia*. On y trouve aussi deux femmes qui se sont mariées avec des *Calpurnii* et qui portent le *nomen* de leur *gens* d'origine. Il est très intéressant d'étudier

1 MÜNZER F. *Paulys Real-encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, Vol 3, col 1365, spl : Calpurnius, 1894.

2 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 84-90.

3 Verdière R. « Calpus, fils de Numa, et la tripartition fonctionnelle dans la société Indo-européenne », *L'Antiquité Classique*, 1965, vol. 34, n° 2, p. 428.

4 NICOLET C. « Prosopographie et histoire sociale : Rome et l'Italie », *Annales*, 1970, vol. 25, n° 5, pp 1209-1228.

ces dernières, car elles sont au centre de stratégies de mariages et, plus curieusement, d'empoisonnement.

Ces individus sont travaillés de leur apparition dans les sources textuelles avec Calpurnius Flamma jusqu'aux proscriptions de Sylla en 82. La date de fin de cette étude correspond à un moment très important dans l'histoire de la *gens* puisque c'est à partir de cette dernière que les *Calpurnii* s'engagent dans le conflit entre *optimates* et *populares*. L'étude porte donc sur la période médio-républicaine. Ce qui nous permet d'examiner une vingtaine de personnages.

La prosopographie est une méthode de recherche permettant un dépouillement des sources approfondies. Elle nécessite de lister les apparitions d'un groupe au sein des sources et de faire des biographies de chacun des membres de ce dernier. Puis, il faut recouper leurs comportements afin de comprendre le fonctionnement du groupe dans son ensemble. La prosopographie dont l'usage est encore débattu permet d'étudier un corps, une organisation, une famille par l'établissement de biographies qui vont ensuite être confrontées entre elles et au regard de l'historien. Ce travail apparaît très exploité dans les Mondes anciens. Cela n'a rien de surprenant, la méthode permet d'analyser en profondeur les mécaniques politiques, économiques ou sociales à partir d'un nombre limité de sources. Les sources limitées dont nous disposons en Histoire ancienne semblent donc correspondre au dessein de la prosopographie.

T. Mommsen a été l'un des premiers historiens à utiliser la prosopographie. À la fin du XIX^e, il dirige l'écriture de la Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft (RE). Si son travail ne témoignait pas d'une grande analyse, il est encore d'une importance capitale puisqu'il liste l'apparition des noms des cités ou des *gentes* dans les sources. Lors de ce projet T. Mommsen s'était entouré d'historiens pour réaliser ce travail dont notamment Münzer. En 1920, ce dernier est le premier auteur à étudier les *gentes* qui formaient la noblesse à Rome en employant la prosopographie⁵. Son ouvrage visait à étudier la politique romaine sous le prisme des alliances entre *gentes*. Aujourd'hui, son travail est sujet à débat, mais il a permis de mettre en avant le rôle de la *gens* au sein de la politique. Il a donc ouvert ce sujet à la recherche.

Face au travail que représente une prosopographie complète, les historiens au XX^e siècle ont commencé à travailler non plus sur les *gentes* mais sur une *gens* et même pour les plus

5 MÜNZER F. *Römische Adelsparteien und Adelsfamilien*, Stuttgart, 1920.

recensées par les sources sur une *stirps*. Aujourd'hui la méthode est encore utilisée. Toutefois, on peut observer trois domaines des Mondes anciens où la prosopographie s'illustre⁶. Elle permet d'analyser les systèmes politiques avec une grande précision. Cette méthode est surtout employée par les historiens anglo-saxons. La prosopographie est aussi employée pour étudier l'histoire sociale. Ce travail vise à travailler un groupe, son accessibilité pour des membres provenant d'autres groupes, sa fermeture sur lui-même. Et enfin, le dernier usage de la prosopographie est destiné à étudier des individus plus ou moins modestes.

Pour étudier les *Calpurnii*, il a fallu recenser les connaissances concernant chacun d'eux. Pour se faire, des ouvrages clefs ont été utilisés comme la RE mais aussi les prosopographies de T. Broughton⁷, de T. Brennan⁸ et de E. Badian⁹. Broughton a recensé les magistratures d'une multitude de membres de la *gens Calpurnia*. Il a proposé des hypothèses pour les préteurs de certains d'entre eux qui avaient été consuls sans que ce soit explicite dans les sources. Les études de T. Brennan et de E. Badian portent respectivement sur les préteurs et les consuls permettent d'approfondir le travail de Broughton et interrogent les hypothèses de ce dernier.

Les *Calpurnii* ont aussi fait l'objet de recherches qui ne sont pas nécessairement des prosopographies. Certains membres ont été particulièrement étudiés au sein d'articles et de conférences. Le XX^e siècle a permis de grands progrès dans l'identification des membres de la *gens* mais aussi leur filiation. Les auteurs sont assez nombreux à avoir travaillé sur les *Calpurnii*. D.C. Earl¹⁰ révisé la filiation des membres de la *gens* en 1960. Par la suite, elle est reprise par R. J. Evans¹¹ qui donne en 1989 une filiation assez proche de la nôtre (la seule exception étant le placement dans la *stenma* de Q. Piso (86), consul en 135). C. Hersh¹² a étudié les monnaies représentant les *Calpurnii* qui apparaissent au I^{er} siècle. Il a cherché à

6 MAURIN J. « La prosopographie romaine : pertes et profits », *Annales*, 1982, vol. 37, n° 5, p. 824-836.

7 BROUGHTON T. *The magistrates of the Roman Republic*, New York (N.Y.) Atlanta (Ga.), American philological association Scholars press, 1951-1989.

8 BRENNAN T. *The praetorship in the Roman Republic*, New York, Oxford University Press, 2000.

9 BADIAN E. *The Consuls, 179-49 BC*, C.H. Beck, 1990.

10 EARL D. C. « *Calpurnii Pisones* in the second century B.C. », *Athenaeum: Studi Periodici di Letteratura e Storia dell'Antichità*, XXXVIII, 1960, p. 283-298.

11 EVANS R. J. « The Parents of Quintus Piso, Consul in 135 B. C. », *Phoenix*, 43-1, 1989, p. 69-71.

12 HERSH C. « A Study of the Coinage of the Moneyer C. Calpurnius Piso L. F. Frugi », *The Numismatic Chronicle (1966-)*, 16 (136), 1976, p. 7-63.

expliquer l'association qui liait Apollon aux *Calpurnii*. Enfin, R. Syme¹³ travaille lui aussi la filiation de la *gens* sous la fin de la République romaine et traite notamment de l'adoption de M. Pupius Piso Frugi.

À ces travaux d'identification se rajoutent des études biographiques sur quelques *Calpurnii*. On pourrait citer celle de V. Basanoff¹⁴ qui étudie Calpurnius Flamma, un Calpurnius qui apparaît dans les sources avant la Seconde Guerre punique. Enfin, il faut citer la thèse de G. Forsythe qui travaille les annales de Calpurnius Piso Frugi, consul en 133. Ce travail fait une biographie très complète de Piso Frugi et présente l'émergence de la *gens* depuis 211. Il cherche à reconstituer une partie du contenu des annales, leur style ainsi que l'influence qu'elles ont eu sur la littérature latine. Enfin, G. Forsythe a continué ce travail sur les *Calpurnii* en cherchant à retrouver la filiation de ce dernier en 1990.¹⁵

La dernière œuvre de prosopographie sur le sujet ne date que de 1996 puisque la *gens Calpurnia* avait été travaillée par I. Hofmann-Löbl¹⁶. Cette étude avait mis en avant le réseau des *Calpurnii* au sein de la *nobilitas* romaine ainsi que leur réseau de clientèle. La thèse avait identifié la position des membres de la famille en ce qui concerne la politique qu'ils soutenaient. Pendant le temps du conflit entre Sylla et Marius, la *gens* avait pu assurer sa continuité grâce à un certain recul vis-à-vis de la politique. Et ceci en étudiant tous les membres de la *gens* sous la république et l'Empire romain.

C'est dans l'optique d'une histoire sociale que s'étudient les *gentes*. Pour ne citer que quelques-unes des plus récentes, M. Dondin-Payre a travaillé les Acilii Glabrones. Elle a donc analysé parmi les Acilii, une *stirps*, les Glabrones. Ce dernier sujet n'ayant pas été travaillé depuis la Real Encyclopädie, M. Dondin-Payre a permis d'actualiser les biographies de tous les Romains étudiés. Son étude montre la position adoptée dans la politique et la sphère religieuse par cette famille¹⁷. Elle finit par définir les Glabrones comme une masse

13 SYME R. « Piso Frugi and Crassus Frugi », *The Journal of Roman Studies*, 50-1-2, 1960, p. 12-20.

14 BASANOFF V. « M. Calpurnius Flamma (Tradition mythologique des annales, 5) », *Latomus*, 1951, vol. 10, n° 3, pp 281-284.

15 FORSYTHE G. « The Tribal Membership of the *Calpurnii Pisones* », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 83, 1990, p. 293-298.

16 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, P. Lang, Franckfurt, 1996, 398 p.

17 DONDIN-PAYRE M. *Exercice du pouvoir et continuité gentilice: les Acilii Glabrones : du IIIe siècle av. J.-C. au Ve siècle ap. J.-C.*, École française de Rome, Rome, 1993, pp 99-302.

silencieuse, qui ne détient pas le pouvoir, mais qui reste au sommet de la noblesse romaine par des alliances profitables. Ils font donc partie de cette population qui reste par le *cursus honorum* au sommet de la République tout en continuant à défendre la tradition. Ce qui leur vaut au V^e siècle d'être représentés comme des modèles de vertu romaine.

H. Etcheto a récemment étudié la *gens Cornelia*, plus précisément la *stirps Scipiones*¹⁸. Il a mis en avant les mécaniques déployées par la *gens* pour conserver une grande place au sein de la République romaine et assurer sa continuité (par un contrôle des naissances et une recherche du meilleur pour les descendants).

Pour étudier cette famille, il faut aussi faire un petit bilan vis-à-vis de nos sources. Les sources littéraires traitant les *Calpurnii* sont les plus nombreuses et les plus riches. La fiabilité des informations qui nous sont rapportées par ces dernières est contestable à cause des annales qui ont été rédigées par Calpurnius Piso Frugi, le consul de 133. Ces dernières ont eu une influence assez importante sur la littérature latine, ce qui accentue le risque que le patrimoine de la *gens* ait altéré les sources. Toutefois, la *gens Calpurnia* n'étant pas une *gens* qui apparaît avant 252, des auteurs comme Cicéron, Caton l'Ancien et Salluste nous permettent d'avoir des informations qui sont parfois contemporaines de la période, ce qui leur donne davantage de crédit. Cependant, cette proximité temporelle nécessite aussi une autre vigilance sur le prisme de la relation qui unit l'auteur au Calpurnius dont il traite. Quant aux sources épigraphiques, elles sont assez importantes pour réussir à placer tous les *Calpurnii* au sein d'une *stemma*. Elles permettent aussi d'avoir des informations utiles de par leur localisation. Cette information nous permet d'étudier leur réseau de clientèle. Enfin les sources numismatiques qui nous sont utiles ont souvent été faites frappées par des membres de la *gens*. Elles montrent nettement une correspondance entre Apollon et les *Calpurnii*, ce qui s'explique par un événement que nous détaillerons plus tard.

Le but de la présente étude est donc de nous interroger sur les actions des membres de la *gens Calpurnia* afin de mettre en avant les stratégies familiales mises en place par la *gens*, les moyens mobilisés, la conduite à laquelle ils s'associent, la politique qu'ils défendent. Il faut dans un premier temps étudier les origines de la *gens*, qu'elles soient mythiques ou très concrètes. Il faut comprendre que le mythe auquel se rattachent les *Calpurnii* est un moyen d'accroître leur *dignitas* en se rattachant aux origines de Rome. Quant à leur situation plus

18 ETCHETO H, *Les Scipions: famille et pouvoir à Rome à l'époque républicaine*, Bordeaux, (coll. « Scripta Antiqua 45 »), 2012, pp 153-156.

concrète, elle nous renseigne sur les moyens qu'ils ont mobilisés, les magistratures qu'ils ont obtenues, les alliés et rivaux qu'ils se sont faits. La *gens* atteint un sommet en terme d'importance dans la politique romaine avec le *cursus honorum* de Calpurnius Piso Frugi, le consul de 133. Il faut s'interroger sur la politique et l'image qui permet de se représenter la *gens Calpurnia*. Jusqu'en 82, la *gens* connaît un léger recul. Il faut là observer si c'est une conséquence de l'opposition des *optimates* et des *populares* et quelles réactions les *Calpurnii* ont eues.

I Les origines d'une gens possédant des soutiens

Travailler les origines des *Calpurnii* ne peut se faire sans une approche critique de nos sources et des informations qu'elles nous apportent. En effet, la *gens Calpurnia* se rattache dans la légende à Numa, second roi de Rome. Pourtant la *gens* est d'origine plébéienne. Ce qui présente en soi un paradoxe entre les origines mythiques auxquelles les *Calpurnii* souhaitent rattacher leur *gens* et la réalité, plus identifiable dans une étude onomastique à partir du *nomen* Calpurnius et du *cognomen* Piso.

A) Entre mythe et réalité

1 – Les origines d'une gens plébéienne

Pour commencer, il faut analyser le *nomen Calpurnius* (*Calpurnia*). La syllabe *urn* laisse penser que l'origine du *nomen* est l'Étrurie¹⁹. Toutefois, cette origine de la *gens* ne repose pas que sur une analyse onomastique. En effet, plusieurs inscriptions mentionnant des *Calpurnii* ont été retrouvées en Étrurie²⁰.

Le *cognomen* Piso a déjà été étudié par d'autres scientifiques et se traduit de deux manières différentes. Le premier est un nom latin qui se traduit par pois, mais qui peut aussi avoir le sens de mortier. Quant aux verbes, ils voudraient dire battre et écraser (dans un sens agricole et employé pour le processus de la transformation du grain en farine). Les Latins rapprochaient déjà le *cognomen* au nom *Pisum* et aux verbes *pis* et *pisice*.

« *Nam quid memorare necesse est ut domus a Caipo nomen Calpurnia ducat claraque Pisonis tulerit cognomina prima, umida callosa cum pinseret hordea dextra ?* ». *De Laus Pisonis*.

« Car, en quoi est-il nécessaire de rappeler comment la branche Calpurnienne tire son nom de Calpus et comment elle a porté le glorieux surnom de Pison - son

19 SCHULZE W. *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, Berlin : Weimannsche, 1933, pp. 209-211.

20 CIL XI. 7222 ; CIE. 2016.

premier -quand il pilait l'orge mouillée de ses mains calleuses ? » (trad Raoul Verdière, 1965²¹).

Ce texte est probablement écrit par T. Calpurnius Siculus²². Au sein de ce poème, l'auteur raconte les origines mythiques de sa *gens*. On perçoit très facilement que le *cognomen* *Piso* est bien à rapprocher du monde de l'agriculture.

H. Rix formule l'hypothèse que le *cognomen* est employé de manière plus banale en Étrurie²³. De nouveau, la *gens* *Calpurnia* s'inscrit dans un contexte géographique particulièrement lié à l'Étrurie.

G. Forsythe fait le lien dans sa thèse entre cette identité de la terre et le contexte dans lequel la *gens* *Calpurnia* s'impose dans la *nobilitas* romaine. Il se base sur des extraits de Tite-Live pour rappeler à quel point Rome était dépendante de l'Étrurie en ce qui concerne l'approvisionnement de la ville en céréales. Pendant les guerres contre Carthage, les récoltes du Latium sont saccagées par Hannibal. Or l'Étrurie est une région qui produit une grande quantité de céréales dont Rome est dépendante. Elle doit donc être protégée et Forsythe formule alors l'hypothèse que Rome, pour défendre l'Étrurie, aurait fait appel à des locaux, les *Calpurnii*²⁴. Ce qui permet aussi d'expliquer que les *Calpurnii* apparaissent dans les sources écrites romaines pendant les guerres puniques.

Comme il le fait remarquer, la vie de Calpurnius Piso (61), préteur en 211, et ses magistratures sont très fortement marquées par les guerres puniques. Mais pour rajouter du crédit à son hypothèse, on peut aussi constater que Calpurnius Piso (68), légat (autour des années 210), a combattu contre Magon et les armées de Carthage²⁵. Le but implicite de l'intégration des *Calpurnii* au sein de la noblesse romaine est donc sûrement d'assurer les

21 Raoul VERDIÈRE, « Calpus, fils de Numa, et la tripartition fonctionnelle dans la société indo-européenne », *L'Antiquité Classique*, 34-2, 1965, p. 428.

22 VERDIÈRE R.. « LA DATE DE L'ACTION DE LA PREMIÈRE BUCOLIQUE CALPURNIENNE », *L'Antiquité Classique*, 37-2, 1968, p. 534-539. L'identité de l'auteur n'est pourtant pas assuré. D'autres historiens défendent davantage que l'auteur serait Marius Annaeus Lucanus.

23 RIX H. *Das etruskische cognomen: Untersuchungen zu System, Morphologie und Verwendung der Personennamen auf den jüngeren Inschriften Nordetruriens*, Wiesbaden, O. Harrassowitz, 1963. p. 118 et 205.

24 FORSYTHE G. *The historian L. Calpurnius Piso Frugi and the Roman annalistic tradition*, Lanham, Md. : University Press of America, University Press of America Inc., 1994, pp. 4-5.

25 Front, *str.*, III.6.5.

échanges avec l'Étrurie surtout pendant ces temps troublés par la guerre. Pendant sa magistrature en Étrurie, Calpurnius Piso (61) donne aussi des informations sur l'occupation de l'Étrurie et les risques de révoltes. Dès 209, il rapporte au sénat des risques de soulèvement²⁶.

Il faut aussi travailler le second *cognomen Frugi* caractérisant le consul de 133 et ses descendants. Ce *cognomen* est entouré d'un grand prestige²⁷. Des études ont pu montrer que *frugi* est aussi lié au travail de la terre²⁸. Il est créé à partir de *frux* et renvoie à la récompense que l'on obtient de la terre, le fruit. La traduction de *frugi* en français peut donner le vertueux. Car, dans l'esprit des Latins, être nommé *frugi*, c'est être nommé le droit, le juste. Celui qui se pare de ce nom, ce n'est pas celui qui pille le fruit, mais qui travaille afin qu'il puisse apparaître. C'est une forme d'idéal du romain qui gagnerait sa vie par le travail de la terre. Le *cognomen* renvoie à une image de droiture qu'a laissée le consul de 133 av. J.-C. notamment dans l'esprit de Cicéron.

« *Quae nisi tanta esset, et si is angustiis, quibus plerique putant, teneretur, numquam esset L. Pisonis cognomen tanto opere laudatum. sed quia, nec qui propter metum praesidium reliquit, quod est ignaviae, nec qui propter avaritiam clam depositum non reddidit, quod est iniustitiae, nec qui propter temeritatem male rem gessit, quod est stultitiae, frugi appellari solet, eo tris virtutes, fortitudinem iustitiam prudentiam, frugalitas complexa est (etsi hoc quidem commune est virtutum; omnes enim inter se nexae et iugatae sunt): reliqua igitur et quarta virtus sit ipsa frugalitas.* » Cicéron, *Tusculanes* III. 8.

« Si ce mot n'avait pas une telle portée, s'il avait le sens restreint que la plupart des *gens* lui donnent, jamais le surnom de Lucius Pison n'aurait eu tant de gloire. C'est parce qu'on ne voit pas donner le nom de *frugi* à celui qui par crainte abandonne son poste, ce qui est lâcheté, ni à celui à celui qui par avidité ne rend pas un dépôt confié en secret, ce qui est injustice, ni à celui qui par la suite de son irréflexion a échoué dans ses entreprises, ce qui est sottise, c'est, dis-je, pourquoi la *frugalitas* enveloppe ces trois vertus, le courage, la justice, la prudence ; cette extension est du reste commune à toutes les vertus, car elles ont entre elles des liens étroits et sont inséparables. » (trad) Fohlen G. et

26 Liv 27. XXI, 5

27 Cic. *Tusc.* III. 48.

28 BONNEVILLE J.-N. et DARDAINE S, « Frugi : un *cognomen* et un qualificatif peu courants », *Revue des Études Anciennes*, 86-1, 1984, pp. 218-219.

Humbert J, 1931.

Principalement l'onomastique, mais aussi l'épigraphie et les sources textuelles nous assurent de l'origine certaine de la *gens Calpurnia* en Étrurie²⁹. La *gens* est liée au travail de la terre, aux céréales qui selon Forsythe sont la raison même de l'incroyable ascension sociale des *Calpurnii*³⁰. C'est une hypothèse que présente l'historien, mais qui ne pourra jamais être démontrée par nos sources actuelles. Les *Calpurnii* auraient été les responsables de la production de céréales pour Rome. Plusieurs éléments pourraient être interprétés dans ce sens dont la nomination de Calpurnius Piso (61), préteur en 211, à des postes d'administrateurs³¹ plus précisément à un poste de proquesteur en Étrurie pendant plusieurs années de 210 à 208³².

Toutefois, nous pouvons aussi nous demander si le *nomen* ne reflète pas davantage l'image que les *Calpurnii* veulent renvoyer. Il s'agirait alors d'une image d'une grande famille dont le succès est la conséquence du travail de la terre : une forme d'idéal romain. Forsythe se demandait dans quelle mesure la fortune des *Calpurnii* pouvait être le fruit de la terre. Il pensait alors que le *nomen* Calpurnius pouvait être associé à une meunerie³³. Ce qui est sûr, c'est qu'un *cognomen* comme Piso ou Frugi renvoie à un idéal romain. Les Romains cherchent à le retrouver lorsque la *lex Claudia* est mise en place en 218. C'est donc une image dont se parent les différents membres de la *gens* et qu'ils cherchent à renvoyer auprès de leurs compères.

Il semble qu'outre l'onomastique de Piso, les *Calpurnii* souhaitent créer un lien entre l'image qui est la leur et l'agriculture. À partir de cela, nous pouvons nous demander dans quelle mesure ce lien est véritable ou créé afin de mieux correspondre aux critères d'une société romaine dans laquelle la *gens* cherche à s'imposer. Ce qui est sûr, c'est que l'image que cherche à renvoyer la *gens* est celle d'une famille tournée vers la terre et les profits qu'elle engrange ainsi que le travail nécessaire à la fructification de ces mêmes profits.

29 Hoffman Löbl

30 FORSYTHE G. *The historian L. Calpurnius Piso Frugi and the Roman annalistic tradition*, Lanham, Md. : University Press of America, 1994, p. 8.

31 Liv 27. XXI, 5

32 Liv 27. VI.1

33 FORSYTHE G. *The historian L. Calpurnius Piso Frugi and the Roman annalistic tradition*, Lanham, Md. : University Press of America, 1994, p. 7.

2- les origines mythiques de la *gens*

La *gens Calpurnia* manifeste très tôt le besoin de se rattacher à des origines illustres. Et dès le II^e siècle av. J.C, elle prend déjà des initiatives et tente de s'imposer dans la tradition romaine.

La *gens Calpurnia*, si on en croit la légende, descend de Numa. Du moins, c'est ce que nous rapporte Plutarque lorsqu'il donne les noms des quatre descendants de Numa, dont un certain Calpus. C'est de ce dernier que serait apparu le *nomen* Calpurnius³⁴.

Le but n'est pas de définir si la légende de Rome est fiable, mais d'en saisir les informations qui peuvent nous être utiles. En effet, ce n'est pas la légende en soi qui nous apprend l'origine de la *gens Calpurnia*, mais son symbolisme est intéressant à étudier.

Plutarque écrit *Antiquités romaines* au premier siècle apr. J.-C. Les rois de Rome ne sont plus connus que par la transmission qu'on se faisait d'eux par la coutume orale et les écrits des précédents annalistes. Les écrits de ces premiers annalistes de Rome sont malheureusement souvent perdus et uniquement conservés via des fragments ou des citations dans d'autres œuvres. Toutefois, puisque Plutarque nous indique que les historiens ne sont pas clairs quant aux nombres et à l'identité des enfants de Numa, il s'agit aussi de nous demander qui peut avoir rapporté en premier la présence de Calpus. Raoul Verdière présentait déjà l'hypothèse mentionnant que T. Siculus Calpurnius, auteur de la *Laus pisonis*, avait pour source les annales de L. Calpurnius Piso Frugi (86)³⁵. Toutefois, la filiation remontant à Calpus devait aussi être présente dans les archives privées de la *gens* auquel T. Calpurnius Siculus avait accès.

Ce ne serait en rien surprenant que la présence de Calpus soit faite dans les annales puisque ces dernières débutaient pendant. L'annaliste a un oncle qui a obtenu le consulat pour la première fois dans l'histoire de sa famille. La *gens* vient de s'imposer sur la scène politique en ayant quatre consuls au sein d'une même génération de *Calpurnii*. À la fin, de sa carrière politique, il rédige des annales, une œuvre retraçant l'histoire de Rome depuis Romulus jusqu'au milieu de II siècle av. J.-C. Il s'agit du meilleur moment pour la *gens* de s'approprier

34 *Laus Pisonis*, 2-4.

35 VERDIÈRE R. « Autour d'un nouveau fragment des "Annales" de L. Calpurnius Piso Frugi, source du "De laude Pisonis" de T. Calpurnius Siculus? », *Latomus*, 29-1, 1970, p. 133-136.

des origines mythiques et même légendaires. Par la suite les annales de Piso gagnent une grande popularité parmi les historiens latins plus tardifs. Ce qui nous ramène à notre point de départ avec Plutarque qui explique que les historiens et annalistes latins antérieurs n'ont pas tous la même vision de Numa. Toutefois, le fait qu'il cite Calpus comme fils de Numa nous montre le succès de la manœuvre de L. Calpurnius Piso Frugi qui a réussi à rattacher sa *gens* à une origine royale. D'autant que Plutarque n'est pas le seul à nommer Calpus. On le retrouve dans les textes du pseudo-Acron (VII^e siècle apr. J.-C.), d'Horace Porphyryon (II^e siècle apr. J.-C.) , l'abrégé de Festus par Paulus (VIII^e siècle) ainsi que dans *De laus Pisonis* (I^{er} siècle apr. J.-C.). Tous ont dû lire les écrits de Plutarque qui signalait la présence de Calpus dans certaines versions du mythe. Il est certain que T. Calpurnius Siculus et probable que Horace Porphyryon aient pu lire les annales de Calpurnius Piso Frugi. Pour ce dernier, Raoul Verdière montre déjà le rôle probable qu'a joué l'annaliste Piso³⁶.

On pourrait se demander pourquoi se rattacher à Numa. Il est le premier roi sabin de Rome et le nombre d'enfants que les auteurs latins varient entre 1 et 4. Les autres enfants qui lui sont attribués par des auteurs latins sont : Pomponne, Pinus, Mamercus et Calpus. De chacun de ses enfants descend une *gens* (respectivement les *Pomponii*, les *Pinarii*, les *Aemilii* et les *Calpurnii*). La *gens Calpurnia* ne pratique donc pas une manœuvre unique, mais assez répandue au sein de l'élite romaine.

Enfin, il nous faut revenir sur l'identité d'un des membres de la *gens Calpurnia* : Calpurnius Flamma (42) puisque ce dernier est plus mythique que réel. Ce que les sources nous rapportent de lui reste assez flou. Toutefois, on sait qu'il a été légat en 252. Avec l'aide de quelques centaines de soldats, il aurait mené une opération décisive pour sauver l'armée du consul Atilius d'une embuscade. Quelques siècles plus tard, toutes les sources à l'exception de Caton le nomment Calpurnius Flamma³⁷.

Caton est le seul à le nommer Q. Caecidius. C'est aussi à ce dernier que l'on doit accorder le plus de crédit³⁸. Entre Caton et les exploits de Caecidius, il n'y a qu'un demi-siècle. Il connaît donc bien mieux cet événement que les autres historiens.

36 VERDIÈRE R. « Autour d'un nouveau fragment des "Annales" de L. Calpurnius Piso Frugi, source du "De laus Pisonis" de T. Calpurnius Siculus? », *Latomus*, 1970, pp. 133-136.

37 Cato, fr. 83 ; Liv. *Per.* 17; Liv. 22.60.11; Plin. *NH* 22.11; Flor. 1.18.13-14; Ampel. 20.5; Oros. 4.8.2; Zon. 8.12

38 BASANOFF V. « M. Calpurnius Flamma (Tradition mythologique des annales, 5) », *Latomus*, 1951, pp. 281-284.

On comprend vite que le personnage a su se parer de *dignitas* après sa mort. Comment peut-on expliquer qu'un héros romain ait perdu son nom deux siècles après sa mort ? Aucune certitude ne peut être avancée. Toutefois, il est probable que L. Calpurnius Piso Frugi (96) l'ait intégré dans ses annales sous le nom de Calpurnius. En réalité Caecidius Flamma était un *homo novus* qui si on en croit nos sources a survécu à la bataille. Pourtant, il s'engageait dans une bataille perdue d'avance, affrontant avec quatre cents hommes des milliers d'ennemis³⁹. Cependant, les autres sources ne donnent pas les mêmes chiffres. Pour les autres historiens latins, Caecidius (qu'ils nomment Calpurnius) n'avait que trois cents hommes. La comparaison avec Léonidas, que Caton faisait déjà, s'en retrouve renforcée. L'évènement a donc été déformé par les historiens latins dans le but d'acquiescer un Léonidas pour l'histoire latine. Par la suite, les *Calpurnii* ont changé son nom grâce aux annales du consul de 133. Si Piso a pu faire ça, c'est probablement parce que Caecidius est mort dans la bataille. Ce qui expliquerait la suite de sa carrière. Car, après un tel exploit, il aurait dû pouvoir accéder à de grandes magistratures. Pourtant, il ne revient nullement dans aucune source. Ce qui pourrait laisser croire qu'il est, en réalité, mort dans la bataille ou plus tard dans la guerre. L'annaliste Piso aurait alors eu l'occasion de rattacher les exploits de cet homme mort en héros dans les exploits de sa *gens*. Il fait alors sens que son prédécesseur Caton le nomme différemment puisque lui aussi connaît l'existence de ce Caecidius. Mais encore une fois, la grande influence qu'a pu avoir Piso a poussé Tite-Live et tous ses successeurs à attribuer à Caecidius le *nomen* Calpurnius. Encore une fois Piso semble avoir mis en place une stratégie permettant à sa *gens* d'obtenir une grande *dignitas*. Rien d'étonnant, car la plupart des historiens latins présentent très simplement un membre des *Calpurnii* comme égal à Léonidas.

Les *Calpurnii* ont réussi à accroître leur prestige par au moins deux stratégies qui ont su se montrer efficaces. La première consistait à se rattacher aux origines de Rome ; la seconde à intégrer une figure romaine qui semblait incarner la droiture en lui donnant le nom de Calpurnius.

39 Cato, fr. 83.

B) Les débuts des *Calpurnii* dans la politique romaine

1 de l'*homo novus*

Les débuts des *Calpurnii* dans la politique romaine sont particulièrement marqués par deux grands hommes particulièrement : C. Calpurnius Piso (61), préteur en 211 et C. Calpurnius Piso (62), consul en 180. Le premier est père du second est le premier Calpurnius à avoir fait une carrière assez prestigieuse dans la République romaine. Le second est le premier membre de sa *gens* à atteindre le consulat en 180.

Avant de développer les logiques qui ont permis à ces derniers de s'imposer en politique, développons un peu la vie de ces deux personnages. C. Calpurnius Piso (61) est un membre important dont les sources nous rapportent une intense activité politique notamment en tant que propréteur entre 210 et 208. Il est de la même génération que Calpurnius (13), préteur envoyé en Macédoine en 198 et Calpurnius Piso (68), légat qui a affronté et perdu une bataille contre Magon. Toutefois, il marque bien plus la vie politique romaine que ces deux derniers. La théorie qui pourrait le plus expliquer ce fait est la mort précoce de ces deux derniers ; l'un en Orient (bien que sa mort ne soit qu'une hypothèse qui explique la fin d'un *cursus honorum* qui aurait pu continuer) ; l'autre pendant les Guerres puniques⁴⁰.

Toutefois, quand on voit au sein des sources le nombre de détails concernant la préture de G. Calpurnius Piso (61) en 211, on peut aussi y voir l'intervention de l'annaliste consul en 133. Il a très probablement pu rapporter avec une très grande précision les différentes actions de son ancêtre le plus prestigieux.

Car, de nombreux détails sur sa carrière nous sont rapportés. Rien que pour sa préture en 211, nous savons qu'il a réuni les comices centuriates pour statuer sur le jugement de Cn. Fulvius, il transmet un sénatus-consulte et il fixe une audience dans le temple de Bellone pour que Marcellus puisse demander un triomphe. Mais ce n'est pas tout, on sait aussi qu'il reçoit le commandement de la citadelle lorsque Hannibal envoie sa cavalerie à proximité de Rome⁴¹.

Il faut déjà constater que sa carrière semble très liée aux guerres puniques, ce qui irait dans les sens de l'hypothèse formulée par Forsythe précédemment (qui explique l'émergence

40 Front, *str.*, III.6.5. Bien que sa mort ne soit pas confirmée par l'auteur, Calpurnius est laissé à la merci de Magon.

41 Liv 26. III. 5, XIV. 19, XXI.1.

de la *gens Calpurnia* est dû au fait de sécuriser l'Étrurie dans un temps où Rome est menacée par Carthage). Ensuite, il faut remarquer que le jugement porté par les comices centuriates sur Cn. Fulvius Flaccus, actuel mari d'Hostilia Quarta (27) est fait selon les sources à sa demande. On peut y voir un acte qui permet un rapprochement entre les *Calpurnii* et les *Fulvii Flacci* mais certainement pas une inimitié. D'autant plus qu'on sait que G. Calpurnius Piso (61) avait probablement été soutenu par la *gens* des *Fulvii Flacci*⁴².

On sait aussi sur le personnage qu'il a remis en place les jeux pour Apollon. Pour travailler cet événement, il faut agir avec beaucoup de prudence. En effet, des descendants de la *gens* ont émis un assez nombreux monnayage qui associe des membres de la *gens* à Apollon⁴³ ou des cavaliers à ce même dieu⁴⁴. L'étude de F. Ryan nous permet malgré tout de mieux comprendre les actions de G. Calpurnius Piso (61). En effet, selon lui, Piso aurait financé les jeux et aurait permis dans une certaine mesure de les rendre annuels. Le financement a été ensuite remboursé par une campagne de donation pendant les jeux. C'est en 208 que grâce à leur popularité, le sénat finit par les rendre annuels.

Un élément peut déjà retenir notre attention. Les frais occasionnés par les jeux sont intégralement pris en charge par Piso. Ce qui est exceptionnel puisque les précédents jeux avaient été commandés par le sénat à ses frais. Ce fait laisse entendre la possession d'une fortune personnelle, par Calpurnius, assez importante.

Ce qui permet déjà de nous faire une idée de la fortune de la *gens Calpurnia* et très logiquement de l'héritage qui se lègue de Calpurnius en Calpurnius. D'autant que cette fortune n'implique pas nécessairement toute la génération des *Calpurnii*. Les fonds de cette *gens* semblent donc conséquents et profitent, par logique d'héritage, à Calpurnius Piso (le consul de 180 et fils du préteur de 211) à la mort du père. Il n'y a pas que de cet héritage dont hérite Piso (62), mais aussi de ressources immatérielles. Il va pouvoir obtenir le réseau que son père s'est fait notamment avec les *Fulvii Flacci* et les *Hostilii* mais nous verrons cela un peu plus tard. Une autre ressource dont dispose ce nouveau Piso, c'est de la *dignitas* du préteur de 211. Ce dernier a fait un début de carrière politique, a combattu dans la Deuxième

42 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 29. En effet Calpurnius Piso (61) arrive au préterat sous le consulat de Q. Fulvius Flaccus (59).

43 RYAN F.-X. « DIE APOLLINARSPIELE ZUR ZEIT DER REPUBLIK », *Aevum*, 2006, pp. 67-104.

44 HERSH C.-A., « A Study of the Coinage of the Moneyer C. Calpurnius Piso L. F. Frugi », *The Numismatic Chronicle (1966-)*, 16 (136), 1976, pp. 7-63.

Guerre punique et su s'honorer auprès de ces pairs. De fait, Piso est orné de ce prestige.

C'est donc sans trop de difficulté que Calpurnius Piso (62) obtient soit en 186 soit en 185 une propréture en Hispanie Ulérieure⁴⁵. Au cours de cette magistrature, il mène une guerre contre les Lusitaniens aux côtés de L. Quinctus. Encore une fois, il est compliqué de travailler les évènements qui se sont exactement passés là-bas puisque la tradition est très probablement altérée par l'annaliste. Cette impression d'une histoire altérée est renforcée par le fait que seul Tite-Live nous rapporte l'évènement alors que l'une des grandes sources de ce dernier n'est autre que l'annaliste Piso Frugi. Toutefois, on sait qu'il connaît une grande défaite et une grande victoire. Tite-Live nous présente la grande défaite comme une fuite de nuit avant un affrontement. Ce qui peut sembler étrange quand on sait que les Romains ont perdu du butin à cette occasion dont se sont emparés les Lusitaniens⁴⁶. Puis, pendant la victoire, la grande précision avec laquelle Tite-Live nous décrit l'évènement⁴⁷ nous laisse penser que la bataille est aussi rapportée par l'annaliste⁴⁸. Au cours de la bataille, les deux magistrats remportent une grande victoire qui est saluée d'un triomphe pour chacun d'eux. Toutefois, le triomphe de Calpurnius est fait quelques jours avant celui de son collègue. Peut-on y voir une forme de rivalité ? C'est peu probable au vu de ce que nous rapporte Tite-Live, qui bien qu'il semble mettre Calpurnius en avant, montre l'importance décisive dans la bataille qu'aurait eue L. Quincti en prenant le commandement de la cavalerie. Si ce détail est parvenu jusqu'à Tite-Live, c'est probablement par l'intermédiaire de l'annaliste laissant entendre que la relation entre les Piso et L. Quincti était bonne. On sait aussi que les deux magistrats ont fait des cadeaux à leurs hommes à partir du butin. Ce qui nous permet de nous demander puisqu'il y a un butin, quel est le bénéfice privé de Piso. Toutefois, aucune source ne nous permet d'évaluer ce butin. Puis en 181, Piso fait partie d'un triumvir qui fonde Gravisca en Étrurie. Une telle responsabilité paraît très logique quand on sait d'où est originaire la *gens Calpurnia*.

Enfin, en 180, Piso devient consul. C'est donc la date qui marque le passage de la *gens Calpurnia* dans l'élite politique romaine, la noblesse. Avec son collègue, ils sont envoyés par le sénat en Ligurie. Cependant, Piso meurt avant d'accomplir quoi que ce soit qui nous soit

45 Liv. XXXIX. 6. 2 ; XXXIX. 8. 2.

46 Liv. XXXIX .30.

47 Liv XXXIX .31.

48 HOFMANN-LÖBL I, *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p 30.

rapporté. En effet, comme nous le signale Tite-Live⁴⁹, le consul est probablement emporté par une épidémie. Toutefois, l'historien nous rapporte aussi l'accusation qui pèse contre sa femme Quarta Hostilia (27). Son ancien mari avait sollicité Calpurnius Piso (61) pour réunir les comices centuriates. Par la suite, ce dernier doit s'exiler. Pour autant, le fait que Calpurnius Piso (62) et Quarta Hostilia (27) montrent clairement que les *Calpurnii* n'avait pas offensé les *Fulvii* lors de cette action. Toutefois la situation semble avoir changé en 180. En effet, Q. Fulvius Flaccus, fils avec son premier mari de Quarta Hostilia (27), vient de tenter pour la troisième fois le consulat. Or, Calpurnius Piso (62) l'ayant obtenu, Q. Fulvius Flaccus échoue pour la troisième fois. Quarta Hostilia aurait alors tenu un discours malheureux qui aurait fait d'elle une suspecte dans l'affaire d'empoisonnement.

Ut quidem filius eius Q. Fulvius Flaccus in locum uirici consul est declaratus, aliquanto magis infamis mors Pisonis coepit esse ; et testes existebant qui post declaratos consules Albinum et Pisonem, quibus comitiis Flaccus tulerat repulsam, et exprobratum ei a matre dicerent quod iam ei tertium negatus consulatus petenti esset, et adiecisse pararet se ad petendum: intra duos menses effecturam ut consul fieret. Liv. XL. 37.

« Des témoins se présentaient aussi pour déclare qu'après la proclamation comme consuls d'Albinus et de Pison, lors d'une élection où Flaccus avait essuyé un échec, sa mère lui avait d'abord reproché d'avoir, pour la troisième fois déjà, échoué dans sa candidature au consulat ; selon eux, elle avait ensuite ajouté qu'il devait se préparer à être candidat : dans un délai de deux mois, elle le ferait devenir consul » (trad) C. Gaullart, 1986.

Or, des études récentes montrent que les procès contre les matrones romaines pendant cette période d'épidémie sont surtout le résultat du fait que ces dernières deviennent des boucs émissaires. En période d'épidémie, ce genre d'accusation est bien plus le résultat d'une paranoïa ambiante d'autant que comme le souligne Jean-Marie Pailler même les élites sont touchées par la maladie⁵⁰. Toutefois une telle accusation nous laisse suspecter une grosse évolution des rapports entre les *Fulvii Flacci* et *Calpurnii*. Si ces deux *gentes* étaient alliées,

49 Liv. XL.37.1.

50 PAILLER J.-M. « Les matrones romaines et les empoisonnements criminels sous la République », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1987, pp. 111-128.

pourquoi présentaient-elles deux candidats à la même magistrature ? Il est possible qu'en 180, une forme de rivalité ait pu exister entre ces familles.

Maintenant que nous avons vu comment la *gens* s'est doucement implantée dans la noblesse romaine, nous allons observer le coup d'éclat qui se produit dans la génération suivante des *Calpurnii* et qui permet de durablement implanter la *gens Calpurnia*.

2 à la génération du succès

La génération suivante des *Calpurnii* est composée de Calpurnius Piso Caesoninus (87), consul en 148, de Calpurnius Piso (86), consul en 135, de Calpurnius (73/11), consul en 139 et de Calpurnius Piso Frugi (96), censeur en 120. Tous, au cours de leur *cursus honorum* ont atteint le consulat et l'un d'eux à même obtenu une censure. Toutefois, Calpurnius Piso Frugi arrivant le plus tardivement (consul en 133) et étant le mieux documenté est abordé plus tard dans notre raisonnement.

Cette génération peut être perçue comme la génération du succès. Et, en effet, c'est avec cette génération que la *gens Calpurnia* s'est imposée dans le paysage politique de la République romaine. L. Calpurnius Piso Caesoninus est le prochain membre de la famille qui obtient le consulat en 148. De sa génération, la position de cet homme au sein de sa *gens* est la plus sûre. On sait qu'il est le fils du consul de 180⁵¹. Cependant son deuxième *cognomen* Caesoninus ne trouve pas d'explication si l'on ne prend pas en compte l'hypothèse d'une adoption. Jusqu'à l'analyse d'E. Badian, l'idée d'une adoption faisait d'ailleurs consensus. Piso Caesoninus serait donc adopté depuis la *gens caesonina*, une *gens* méconnue pendant cette période. Cette hypothèse se retrouve renforcée par l'âge avancé de Quarta Hostilia (27). Toutefois en 1954, Badian met en avant que le *praenomen* de l'enfant aurait alors dû être identique à celui du père et propose une nouvelle hypothèse⁵². Puisque Quarta Hostilia (27) s'est déjà mariée, il est probable que Calpurnius Piso (62) ait déjà eu une femme. Dans ce cas, Caesoninus est un *cognomen* qu'aurait reçu Piso au cours de sa vie. D'autant que cette hypothèse peut aussi s'appliquer à Calpurnius Piso (86) qui est probablement le fils de Calpurnius Piso (62). Même si nous restons là dans le domaine de la conjecture, il est peu

51 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 46.

52 BADIAN E. *The Consuls, 179-49 BC*, C.H. Beck, 1990, n° 400ff.

probable que Calpurnius Piso (62) n'ait pas eu de femme avant Hostilia Quarta. Cette absence pourrait s'expliquer par l'espoir d'un mariage avec une femme provenant d'une des grandes *gens* patriciennes ou plébéiennes de Rome. Cependant, les logiques d'héritage sont fondamentales pour qu'une *gens* connaisse le succès. Il serait particulièrement surprenant qu'une *gens* en train de gravir les différents échelons de la société n'en ait pas conscience. De ce fait, il est peu probable que la *gens* soit restée sans héritier longtemps. Qui plus est, si l'on observe la date de consulat de Caesoninus, on remarque qu'il a fait son consulat bien avant les autres membres de sa génération. Il pourrait bien être le premier né de Calpurnius Piso (62).

Héritier des exploits de son père contre les Lusitaniens, il est envoyé en 155-154 faire la guerre contre ce même peuple en tant que préteur. Les qualités militaires de son paternel lui sont alors attribuées. D'autant que son père a pu créer un réseau dans la région qui par la suite a pu être exploité par Caesoninus Il connaît alors une grande défaite. Toutefois, il n'est pas le seul à connaître des défaites. I. Hoffman Löbl mettait déjà en avant les défaites de L. Mummius pendant la même période⁵³. Ce qui peut expliquer que sa défaite ait eu peu d'impact sur sa carrière politique.

En 148, il devient consul. Il est alors envoyé en Afrique où il débute quelques sièges. Toutefois, ils ne s'achèvent qu'au cours du consulat suivant. L. Calpurnius Caesoninus débouche sur un bilan contrasté. Il rapporte beaucoup de prestige à sa famille du fait de son consulat. Toutefois, son *cursus honorum* ne le distingue pas par des actions particulières.

Le second à obtenir le consulat n'est autre que Cn. Calpurnius Piso (73/11). Sa place au sein de la *gens* est plus discutable. Il est probablement un descendant de Piso (68)⁵⁴. Cette hypothèse tient principalement sur le fait que les deux membres de la *gens* ont le même *praenomen*. Toutefois, comme le signale I. Hoffman-Löbl, il pourrait très bien être le second fils d'un autre membre de la *gens*. Cet autre membre lui aurait alors donné un *praenomen* différent du sien qui appartient déjà à son premier enfant. Pour se faire, il aurait pu donner le *praenomen* d'un ancêtre. C'est d'ailleurs une piste qu'a travaillée E. Badian qui proposait l'hypothèse qu'il était le troisième fils de Calpurnius Piso (62)⁵⁵. D'où la très grande méfiance d' I. Hoffman-Löbl à l'égard de la position qu'on donne à ce Calpurnius dans la *stemma* des

53 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 46-48. L. Mummius remporte par la suite des succès militaires, mais comme le rappelle l'auteur, Mummius a perdu son étendard de guerre au début des batailles.

54 MÜNZER F. *RE*, spl : Calpurnius 73, col. 1365. Vol 5.

55 BADIAN E. *The Consuls, 179-49 BC*, C.H. Beck, 1990, p 400.

*Calpurnii*⁵⁶. Notons aussi que sous le consulat de Piso (62), il a instauré un triumvir monétaire. Or, Calpurnius (73) devient membre du triumvir monétaire. Ce qui amène I. Hoffman-Löbl à proposer que Calpurnius (73) était le fils de Calpurnius (62). En 139, Calpurnius (73) est consul, ce qui clôt son *cursus honorum*.

Enfin, le troisième *Calpurnii* de la génération à obtenir le consulat est Q. Calpurnius Piso (86). Sa place dans la famille est discutée. Certains le voient comme fils de Piso, le consul de 180⁵⁷ alors que d'autres le voient comme le fils de Cn. Piso, légat qui s'opposa à Magon Barca⁵⁸. La seule source sur le sujet est une inscription grecque faisant remonter son ascendance à Gaius comme le signale Badian⁵⁹. De ce fait, il est probablement le fils de Calpurnius Piso (62), le consul de 180 probablement issu d'un premier mariage ou d'une adoption.

Il est préteur en Macédoine comme le fut Calpurnius (13)⁶⁰. Cette ressemblance entre les deux carrières n'en est pas une. Calpurnius (13) a été envoyé par T. Quinctius Flaminius (45)⁶¹. Par conséquent, I. Hoffman-Löbl en déduit que Calpurnius (86), le consul de 135 a été envoyé par son fils T. Quinctus Falmininus (46). Il arbitre un différend entre Sparte et la Messénie en faisant statuer le tribunal milésien. Mais plus important encore, il crée un réseau en Macédoine⁶². Des sources épigraphiques mettent donc en avant un réseau de clientèle.

En 135, il est consul avec Ser. Fulvius Flaccus (63). Il est alors envoyé en Hispanie Ulérieure pour faire la guerre aux Numantins. Toutefois, Appiens nous signale qu'il n'aurait

56 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 56-60. Son incertitude l'amène à une prudence. Toutefois, il est très remarquable qu'elle penche pour la thèse qui consiste à voir Calpurnius (73) comme le fils du consul de 180.

57 Gary FORSYTHE, « The Tribal Membership of the *Calpurnii Pisones* », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 83, 1990, p. 293-298.

58 R. J. EVANS, « The Parents of Quintus Piso, Consul in 135 B. C. », *Phoenix*, 43-1, 1989, p. 69-71.

59 BADIEN E. *The Consuls, 179-49 BC*, C.H. Beck, 1990, p 400.

60 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp 61-68. L'auteur attribue une préture à Calpurnius (13), mais les sources ne l'identifient pas en tant que tel. Au sein de ses dernières, il semble au moins faire partie d'une ambassade. L'idée qu'il soit préteur paraît, toutefois, très probable puisque les prérogatives dont ils disposent correspondent à la préture.

61 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 39-43.

62 SIG 683. 1. 43.

alors pas vraiment mis sa campagne à profit pour les combattre. Il se serait contenté de faire un peu de butin et d'attendre dans son camp d'hiver. Au cours de sa carrière, Calpurnius Piso (86) est intéressant parce qu'il se rend sur les deux zones géographiques où s'implante assez durablement la sphère d'influence des *Calpurnii* : l'Hispanie Ulérieure et l'Asie Mineure.

Ces trois *Calpurnii* finalisent d'implanter solidement leur *gens* au sein de Rome en obtenant tous le consulat. Mais par leurs actions en tant que magistrats, ils vont aussi assez solidement implanter l'influence de leur *gens* dans l'Empire romain et ses provinces.

Il faut aussi remarquer qu'au moins deux d'entre les trois sont des descendants de Calpurnius Piso (62). Calpurnius Piso Caesoninus (87), consul en 147 et Calpurnius (86), consul en 135 sont cousin. Donc, leur héritage, en tant que fortune, a au moins été divisé par deux si ce n'est trois si l'on considère Calpurnius Piso (73) comme fils de Calpurnius Piso (62). Pourtant, étant donné qu'ils ont tous été consuls, il faut comprendre que la *gens* devait disposer d'une fortune assez imposante. Peut-être que ce qui a permis un tel éclatement de la fortune se trouve aussi dans le succès militaire qu'a obtenu Calpurnius Piso (62) contre les Lusitaniens. Le butin aurait permis un renforcement des ressources de la *gens*.

Nous avons pu observer la réussite de la *gens Calpurnia* dans son entreprise d'implantation de ses membres au sein de la *nobilitas* romaine. Cependant nous avons omis de travailler les relations que les *Calpurnii* ont avec les autres *gentes* de cette noblesse romaine ainsi que leur conduite en politique.

C) Les premiers soutiens de la *gens Calpurnia*

1 *Fulvii Flacci* et *Hostilii*

Au cours de leur vie, les différents *Calpurnii* ont réussi à s'imposer dans le paysage politique de Rome. Et pour ce faire, ils se sont créé un réseau.

Calpurnius Piso (61) débute la construction de son réseau au sein de la *nobilitas* romaine pendant les guerres puniques. Il est certain qu'ils devaient déjà posséder un réseau assez important centré autour de l'Étrurie.

Sa préture se fait sous le consulat d'Ap. Claudius Pulcher (293) et de Q. Fulvius Flaccus (59). Il est évident que, dans son *cursus honorum*, Calpurnius Piso (61) ait reçu une grande

aide de leur part. Ce sont ces deux personnages qui lui permettent d'obtenir une préture.

La seule connaissance d'un membre des *Claudii Pulchrii* et des *Fulvii Flacci* ne lui ouvre pas les portes du consulat. En revanche, son réseau sert les intérêts de son fils.

Calpurnius Piso (62) après sa victoire contre les Lusitaniens demande un triomphe. Pour se faire, il a besoin du soutien d'un magistrat et il se trouve qu'en 184 P. Claudius Pulcher (305) est consul. On assiste alors à un rapprochement entre la *gens Calpurnia* et la *gens Claudia*. Il s'agit probablement d'une relation de parrainage. La *gens Claudia* étant bien plus illustre que la *gens* des *Calpurnii* qui ne faisait alors toujours pas partie de la noblesse de Rome.

La relation entre Calpurnius Piso (62) et P. Claudius Pulcher (305) se renforce quand par la suite ils font tous les deux partie du triumvir (*tresviri coloniae deducendae*) qui fonde Gravisca. Pendant, cette magistrature, il est logique de penser un rapprochement entre les deux personnages qui ont dû travailler et collaborer ensemble. Ils ont certainement entretenu de bonnes relations puisque les carrières de ces deux derniers sont très liées.

Calpurnius Piso (62) se rapproche aussi des *Fulvii Flacci* et des *Hostilii*. Ce rapprochement se fait par le mariage avec Quarta Hostilia (27), déjà mariée avec Cn. Fulvius Flaccus. Ce mariage est perçu par Earl comme le passage de Piso sous la protection des *Fulvii Flacci*⁶³. Il est certain que les différents membres de la *gens Fulvia* ont soutenu les premiers *Pisones*.

Bien que l'ayons déjà vu précédemment, Quarta Hostilia (27) est certainement innocente du meurtre de son mari. Toutefois, il est intéressant que l'on ait pu la suspecter au point de proclamer une condamnation. Le mobile serait qu'elle ait agi dans l'intérêt d'un fils qu'elle avait eu avec son premier mari qui venait d'échouer pour troisième fois à l'obtention du consulat⁶⁴. Ce qui signifiait généralement la fin de la vie politique. Qui plus est avoir échoué trois fois au consulat avait dû voir son prestige décroître. D'autant qu'en 180, il se fait battre par un *homo novus*. Mais, au moins un élément est à mettre en avant. Comment se fait-il qu'il se soit retrouvé en compétition avec son beau-père ?

Cette situation en dit long sur les relations entre *Fulvii Flacci* et *Calpurnii Pisones*. En 180, ces deux familles se sont retrouvées en rivalité alors qu'auparavant l'une soutenait l'autre. Peut-on y voir une forme d'indépendance vis-à-vis du soutien qu'apportaient les

63 Earl. *Athanëum*, 1960, p 284.

64 Liv. XL. 37.

Fulvii Flacci ? Malheureusement, Tite-Live qui compte l'évènement, n'a pas un mot sur la situation entre les *gentes Calpurnia* et *Fulvia*. ne peuvent nous en dire plus. Mais au vu des suspicions qui pesaient sur Quarta Hostilia (27), la relation entre les deux familles s'était indiscutablement dégradée. I. Hoffman Löbl place d'ailleurs au centre de cette relation les *Hostilii* qui devaient jouer le rôle de médiateur⁶⁵.

Par la suite, les relations entre *Calpurnii* et *Fulvii Flacci* semblent inexistantes jusqu'en 139. Mais cela n'empêche pas Caesoninus d'accéder au consulat en 148. Les élections de 148 étaient présidées par les consuls L. Marcius Censorinus (46) et M. Manilius (12). Les deux consuls se connaissent bien et n'ont pas de raison de s'opposer l'un à l'autre. Ils ont fait leur service militaire en Afrique⁶⁶ et travaillent depuis longtemps ensemble. Quant à M. Manilius, il a déjà travaillé en Espagne avec Caesoninus. M. Manilius (12) est donc sûrement la clef pour comprendre le consulat de 147. Pourtant, d'autres logiques sont étudiées depuis longtemps. Münzer pense qu'il a reçu l'aide de Sp. Postumius Albinus (47), collègue en 139 de Calpurnius (73/11), consul de cette même année. Münzer pense alors que Caesoninus a pu bénéficier de l'aide de ce patricien influent, avec qui nous le verrons plus tard, leur relation était bonne. Cependant, après que la *gens Calpurnia* ait connu un éloignement de la *gens Fulvia*, on peut remarquer qu'elle commence à tisser des liens avec la *gens Manilia*. Notons aussi que Caesoninus doit alors collaborer avec L. Hostilius Mancinus (20) qui est alors préteur. Aucune note n'est faite sur leur collaboration si ce n'est que Caesoninus lui donne le commandement de la flotte⁶⁷.

Pour ce qui est des élections au poste de consul de Piso (73) en 139, les logiques de l'élection ne sont que difficilement traçables au sein des sources. Les consuls qui présidaient les élections de Piso (73) et de son collègue M. Popillius Laenas (22) sont des soutiens des Scipions. En effet, C. Laelius (3) et Q. Servilius Caepio (68) étaient pro-Scipions. Or les relations entre Scipions et *Calpurnii*, nous le verrons plus tard, relèvent au moins de l'ordre de la rivalité. I. Hoffman-Löbl pense qu'Ap. Claudius Pulcher (295) alors opposé aux Scipions aurait pu soutenir la candidature de Piso. C'est ce dernier, qui si la date hypothétique de 142

65 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 36-38.

66 App. Lib. 74-104

67 BROUGHTON T. *The magistrates of the Roman Republic*, New York Atlanta, American philological association Scholars press, 1951, vol. I, p. 314.

marque effectivement la préture de Piso (73)⁶⁸, aurait soutenu sa candidature en tant que consul⁶⁹. Toutefois, comme le formule Zmeskal, ce soutien est très hypothétique⁷⁰. En effet, nous ne pouvons même pas être sûrs de la date de sa préture.

Quant à Piso (86), en 135, il est consul avec Ser. Fulvius Flaccus (64) comme collègue. C'est le premier signe de collaboration entre *Fulvii Flacci* et *Calpurnii* depuis la suspicion d'empoisonnement de 180. Et, il faut remarquer que même s'il travaille en collaboration, il ne travaille absolument pas dans la même aire géographique puisque Piso est envoyé en Espagne et Fulvius en Illyrie. La stratégie qui lui a permis de devenir consul nous reste inconnue. Les consuls qui présidaient les élections étaient Furius Philus (78) et Sex. Atilius Serranus (69) et il ne semble ni s'opposer aux Scipions ni les soutenir. Encore une fois, I. Hoffman-Löbl met en avant l'influence qu'aurait pu avoir Ap. Claudius Pulcher (295)⁷¹. Encore une fois, son assistance est très hypothétique.

Les *Calpurnii* doivent beaucoup à leurs premiers alliés qui les ont soutenus à leur début et leur ont permis d'obtenir de grandes magistratures romaines. La réussite de ces derniers est la conséquence de ce soutien. La position forte que la *gens Calpurnia* a obtenue à la fin de la II^e siècle est la conséquence directe du réseau d'alliés dont disposent les *Calpurnii* et dont on pourrait dire qu'ils sont dépendants.

2 Rivalités et position politique

Le second siècle av. J.-C. est profondément marqué par les Scipions, *gens* à laquelle s'oppose une multitude d'ennemis, dont les *Calpurnii*. Les soutiens des *Calpurnii* sont constitués essentiellement de *gentes* s'opposant aux Scipions et les Scipions et les *Calpurnii* se sont disputé des magistratures à plusieurs reprises.

68 BROUGHTON T. *The magistrates of the Roman Republic*, New York Atlanta, American philological, p. 475.

En 141, Ap. Claudius Pulcher (295) était consul et aurait probablement pu intervenir en la faveur de Piso (73) pour qu'il obtienne le préterat.

69 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 59.

70 ZMESKAL K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 313.

71 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 64.

Pour commencer, en 148, Caesoninus place plusieurs sièges en Afrique pour s'attaquer aux alliés de Carthage sans s'attaquer directement à la cité. Il est rappelé par le Sénat. Plus précisément alors qu'il est encore consul pendant une année, Scipion Émilien, est soutenu par le peuple qui va jusqu'à demander à ce qu'il devienne consul⁷². Le peuple aurait fait pression sur le sénat qui aurait alors confié l'Afrique à Scipion Émilien et autorisé une exception à lex Vilia pour qu'il puisse être consul⁷³. Scipion est alors neutre dans tous les événements. Mais, on se doute qu'il devait chercher à devenir consul. Il était sur Rome, disposait de ressources importantes en Afrique, du prestige résultant de la victoire de Scipion l'Africain sur Hannibal et d'un soutien des armées et souhaitait acquérir le prestige d'avoir vaincu Carthage. La pression populaire fit plier le sénat qui céda pour laisser ce prestige à Scipion Émilien⁷⁴. Mais ce faisant, il prend ce prestige à Piso qui selon Appien aurait agi avec trop de retenue en n'attaquant pas directement Carthage. Cette situation permet aussi à Appien de légitimer le consulat de Scipion qui réussit très vite à vaincre Carthage après une deuxième année⁷⁵.

Piso (86) qui est consul en Espagne en 135 connaît le même sort. Comme l'indique I. Hoffman-Löbl, ce choix paraît compréhensible⁷⁶. D'une part parce qu'il est compétent pour ce poste. L'Espagne est, nous allons le voir, une aire géographique où les *Calpurnii* ont su durablement implanter leurs activités. D'autre part, parce que la politique du Sénat était alors de mettre en place n'importe qui d'un peu compétent pour bloquer l'accès de l'Espagne à Scipion Émilien. Ce Calpurnius est traité par Appien de la même manière⁷⁷. Il a installé ses quartiers en Carpétania et ne semble pas être très performant. Encore une fois, c'est le peuple qui souhaite remplacer un Calpurnius par Scipion Émilien⁷⁸. L'objectif est de mettre fin à la guerre contre les Numantins. Encore une fois, Appien se sert de l'inaction de Piso pour légitimer le consulat de Scipion Émilien. Mais, il est nécessaire d'interroger cette inaction de Piso. Était-elle réelle ? En effet, Appien est très favorable aux Scipions et cherche à les

72 App, *lib.* 112

73 Cic. *Phil.* 11. 17 ; Vell. I. 12. 3 ; Val. Max. VIII. 15. 4 ; Plut. *Mar.* 12. 2.

74 ETCHETO H. « Les Scipions: famille et pouvoir à Rome à l'époque républicaine » Ausonius, Bordeaux, 2012, p. 127.

75 App. *Lib.* 110.

76 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 65.

77 App. *Ib.* 83.

78 App. *Ib.* 84.

représenter comme des héros. Scipion Émilien jouit d'un traitement similaire. Il est représenté en héros face à Numance.

On peut y voir comme I. Hoffman-Löbl, une relation de rivalité⁷⁹ voire d'inimitié. En tout cas, la relation de rivalité doit aussi être replacée dans l'aire géographique où les *Calpurnii* et les Scipions ont des intérêts : l'Espagne. C'est d'ailleurs ce qui doit poser problème dans le rappel de Piso (86).

De fait, après avoir vu les alliés et adversaires politiques de la *gens Calpurnia*, on se rend compte que les *Calpurnii* s'opposaient aux Scipions et par conséquent devaient placer leur position politique à l'inverse de ces derniers.

Les Scipions forment une famille puissante dont les relations de clientèles révèlent une importante puissance en Afrique et en Espagne⁸⁰. Ils sont ouverts à des changements politiques et à une ouverture de l'Empire romain à la culture hellénique⁸¹. Ennemi sur le plan politique des *Fulvii Flacci* et des *Claudii*, alliés des *Calpurnii*, nous pouvons en déduire la politique qu'ils prônent. La rivalité avec les Scipions vient aussi s'inscrire dans des aires géographiques extérieures à Rome comme en Hispanie où les deux familles ont des intérêts.

3 Réseau de clientèle et image dégagée par les *Calpurnii*

Deux aires géographiques semblent être la cible des *Calpurnii* quant à leur domaine d'influence : L'Hispanie ultérieure et l'Asie Mineure. Sans compter que naturellement, ils ont une grande influence dans le Latium et tout particulièrement en Étrurie.

Tout d'abord, le *cognomen frugi* se retrouve très régulièrement à Cordoue⁸² ainsi qu'à Narbonne⁸³ jusqu'au I^{er} siècle avant le passage de la République romaine au principat. Il est évident que pour sa présence à Cordoue, la présence de la *gens Calpurnia* et son influence

79 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp 61-66.

80 ETCHETO H. « Les Scipions: famille et pouvoir à Rome à l'époque républicaine » Ausonius, Bordeaux, 2012, pp. 87-99.

81 ETCHETO H. « Les Scipions: famille et pouvoir à Rome à l'époque républicaine » Ausonius, Bordeaux, 2012, pp. 97-99.

82 CIL, II, 2215, 2286.

83 CIL, XII, 4455, 4467, 4492.

pendant la période républicaine permettent de l'expliquer. Qui plus est, des études très précises ont été effectuées sur le *cognomen frugi*⁸⁴. Elles révèlent que le *cognomen* sous l'influence de la *gens* s'est répandu en Hispanie d'abord ultérieure puis citérieure.

D'autant qu'I.Hoffman-Löbl arrive à situer l'aire sur laquelle la *gens Calpurnia* a le plus d'influence : la Carpétania⁸⁵. L'hypothèse de la Carpétania repose principalement sur un passage d'Appien⁸⁶. Appien nous indique alors que c'est dans cette région que Calpurnius Caesoninus avait dressé son camp d'hiver en 148. Qui plus est, le *nomen* Calpurnius s'implante rapidement et durablement dans cette partie de l'Hispanie, sans doute grâce à l'influence qu'avait la *gens Calpurnia* ainsi que ses relations de clientèles. Le gentilice se répand particulièrement grâce aux relations de clientèles. Les affranchis notamment prennent le nom de leur ancien maître.

Les *Calpurnii*, sur deux générations, ont eu trois magistratures en Espagne. Calpurnius Piso (61) y a obtenu un succès militaire qui lui a valu un triomphe. Le prestige qu'il a obtenu s'est alors transmis à ses descendants. Puis, Piso Caesoninus y a été envoyé en tant que préteur. Enfin, Piso (86) y est envoyé en 135 en tant que consul. Bien qu'il soit remplacé l'année suivante par Scipion Émilien, la présence d'un Calpurnius en tant que consul reste exceptionnelle et marque considérablement l'influence qu'avaient les *Calpurnii* en Hispanie. Nuançons toutefois cette liste, car Piso (86) est intervenu en Hispanie Citérieure.

Toutes ces magistratures ne rapportent pas systématiquement une grande *dignitas* à ceux qui les ont effectuées, mais tous ont dû renforcer leurs relations avec leurs clients par leur présence. Celui qui démontre le plus ce fait, c'est Calpurnius Piso (86), dont le rôle de consul et sa présence en Carpétania révèlent l'influence des *Calpurnii* sur la région.

Quant à l'Asie Mineure, Calpurnius (13) s'y était déjà rendu. Il est intervenu auprès de la ligue achéenne pour réaliser une alliance entre Rome contre Mithridate. Tite-Live laisse entendre qu'il a eu une grande influence, mais n'explicite pas une relation de causalité directe⁸⁷.

Plus tard, c'est un autre Calpurnius qu'on retrouve dans une situation similaire. Piso (86)

84 BONNEVILLE J.-N. et DARDAINE S, « Frugi : un cognomen et un qualificatif peu courants », *Revue des Études Anciennes*, 86-1, 1984, p. 225.

85 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996.

86 App. *Ib.* 84.

87 Liv. XXXII. 19. 11

est préteur en Macédoine en 138 ou 137. Il participe à des négociations en tant que préteur. Sa mission est alors de départager un conflit entre Sparte et la Messénie. Il agira selon la solution du consul L. Mummius et fait valider sa décision par le tribunal arbitral milésien.

Les *Calpurnii* ont à l'occasion de ces deux magistratures créé des relations en Orient et un réseau de clientèle dont l'existence nous est rapportée par l'épigraphie⁸⁸. Notons aussi qu'au premier siècle av. J.-C., le *cognomen frugi* se répand tout comme en Espagne sous l'influence de la *gens Calpurnia* en Orient⁸⁹. Encore une fois, une étude du *cognomen* nous révèle le rôle qu'a joué la *gens Calpurnia* dans la transmission du *cognomen* mais révèle aussi l'importance que cette dernière avait dans cette région.

Les *Calpurnii* se sont donc implantés en Espagne et en Orient. Ce qui d'ailleurs les place en concurrence sur ces lieux avec d'autres familles romaines comme les Scipions. Ils ont su créer des relations de clientèle qui leur permet de s'afficher davantage comme une grande *gens* romaine. Cette relation de clientèle implique des intérêts des *Calpurnii* dans ces régions.

La *gens Calpurnia* a su s'implanter durablement dans la noblesse romaine à l'occasion des guerres puniques. Les différents membres de la famille ont probablement permis une régularité dans l'approvisionnement de Rome avec des céréales étrusques. Grâce au réseau qu'ils ont su se construire ainsi qu'à leur fortune, les membres de cette famille ont réussi à atteindre le consulat et à obtenir une influence croissante sur la politique romaine. Toutefois, nous avons omis de traiter un *calpurnius* : l'annaliste (consul en 133). Il est le membre le plus connu et le plus travaillé de sa *gens* avant les guerres civiles.

88 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 61-68.

89 BONNEVILLE J.-N. et DARDAINE S, « Frugi : un cognomen et un qualificatif peu courants », *Revue des Études Anciennes*, 86-1, 1984, p. 226.

II La crise des Gracques et l'affranchissement de la gens Calpurnia

A la fin du II^e siècle, les *Calpurnii* n'ont jamais été aussi puissants et intégrés à la politique romaine. Pour comprendre ceci, il faut connaître la carrière impressionnante de Calpurnius Piso Frugi, censeur en 120. Ce personnage a une carrière qui pour la première fois dans l'histoire de la *gens* comprend la censure. Mais, du fait de l'intégration de ce personnage à la politique romaine, il est obligé de réagir à la crise des Gracques. Ces derniers ont profondément bouleversé la vie politique et ont poussé les familles de la *nobilitas* romaine à conclure de nouvelles alliances.

A) La vie de l'annaliste et le souvenir qu'en gardent les Romains

L. Calpurnius Piso Frugi Censorius est le Calpurnius du II^e siècle le plus présent dans les sources anciennes (que ce soit de manière indirecte par l'intervention d'un auteur ou par voie directe par les quelques fragments des annales de Frugi⁹⁰). Mais, c'est aussi le Calpurnius du II^e siècle le plus étudié sans l'ombre d'un doute par les historiens. Les sources anciennes dressent, quand elles parlent de lui, le profil d'un homme droit et lui attribuent maintes qualités. Nous allons tenter d'expliquer ça par les différents éléments de son *cursus honorum* qui lui ont permis de s'illustrer et nous compléterons cette recherche par une étude des annales partiellement sauvegardées.

90 CHASSIGNET M. *L'annalistique romaine. Tome II. L'annalistique moyenne (fragments)*, Paris, Les Belles Lettres, 1999, p. XXVI. Dans cette étude, le nombre de fragments des annales au sein d'écrits de Pline est évalué à 13, 4 pour Varron. Mais, il est certain que l'auteur a eu une influence considérable sans qu'il ne soit cité comme dans le cas de Laus Pisonis.

VERDIÈRE R. « Autour d'un nouveau fragment des "Annales" de L. Calpurnius Piso Frugi, source du "De laude Pisonis" de T. Calpurnius Siculus? », *Latomus*, 29-1, 1970, p. 133-136.

Outre, son œuvre, ses actions sont rapportées par une multitude de sources comme Cicéron.

1 Un *cursus honorum* distingué, cause d'une grande notoriété

Le consul de 133 a participé à la création et l'instauration de la *lex Calpurnia* pendant les premières années de son *cursus honorum*. Nous reviendrons sur cette loi plus tard. Il nous faut juste remarquer l'image qu'il a laissée au sein des générations suivantes. Cicéron le tient en grande estime⁹¹. On voit beaucoup réapparaître Calpurnius dans les discours contre Verrès. Ce n'est en rien surprenant quand on sait que la *lex Calpurnia* est une loi qui vise à punir les manquements à la *fides* des gouverneurs. Plus particulièrement, la loi devait empêcher le pillage des provinces de l'empire par les magistrats qui les dirigent. Là, où très logiquement, Verrès est représenté comme l'exemple du mauvais citoyen, Calpurnius Piso Frugi, est représenté comme le bon citoyen. Celui qui agit par devoir, en accord avec le sénat et pour Rome⁹². Toutefois, Cicéron dans *des devoirs* contre-balance son constat⁹³. Il nous permet de représenter le manquement à la *fides* des gouverneurs comme une crise. Pourtant, comme l'indique Cicéron, la *lex Calpurnia* n'a pas permis de stopper le pillage des provinces par les gouverneurs. Au siècle suivant, Tacite, reprend cette opposition entre magistrats corrompus et Calpurnius⁹⁴. On en arrive à la conclusion que la loi de Calpurnius lui a permis d'être perçu comme un citoyen dévoué à sa cité et au Sénat. À partir de cette action, il montre la conduite d'un honnête magistrat qui travaille à assainir la République. Toutefois, son action semble inutile ou non applicable.

On sait aussi par les sources que c'est un homme de guerre qui s'est illustré en Sicile. Toutefois, le sujet est un peu compliqué à aborder. Florus, présente Calpurnius comme préteur entre 138 et 134⁹⁵. Broughton prend la date de 138 en espérant que Florus présente par ordre chronologique les différents préteurs pendant la révolte des esclaves en Sicile. Puis à cet élément, il ajoute qu'il serait compliqué pour un Romain de connaître une défaite militaire et d'être élu consul deux ans plus tard en 133⁹⁶. Toutefois, ces informations sont

91 Cic. *Tusc.* III. 48.

92 Cic. *Verr.* 2.3.195 ; 2.4.56

93 Cic. *Off.* II. 75

94 Tac. *Ann.* XV. 20

95 Flor. II.7.7

96 BROUGHTON T. *The magistrates of the Roman Republic*, New York Atlanta, American philological association Scholars press, 1951, vol, p. 484. I. Selon ce dernier, 137 est la date la plus probable puisqu'après une défaite militaire, Calpurnius aurait eu besoin de plusieurs années pour se faire élire consul.

particulièrement peu fiables. Florus, dans ses *épitomae*, a tendance à ne pas bien différencier les magistratures des Romains dont il parle. Par conséquent, un doute subsiste. Lorsque Florus parle de la présence de Calpurnius en Sicile, ne parle-t-il pas de sa présence en tant que consul en 133 ? Il est plus probable qu'il ait été préteur en 138-137, mais l'évènement n'est pas sûr. C'est parce que Florus nous rapporte l'intervention de Calpurnius en Sicile comme n'ayant pas permis de stopper la révolte des esclaves que son témoignage sur la préture semble plus vraisemblable. En effet, Florus nous apprend alors que les esclaves auraient assiégé le camp de Pison quand il était préteur⁹⁷ et l'aurait mis en fuite. Toutefois, il est possible qu'une défaite ait mis Calpurnius Piso Frugi en fuite alors qu'il était consul. Ce serait une hypothèse qui expliquerait pourquoi ce dernier n'a pas eu de mal à obtenir le consulat malgré l'échec militaire signalé par Florus. Il aurait tout simplement connu un ou des échecs militaires au début de sa campagne.

Cependant, son consulat est une réussite sur le plan militaire. Son passage en Sicile est couronné de succès. La révolte des esclaves n'est pas intégralement écrasée, mais elle est complètement maîtrisée à la fin de sa magistrature et les derniers sièges sont sur le point de clore la révolte. Ce qui ressort de son consulat, c'est une figure d'*exemplum*. Deux anecdotes nous sont rapportées par les sources. Valère Maxime⁹⁸ et Frontin⁹⁹ le présentent comme un homme qui a réorganisé l'armée en Sicile. Il châtie C. Titius, un chef de cavalerie qui s'était rendu face aux esclaves. Il le punit en l'obligeant à monter la garde devant la tente de l'État-major vêtu d'une toge déchirée sans chaussures et sans épée. Qui plus est, il n'a pas le droit de vivre avec le reste des hommes. Ceux, qui, comme lui, se sont rendus deviennent fantassins et sont mêlés aux frondeurs. L'image qui est faite ici de Calpurnius et celle d'un homme droit et sévère. Cette action en Sicile est complètement approuvée par Valère Maxime.

Magnum profecto dedecus patriae pari sontium dedecore uindicatum est, quoniam quidem id egit Piso ut, qui cupiditate uitae adducti cruce dignissimis fugitiuis trphara de se statuere concesserant libertatique suae seruili manu flagitiosum imponi iugum non erubuerant, amarum lucis usum experirentur mortemque quam effeminate timuerant uiriliter optarent. Val. Max. II. 7. 9.

97 Flor. II. 7. 7

98 Val. Max. 2.7.9

99 Frontin. Str. 4.1.26

« Profond était certainement le déshonneur qui avait frappé la patrie : un déshonneur égal frappa les coupables, pour la venger, puisque Pison, devant des hommes que le désir de sauver leur vie avait conduits à laisser des fugitifs qui méritaient le supplice de la croix dresser des trophées de leur défaite, à faire que les hommes libres qu'ils étaient dussent passer sous le joug infamant que leur imposaient des mains d'esclaves, sans en rougir, Pison a réussi ainsi à les obliger à trouver amère la lumière dont ils jouissaient encore et à souhaiter la mort qu'ils avaient redoutée comme des femmes, pour redevenir des hommes. » (trad. R. Combès, 1995).

Piso a donc usé d'une discipline particulièrement dure pour réussir à réorganiser l'armée. Il faut aussi remarquer que grâce aux actions de Piso, la responsabilité des défaites qu'avaient connues les légions en Sicile contre les esclaves n'est plus due à la responsabilité de la patrie, mais aux troupes qui se sont rendues. Alors que depuis 4 ans, c'était bien le manque de moyen dont disposaient les préteurs qui les empêchait d'arrêter les esclaves. L'action qu'a menée Piso a été de mettre en avant des responsables pour justifier les échecs et pour éviter que le prestige Rome ne soit entaché. En conséquence, il est perçu par les Romains comme un grand homme qui a su redresser la situation en Sicile.

Pline l'Ancien¹⁰⁰ et Valère Maxime¹⁰¹ nous rapportent une autre anecdote. Il aurait décerné lors du partage du butin une couronne d'or (*corona aurea*) de 3 onces à son fils. Il le fait de manière symbolique en lui donnant la quantité d'or sur ses fonds privés pour servir l'État.

« Inter quos filium suum aliquot locis proeliatum fortissime titulo trium librarum aurae coronae decoravit, praefatus non oportere a magistratu e publica pecunia erogari quod in ipsius domum rediturum esset tantumque ponderis se testamento adulescenti legaturum promisit, ut honorem publice a duce, pretium pruiatim a patre reciperet »
Val. Max. II. 7. 9.

« Parmi eux, il y avait son fils qui, sur certaines positions s'étaient battu avec beaucoup de courage : il lui conféra à titre honorifique une couronne d'or de trois livres, en proclamant qu'il ne fallait pas qu'un magistrat prélevât sur l'argent qu'il avait reçu de l'État une somme qui reviendrait dans son patrimoine et il promît de léguer un poids égal

100 Plin. *Nh.* XXXIII. 11.

101 Val. Max. IV. 3. 10.

de métal précieux, sur son testament, au jeune homme, pour qu'il reçût l'honneur qu'il méritait, à titre officiel, de son chef et la somme correspondante, à titre privé, de son père » (trad) R. Combès, 1997.

Encore, une fois, le consul de 133 est présenté comme un *exemplum*. Mais, il faut remarquer deux particularités. Il aurait été mal vu qu'il remette une *corona aurea* à son fils s'il n'en avait pas pris la charge lui-même (comme indiqué dans le texte). Cette pratique, quand elle n'est pas financée à partir de fonds privé, est donc mal vue. Mais pour que Piso soit honoré de ce geste, elle doit être réalisable et réalisée par d'autres magistrats. On ne soulignerait pas la vertu de Piso dans le cas contraire. Encore une fois, nous pourrions donc voir une opposition construite entre le mauvais magistrat et Piso. Qui plus est, que son fils se soit battu vaillamment ou non, la remise d'une couronne permet à ce dernier d'obtenir un début de carrière prometteur. Il faut ajouter que Pline l'Ancien est un lecteur assidu des annales de Piso. Ce qui nous permet de comprendre comment ces anecdotes ont survécu au temps. Elles ont été consignées au sein des annales. De fait, on peut remettre complètement en question leurs existences. Toutefois, il faut remarquer que les inscrire dans ses annales a eu l'effet escompté pour Calpurnius. Plusieurs siècles plus tard, ses exploits sont consignés dans les textes historiques de ses successeurs sans que leur vraisemblance ne soit mise en doute.

On peut aussi penser qu'il a embelli son action militaire au sein de ses annales¹⁰². Ce qui expliquerait que seul Florus ait signalé des défaites militaires. Il est peut-être le seul à ne pas être influencé par les annales de Piso Frugi. Toujours est-il qu'il s'est caractérisé par une conduite exigeante envers ses hommes et dévoué envers Rome. Il semble austère à la corruption.

Concernant sa censure, il faut encore remarquer le *cognomen* qu'il reçoit : *ensorius*¹⁰³. Sans doute l'a-t-il reçu pour un travail reconnu pas ses pairs comme correct, voire bon. Si, à ce *cognomen*, on ajoute l'interprétation de son premier *cognomen*, *Frugi*, alors on peut se représenter le personnage comme un censeur sévère et droit¹⁰⁴. Mais, il faut aussi après tous les éléments que nous avons vu faire une comparaison avec un homme qui a lui aussi reçu le

102 CHASSIGNET M. *L'annalistique romaine. Tome II. L'annalistique moyenne (fragments)*, Paris, Les Belles Lettres, 1999, p. XXV.

103 Pl. *Nh.* XIII. 27

104 BONNEVILLE J. et DARDAINE S. « Frugi : un *cognomen* et un qualificatif peu courants », *Revue des Études Anciennes*, 86-1, 1984, pp. 218-219.

cognomen censorinus. Il s'agit évidemment de Caton l'Ancien, caractérisé par une conduite austère envers l'hellénisme, l'argent et dévoué Rome. Sa censure date de 184 et à l'occasion, il reçoit le *cognomen censorinus*. Il est très intéressant que toutes les anecdotes concernant Piso Frugi nous renvoient à une conduite que prônait Caton l'Ancien. On peut déduire de leur opposition aux Scipions que les *Calpurnii* sont déjà opposés à l'arrivée de la culture hellénistique à Rome. De par sa carrière, Piso Frugi a reproduit à son échelle la carrière de Caton l'Ancien. Une stratégie qui semble lui permettre d'obtenir même la censure, donc une grande réussite pour le Calpurnius.

En somme, on comprend assez facilement à quel point Calpurnius Piso Frugi est un homme important au sein de la République romaine et de sa *gens*. Il se démarque par un *cursus honorum* particulièrement long. Nul doute que ses victoires militaires en Sicile, et les anecdotes autour de la réorganisation de l'armée et de la *corona aurea* y sont consignées puisque les annales de Calpurnius Piso Frugi ont probablement été rédigées après son consulat. Ce qui a permis à nos sources d'avoir accès à ces informations. Mais, indépendamment de ses annales, il est tout de même le premier membre de sa *gens* à obtenir la censure qu'il a dû correctement exercer. Une magistrature très importante qui ne revient que rarement entre les mains des plébéiens et qui garantit généralement à leur descendance un *cursus honorum* très impressionnant¹⁰⁵. Il a su se démarquer sur le plan militaire. La guerre livrée en Sicile lui permet d'accroître sa *dignitas*. Enfin, il a laissé sa marque sur le droit romain grâce à la *lex Calpurnia*. Tous ces éléments nous le montrent comme un grand homme politique digne d'éloges et nous permettent de comprendre le fondement de cette déclaration de Cicéron. Il faut tout de même, pour comprendre l'héritage symbolique que ce personnage lègue à ses successeurs, étudier les annales qu'il a laissées.

2 Les annales : un prestige pour Calpurnius Piso Frugi et sa *gens*

L. Calpurnius Piso Frugi rédige vers la fin de sa vie des annales. Les étudier permet de

105 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p 82.

mieux comprendre comment elles lui ont permis de s'illustrer et dans un même temps nous verrons qu'elles ont eu un réel impact sur les sources latines déformant tout en transmettant l'histoire des *Calpurnii*.

Ces annales lui permettent d'obtenir un grand respect des historiens latins qui lui succèdent. Ce prestige qu'il acquiert est dû tant à ses qualités d'écritures¹⁰⁶ qu'à la mise en valeur de sa carrière au sein de son œuvre¹⁰⁷.

La date de rédaction n'est pas certaine. Toutefois, la théorie la plus probable est qu'elles soient postérieures à sa censure en 120. Le dernier fragment date de 146. Toutefois, les anecdotes qui le concernent sur son consulat en Sicile pousse Forsythe à placer la composition de ses annales à au moins après son consulat en 133¹⁰⁸. Il note d'ailleurs qu'il devait sûrement être une source Tite-Live. Il place le même raisonnement avec l'anecdote autour de Caius Gracchus qui daterait la composition à au moins 121. Enfin, il remarque que Calpurnius Piso Frugi est régulièrement nommé l'ex-censeur par les sources. Il place donc la date de composition des annales après 120. Toutefois la proposition de cette période de rédaction reste discutée. La plupart des historiens arrivent à un consensus pour dater le début de rédaction après le consulat en Sicile. S. MAZZARINO formule l'hypothèse probable que Diodore, traitant la Première Guerre servile, aurait paraphrasé Piso¹⁰⁹. G. Forsythe propose une écriture encore plus tardive puisqu'après les réformes de Caius Gracchus. Ce qui est possible et même probable, mais qui n'est pas vérifiable. G. Forsythe propose l'hypothèse que Paul Orose avait, pour source, Calpurnius Piso Frugi. Mais, comme le signale N. Berti, Piso aurait pu avoir d'autres sources comme Tuditanus, Fannius, Asellio, Scaurus et Rutilus Rufus¹¹⁰.

106 CHASSIGNET M. *L'annalistique romaine. Tome II. L'annalistique moyenne (fragments)*, Paris, Les Belles Lettres, 1999, pp. XXV-XXVI. Piso Frugi est perçu comme un auteur avec une notoriété certaine par les historiens latins sur les observations de Pline l'Ancien, de Cicéron (le plus sévère) et de Varron. Les Grammariens semblent en revanche l'avoir négligé.

107 FORSYTHE G. *The historian L. Calpurnius Piso Frugi and the Roman annalistic tradition*, Lanham, Md. : University Press of America, 1994, pp. 32-36. Forsythe formule l'hypothèse que plusieurs événements concernant Piso Frugi sont rapportés comme des victoires comme les guerres en Sicile, son conflit avec Caius Gracchus...

108 FORSYTHE G. *The historian L. Calpurnius Piso Frugi and the Roman annalistic tradition*, Lanham, Md. : University Press of America, 1994, pp. 32-36.

109 MAZZARINO S. *Il pensiero storico classico*, Bari : Laterza, 1973, p. 136.

110 BERTI N. « La decadenza morale di Roma e i uiri antiqui : Riflessioni su alcuni frammenti degli Annali di L.

Elles retracent probablement l'histoire de Rome de la légende d'Enée¹¹¹ jusqu'à la date du début de leur rédaction.

Ce texte est très intéressant, car il s'agit d'une source directe écrite provenant d'un Calpurnius. Toutefois, elle est aujourd'hui complètement perdue et on sait très peu de choses sur ce qu'elle contient. Sa teneur ne nous est pourtant pas complètement inconnue. Tout d'abord, on peut retracer les fragments qui ont pu survivre au sein des citations qui sont faites à partir de ces annales au sein d'autres sources. C'est d'ailleurs un travail déjà réalisé¹¹². De ces fragments, on voit que Piso est régulièrement cité pour s'être à certaines légendes qui faisaient partie du mythe alors en place, mais qui semble présenter une incohérence intrinsèque. C'est le cas lorsqu'il traite de Tarpéia. Il relève l'incohérence qu'une femme ait eu une sépulture aussi digne au sein de Rome alors qu'elle trahit sa patrie en livrant une place forte aux Sabins. Toutefois, Piso lui donne l'intention de clore la guerre, en trompant les Sabins. Ces derniers l'auraient tuée après cette découverte¹¹³. Cette recherche de la vérité est l'une des raisons qui expliquent la notoriété de Calpurnius Piso Frugi auprès des auteurs latins qui lui succèdent. Toutefois, comme M. Chassignet le signale, cette recherche le pousse malheureusement à remplacer d'anciens contresens couramment admis par de nouveaux. C'est le cas dans le récit de Tarpéia où le chef des Sabins est conscient de tomber dans un piège tendu par Tarpéia, mais s'y jette quand même¹¹⁴.

On remarque aussi qu'il fait partie des nombreux auteurs qui semblent écrire sur la déchéance de Rome (au II^e siècle avant J.-C.)¹¹⁵.

Nec non et Romae in Capitolio in ara Iouis bello Persei enata palma uictoriam triumphosque portendit. Hac tempestatibus prostrata eodem loco ficus enata est M. Messalae C. Cassii censorum lustro, a quo tempore pudicitiam subuersam Piso grauis

calpurnio Pisone Frugi », *Prometheus*, XV, 1989, pp. 44-45.

111 CHASSIGNET M. *L'annalistique romaine. Tome II. L'annalistique moyenne (fragments)*, Paris, Les Belles Lettres, 1999, p. XXIII.

112 CHASSIGNET M. *L'annalistique romaine. Tome II. L'annalistique moyenne (fragments)*, Paris, Les Belles Lettres, 1999, pp. 18-39.

113 Hal. *A.R.* II, 38-40.

114 CHASSIGNET M. *L'annalistique romaine. Tome II. L'annalistique moyenne (fragments)*, Paris, Les Belles Lettres, 1999, pp. XXVII-XXVIII.

115 ENGELS D. « Déterminisme historique et perceptions de déchéance sous la république tardive et le principat », *Latomus*, 68-4, 2009, pp. 863-866.

auctor prodidit. Calpurnius Piso Frugi, frg 38P (Chassignet).

« A Rome aussi, au Capitole, un palmier poussé sur l'autel de Jupiter, lors de la guerre de Persée, prédit la victoire et les triomphes ; quand il eut été renversé par les tempêtes, un figuier poussa au même endroit, lors de la purification qui termina la censure de M. [Valerius] Messala et C. Cassius [Longinus], période à partir de laquelle, selon Pison, auteur digne de foi, la pureté des mœurs fut ruinée. » (trad.) André J. 1964.

La déchéance de Rome est reliée au figuier, un arbre noir représentant les dieux de l'enfer et dont le fruit représente la volupté¹¹⁶.

Une date retient particulièrement l'attention des historiens qui le lisent : 154. Certains y voient la clef de voûte de la structure argumentaire de Piso. Mais, comme l'indiquent Forsythe¹¹⁷ et Engels¹¹⁸, on ne peut être sûr que la date soit si importante. Ce qui est plus intéressant à travailler selon ces deux derniers, ce sont les causes de la déchéance morale de Rome dans l'esprit de Piso. Selon lui, ce sont le contact avec les mœurs grecques (qui débutent dès 180), l'arrivée du poison dans les mains de femmes et la déchéance morale des magistrats comme Messala et Longinus qui mènent Rome à leur perte. Le contact avec les mœurs grecques est un élément qui ne surprend pas que lui. L'exemple qui l'illustre est l'accueil de philosophes grecs à Rome en l'an 155. Cet événement nous est aussi rapporté par Cicéron¹¹⁹, Pline l'Ancien¹²⁰ et Plutarque¹²¹. Tous sont choqués par les mœurs grecques qui permettent à un grec de défendre un jour un sujet et le lendemain son opposant ou son contraire. Notons aussi que les *Calpurnii* sont probablement opposés à l'arrivée de la culture hellénistique à Rome. Ce qui explique leur opposition aux Scipions. Pour ce qui est du poison entre les mains des femmes, en 154, les matrones Publilia et Livinia sont exécutées pour l'empoisonnement de leur mari. N'oublions pas que Calpurnius Piso Frugi a un passif

116 ENGELS D. « Déterminisme historique et perceptions de déchéance sous la république tardive et le principat », *LATOMUS*, 68-4, 2009, p. 864.

EVANS J. « The Sacred Figs in Rome », *Latomus*, 50-4, 1991, pp. 798-808.

117 FORSYTHE G. *The historian L. Calpurnius Piso Frugi and the Roman annalistic tradition*, Lanham, Md. : University Press of America, 1994, pp. 404-408.

118 ENGELS D. « Déterminisme historique et perceptions de déchéance sous la république tardive et le principat », *Latomus*, 68-4, 2009, p. 864.

119 Cic. *de Or.* III.

120 Plin. *Hn.* VIII.

121 Plut. *Cat.* 22.

particulier avec les histoires d'empoisonnement. Il nous faut nous rappeler les suspicions à l'encontre de Quarta Hostilia, femme de Calpurnius Piso 62, le consul de 180 et premier *homo novus* des *Calpurnii*. Que Piso Frugi croie ou non au meurtre d'un membre de sa famille par sa femme, une telle suspicion de poison autour de lui et au sein de la *nobilitas* romaine a très probablement profondément modifié l'ordre social qu'il conceptualisait comme l'indique Engels¹²². Enfin, la déchéance morale des magistrats est illustrée en 154 par la censure de Messala et Longinus. Les deux sont par la suite désavoués par le Sénat¹²³.

L'œuvre de Piso Frugi est intrinsèquement morale. Elle condamne l'arrivée de l'hellénisme, l'usage du poison et la déchéance des magistrats. Ces éléments nous rappellent la perception de Caton de la société romaine. Il est sûr que les *Calpurnii* étaient très inspirés par ce dernier ou au moins par la position qu'il tenait. D'autant qu'il ne serait pas surprenant que les *Calpurnii* pour chercher à faire de long *cursus honorum* s'inspirent de Caton qui est un *homo novus* qui a réussi à obtenir une censure. C'est un modèle de réussite.

De ce fait, Piso cherche à se représenter comme l'opposition à toutes ces formes de corruption. Nous l'avons vu, sa *gens* s'est opposée à celle des Scipion prônant la culture grecque. Il s'oppose aussi au cours de sa vie aux magistrats qui manquent à leur *fides* ou désobéissent au sénat par l'intermédiaire de la *lex Calpurnia* (comme c'est le cas pour Longinus qui mène une conquête territoriale sans en faire part au Sénat¹²⁴). Ce dernier point doit être nuancé, car la loi prévoit la restitution simple de ce qui a pu être pillé. Toutefois, Piso se place au moins comme le défenseur des provinciaux. Enfin, sur le plan du poison qui arrive dans les mains des femmes, Piso a pu se positionner comme victime du fait de la mort de Calpurnius Piso (62), le consul de 180. Si les annales pouvaient être retrouvées, on pourrait observer un portrait moral extrêmement dur de Rome à la fin du II^e siècle. Et à l'opposé de la corruption au sein de Rome est probablement dressée la figure de quelques grands hommes, dont Piso Frugi qui se serait inclus. Ce qui peut expliquer le respect qu'éprouvent pour lui les auteurs anciens qui l'ont lu comme Pline ou Cicéron.

Toutefois, l'existence de ces annales nous pousse à une grande prudence quand nous travaillons la *gens Calpurnia* et son auteur en particulier. Certes, il a probablement été un

122 ENGELS D. « Déterminisme historique et perceptions de déchéance sous la république tardive et le principat », *Latomus*, 68-4, 2009, p. 865. Il est ici fait référence à l'ordre social qui place le père comme maître de maison et sa femme comme subordonnée à ce dernier. Le poison aurait bouleversé cet ordre.

123 Val. Max. II. 4 ; Vell. I. 15 ; App. *Bell. Civ.* I. 28 ; Oros. *hist.* IV.

124 Liv. XXXII. 1. 4-12.

homme très influent. Mais, une partie du prestige que lui accordent les sources est, comme nous l'avons vu, davantage dû aux récits provenant de ses annales. C'est sûrement le cas pour la *lex Calpurnia* qui nous le verrons un peu plus tard, est une loi inappliquée. Or c'est sûrement l'un des plus grands actes, avec sa censure, qu'ait réalisée Piso pour stopper la corruption des magistrats qu'il dénonce. De même, ses exploits militaires ont dû être exagérés. Des études ont déjà émis l'hypothèse que certains mythes auxquels se rattachent les *Calpurnii* trouvent leurs sources dans ces annales¹²⁵.

Nous avons pu voir que Piso Frugi a une grande carrière. Premier membre de sa *gens* à devenir censeur, il est le plus grand magistrat de sa *gens* au II^e siècle. Il a eu un grand rôle dans la politique romaine, ce qui est transmis par nos sources. Autant par sa carrière que par les annales qu'il rédige, il a su se présenter comme un *exemplum* auprès des historiens romains. Sa droiture donne à ses descendants un modèle. Il s'agit aussi d'un lien qui unit les *Pisones* à cette droiture dans l'esprit des magistrats romain. Si bien que les *Calpurnii* jouissent d'une excellente réputation même sous les temps de Cicéron¹²⁶. Enfin, pour étudier l'importance du personnage dans sa globalité, il est impératif d'étudier son opposition à Caius Gracchus contre lequel il s'illustre.

B) *Calpurnii* et Gracques : une histoire altérée

1- La *lex Calpurnia*

En 149, ce dernier débute son *cursus honorum* par le tribunat de la plèbe. Ce choix paraît étrange pour I. Hoffman-Löbl qui s'appuie sur les travaux de Bleicken pour mettre en avant que le tribunat de la plèbe est généralement accordé à des *homines novi* ou à des hommes qui ont besoin de s'imposer sur la scène politique¹²⁷.

Cependant, Calpurnius Piso Frugi semble alors travailler principalement sur la *lex Calpurnia*. Nous reviendrons sur cette dernière plus tard, mais il faut déjà remarquer que cette loi semble avoir reçu l'approbation du sénat témoignant d'un travail collaboratif de ces deux

125 VERDIÈRE R. « Autour d'un nouveau fragment des "Annales" de L. Calpurnius Piso Frugi, source du "De laude Pisonis" de T. Calpurnius Siculus? », *Latomus*, 29-1, 1970, pp. 134-135.

126 Cic. *Pis.* 53.

127 Bleicken J. *The Tribunes of the people*, Munich, 1955, p 96.

instances (tribunat de la plèbe et Sénat)¹²⁸.

La loi est mise en place pour institutionnaliser la démarche visant à punir les magistrats qui manquent à leurs *fides*, ceux qui pratiquent des extorsions dans les provinces de Rome. Au cours des cinquante dernières années, les mauvaises conduites des magistrats semblent se multiplier. Le sénat était alors l'institution qui était en charge de ces crises¹²⁹.

En 151, Rome connaît de nouveau une crise. Servius Sulpicius Galba est envoyé en tant que préteur négocier une paix avec les Lusitaniens. Un accord est trouvé. Les Lusitaniens intègrent l'Empire romain en peuplant des terres que Galba leur livre. Toutefois, après les avoir installés dans quatre régions différentes, il organise le massacre de la population sans l'aval du sénat¹³⁰. Il remporte une victoire courte et qui rapporte un butin facile¹³¹. Mais, les Lusitaniens qui ont survécu s'organisent et mènent une guérilla face à Rome qui ne cesse qu'après une intense pacification sous Auguste. Le territoire devient donc plus instable que jamais. En 149, le tribun de la plèbe et collègue de Calpurnius Piso Frugi, Titus Scribonius Libo assigne très logiquement Galba en justice. Ce dernier est acquitté, après avoir imploré la pitié des sénateurs et en avoir corrompu quelques-uns¹³².

Ces événements sont la cause qui pousse le sénat et Piso Frugi à mettre en place une loi institutionnalisant le traitement des magistrats qui pillent les provinces de Rome. Cependant, nos connaissances concernant la loi sont très limitées. C'est pour cela qu'avant de préciser son contenu, nous développerons ses conséquences.

La loi est inefficace. En même temps, il s'agit d'un premier pas. Elle pouvait être complétée. Si elle était tout à fait efficace, le sénat n'aurait plus à intervenir dans les affaires des magistrats qui manquent à leurs *fides*. Mais en 141, D. Iunius Silanus, après ses exactions en Macédoine¹³³, voit son sort remis entre les mains du sénat suite à la plainte d'une commission de provinciaux auprès de ce dernier. C'est finalement, son père qui procède à

128 RICHARDSON J. « The Purpose of the Lex Calpurnia de Repetundis », *The Journal of Roman Studies*, 77, 1987, p. 1. Richardson pense cette approbation à partir d'une comparaison avec Caius Gracchus. Cette collaboration aurait permis à Calpurnius et pas à Caius Gracchus de faire passer sa loi sans devenir un ennemi du Sénat.

129 BETTS I. MARSHALL B. « The Lex Calpurnia of 149 BC », *Antichthon*, 47, 2013, pp. 40-48.

130 App. Ib. 59-61.

131 App, *Ib.* 59. 247.

132 Cic. *Brut.* 89

133 BETTS I. MARSHALL B. « The Lex Calpurnia of 149 BC », *Antichthon*, 47, 2013, pp. 54-56.

l'enquête concernant son fils. Par ailleurs, les non-citoyens ne sont pas censés pouvoir porter plainte en utilisant cette loi. Les provinciaux sont donc encore extrêmement vulnérables. La loi semble donc très inefficace d'autant que les mauvaises conduites ne sont pas arrêtées¹³⁴. Notons qu'il est possible que les provinciaux aient fait appel au sénat parce qu'il ne connaissait pas l'existence de cette nouvelle loi. Toutefois, le fait que des magistrats continuent à extorquer les provinciaux montre que la loi n'a pas un très grand effet dissuasif.

Nondum centum et decem anni sunt cum de pecuniis repetundis a L. Pisone lata lex est, nulla antea cum fuisset. At uero postea tot leges et proximeae quaeque duriores, tot rei, tot damnati, tantum italicum bellum propter uidiciorum metum excitatum, tanta sublatis legibus et iudiciis expilatio direptioque sociorum, ut imbecillitate aliorum, non nostra uirtute ualeamus. Cic. Off. II. 75

« Il n'y a pas encore cent dix ans que L. Pison déposa un projet de loi sur les concussions : aucun n'avait été déposé auparavant. Mais en vérité, il y eut dans la suite tant de lois, et toujours plus rigoureuses, tant d'accusés, tant de condamnés, une telle guerre en Italie, provoquée par la crainte des jugements, de tels pillages et mises à sac de nos alliés, au mépris des lois des tribunaux, que c'est à la faiblesse des autres et non pas à notre valeur, que nous devons notre puissance. » (trad) M. Testard

Cette citation de Cicéron montre bien que si la loi est censée dicter une conduite, elle est loin d'être efficace. La *lex Calpurnia* prévoit de mettre en place un tribunal qui serait chargé de juger ce type d'affaires. Toutefois, aucune source ne nous rapporte que ce tribunal ait statué sur une affaire¹³⁵.

En conséquence, des chercheurs comme Ian Betts et Bruce Marshall proposent de comprendre la *lex Calpurnia* différemment. Ils soumettent alors plusieurs hypothèses. La première est qu'il s'agissait d'une loi qui devait être retravaillée et complétée. Toutefois, les lois suivantes (*lex Iunia* et *Tabula Bembina*) n'auraient pas repris les mêmes modalités de fonctionnement¹³⁶. Une seconde hypothèse voit la loi comme protectrice des magistrats ayant une mauvaise conduite. L'usage des tribunaux les met à l'abri des attaques d'un tribun de la

134 BETTS I. MARSHALL B. « The Lex Calpurnia of 149 BC », *Antichthon*, 47, 2013, pp. 54-59.

135 RICHARDSON J. « The Purpose of the Lex Calpurnia de Repetundis », *The Journal of Roman Studies*, 77, 1987, pp. 1-12.

136 BETTS I. MARSHALL B. « The Lex Calpurnia of 149 BC », *Antichthon*, 47, 2013, p. 59-60.

plèbe. D'autant que les chercheurs mettent en avant que la loi a probablement pour but de renforcer le sénat face aux représentants de la plèbe. La mise en place d'un tribunal qui agit de manière systématique élimine la participation des tribuns de la plèbe, souvent porte-parole des pérégrins, dans le jugement. De plus, le sénat tranquillisait alors les alliés de Rome inquiets du sort qui pouvait s'abattre sur eux. Avec le temps, le sénat aurait pu aussi accorder plus de pouvoirs au tribunal pour mieux contrôler les magistrats.

En somme, Piso Frugi est l'instaurateur d'une loi qui n'a jamais réellement protégé les alliés de Rome, mais qui devait sûrement tenter de leur apporter un début de protection. Une telle action de sa part n'est guère surprenante. Sa *gens* a des intérêts dans plusieurs régions de l'empire (Hispanie Ulérieure, Macédoine) et le pillage des provinces est donc un mal auquel il doit remédier. Par conséquent la loi permet au patron d'intervenir et de protéger leurs clients et elle permet de renforcer les relations de clientèles.

La *lex Calpurnia* est une loi importante du droit romain. Sa mise en place permet à Piso Frugi de montrer une image vertueuse de lui-même. Il est l'un des magistrats qui combattent la corruption à Rome. Toutefois, entre le manque d'efficacité de cette loi et la volonté des auteurs représenter la république en sur son dernier siècle, ses efforts sont souvent montrés vains. Une volonté que l'on retrouvait précédemment chez Cicéron, mais qui se trouvait aussi au centre des annales parues un siècle plus tôt¹³⁷.

Nec non et Romae in Capitolio in ara Iouis bello Persei enata palma uictoriam triumphosque portendit. Hac tempestatibus prostrata eodem loco ficus enata est M. Messalae C. Cassii censorum lustro, a quo tempore pudicitiam subuersam Piso grauis auctor prodidi. Plin. HN. XVII.

« À Rome aussi, au Capitole, un palmier poussé sur l'autel de Jupiter, lors de la guerre de Persée, prédit la victoire et les triomphes ; quand il eut été renversé par les tempêtes, un figuier poussa au même endroit, lors de la purification qui termina la censure de M. Messala et C. Cassius, période à partir de laquelle, selon Pison, auteur digne de foi, la pureté des mœurs fut ruinée. » (trad) J. André, 1964.

Il y a une véritable volonté de Piso Frugi de se montrer comme un homme qui a tenté d'être un bon citoyen et de soutenir la république. Il faut encore porter attention à son

137 ENGELS D. « Déterminisme historique et perceptions de déchéance sous la république tardive et le principat », *Latomus*, 68-4, 2009, p. 859-894.

cognomen déjà étudié¹³⁸. Ce personnage semble perçu comme droit, prestigieux et digne des mérites qui lui sont accordés. Ceci est évidemment le résultat de ses activités tout au long de sa vie, mais aussi de la représentation qu'il a dressée de lui-même par ses annales. Il a été celui qui a souhaité apporter sa contribution à Rome tout en respectant et en travaillant avec le sénat, ce qui n'est pas le cas de son ennemi : Caius Gracchus. Cependant, en mettant en place une loi qui ne permet pas de servir les populations de provinces, il laisse un terrain fertile pour les réformes de Caius Gracchus. Plus tard, ce dernier réforme la *lex Calpurnia* pour que seuls les chevaliers puissent composer les tribunaux tachés de juger les magistrats, réduisant le pouvoir du Sénat.

2- L. Calpurnius Piso Frugi, l'adversaire de Caius : entre conflit et récit

Cicéron présente Calpurnius Piso Frugi, le consul de 133 comme rival de Caius Gracchus. Cependant, Piso a déjà eu des contacts avec son frère Tibérius, grand réformateur et soutenu par une partie des Romains. Cependant, Piso est alors en Sicile. Son collègue, Mucius Scaevola est alors en charge des affaires qui se passent à Rome. Ce dernier a une posture favorable à Tibérius dans ses débuts, mais défend aussi les assassins de ce dernier sans soutenir leur acte¹³⁹. Les sources ne nous rapportent pas d'interactions entre Piso et Tibérius et on peut tenter de les déduire par leurs alliés politiques. Les *Fulvii Flacci* sont ouverts à l'arrivée des Gracque. L'attitude de Piso à l'arrivée des Gracque devait être neutre dans un premier temps.

En 123, il s'oppose fermement à Caius qui propose une loi sur les céréales. Cette loi prévoit la distribution de blé à bas prix payé par le trésor public pour les citoyens.

L. Piso ille Frugi semper contra legem frumentariam dixerat. Is lege lata consularis ad frumentum accipiendum venerat. Animum advertit Gracchus in

138 BONNEVILLE J-N. DARDAINE S. « Frugi : un *cognomen* et un qualificatif peu courants », *Revue des Études Anciennes*, 86-1, 1984, p. 218-219. Il est, ici, fait référence aux vertus morales qu'on accorde au détenteur du *cognomen Frugi* comme la droiture.

139 Cic. *De Or.* 2.285; *Tusc.* 4.51; Val. Max. 3.2.17.

contione Pisonem stantem; quaerit audiente p. R., qui sibi constet, cum ea lege frumentum petat, quam dissuaserit. « nolim » inquit « mea bona, Gracche, tibi viritim dividere libeat, sed, si facias, partem petam. » parumne declaravit vir gravis et sapiens lege Sempronia patrimonium publicum dissipari ? Cic. Tusc. III. 48.

« Le fameux Lucius Pison Frugi avait combattu sans relâche la loi frumentaire. Quand la loi fut passée, ce personnage, qui était consulaire, se présenta à la distribution de blé. Gracchus remarque Pison debout dans la foule ; il lui demande devant tout le peuple romain s'il est logique de sa part de réclamer du blé aux termes d'une loi qu'il a combattue. « Je serais bien ennuyé, Gracchus, dit Pison, s'il te prenait fantaisie de partager mes biens entre les citoyens ; cependant, au cas où tu le ferais, je réclamerais ma part. » Cela est-il assez clair, cet homme pondéré et sage pouvait-il mieux rendre sensible cette idée que la loi Sempronia dilapidait le trésor public ? » (trad) G. Fohlen et J. Humbert, 1931.

Calpurnius Piso Frugi était donc opposé à Caius. On peut être surpris à juste titre de cette position. Calpurnius a été, lui aussi, un tribun de la plèbe et un réformateur très modéré. Ce qui le fait passer de sympathisant de la réforme à opposant réside dans les modalités de cette réforme. Du moins, c'est ce que nous indique Cicéron quand il donne une peur de voir le trésor public s'effondrer à cause de la charge de la loi sur les céréales à Calpurnius.

Enfin, un autre point mérite d'être souligné. Ce qui différencie la mise en place de plusieurs lois par Caius et la mise en place de celle mise en place par Calpurnius Piso Frugi est le rôle qu'y joue le sénat. En effet, une différence fondamentale entre les deux hommes reste les personnes servies par cette loi¹⁴⁰. Calpurnius avait inclus les sénateurs dans son projet. Il prévoyait que ce soit eux qui forment les tribunaux exceptionnels chargés de juger les magistrats. Au contraire, Caius cherche, avec ses réformes, à placer des contre-pouvoirs au Sénat, notamment en donnant les places des tribunaux aux chevaliers. C'est d'ailleurs ce qui explique aussi la différence dans la réaction qu'a le Sénat vis-à-vis d'eux. Là où Calpurnius reçoit l'aide d'une partie des sénateurs et ne semble pas trop se faire d'ennemi avec sa *lex Calpurnia*, Caius, lui, devient la cible de plusieurs sénateurs menant à son assassinat. Cette réflexion était déjà présente dans la thèse d'I. Hoffman-Löbl qui voyait dans la *lex Calpurnia*,

140 RICHARDSON J. « The Purpose of the Lex Calpurnia de Repetundis », *The Journal of Roman Studies*, 77, 1987, p. 1.

une réforme qui permettait au sénat d'évoluer tout en restant l'organe central de la politique romaine¹⁴¹.

Ces deux derniers sont donc opposés sur le plan politique. Pourtant, leurs relations ne faisaient pas de Calpurnius Piso Frugi, le grand ennemi de Caius Gracchus. En effet, plusieurs facteurs ont pu influencer les écrits de Cicéron sans qu'il révèle ce qui s'est passé. Pour commencer, les annales de Calpurnius Piso Frugi ont, sûrement, joué un rôle. Il est sûr que les annales de ce dernier traitaient Tibérius. Ces écrits ont probablement été rédigés en 121, datent la plus soutenue comme date de rédaction par les historiens¹⁴². Ainsi, Cicéron a probablement eu accès à un témoignage direct où Calpurnius devait décrire les réformes de Caius (avec une tournure évidemment morale) et ses tentatives pour les arrêter. De fait, il n'est guère étonnant que Cicéron le cite par la suite.

Ce raisonnement n'a pas pour but d'amener à penser que Calpurnius Piso Frugi n'était pas l'ennemi de Caius. Il l'était. Il faisait partie de la noblesse qui s'opposait aux réformes des Gracques. Mais, il s'agit de nuancer sa position. Il n'est pas l'ennemi de Caius, il est un ennemi de Caius parmi d'autres dans un temps où la noblesse se divise entre la favorable aux réformes et ses opposants. D'autant que cette réflexion est renforcée par le fait que d'anciennes *gentes* alliées aux *Calpurnii* soutiennent ensuite les Gracques¹⁴³.

La relation qui unit ces deux personnages est complexe et est un sujet de débat très intéressant pour les historiens. Toutefois, les réformes de Caius Gracchus ne bouleversent pas que l'activité politique de Calpurnius Piso Frugi, le consul de 133, mais affectent aussi le monde politique dans son ensemble, poussant les *Calpurnii* à se chercher une nouvelle place.

C) Réseaux, positionnement et clientèle

1- *nobilitas*

141 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 79.

142 MAZZARINO S. *IL PENSIERO STORICO CLASSICO*, BARI : LATERZA, 1973, p. 136.

BERTI N. « La decadenza morale di Roma e i uiri antiqui : Riflessioni su alcuni frammenti degli Annali di L. Calpurnio Pisone Frugi », *Prometheus*, XV, 1989, pp. 44-45.

143 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 81-82.

A la fin du deuxième siècle, l'alignement des *Calpurnii* dans la noblesse romaine connaît une évolution importante. Pour I. Hoffman, la fin du II^e siècle, reste surtout un moment d'affranchissement pour la *gens Calpurnia*¹⁴⁴. Elle n'est plus dépendante des autres *gentes* qui la soutenaient et la soutiennent encore comme les *Fulvii Flacci*.

Cependant, il faut aussi remarquer que si la position des *Calpurnii* évolue rapidement, c'est en réaction aux Gracques qui ont divisé la noblesse romaine entre ceux qui soutiennent et ceux qui s'opposent à ces derniers. Aucune source ne laisse penser que les *Calpurnii* aient tenté de s'opposer à Tibérius Gracchus. Ce dernier est en effet tué sous le consulat de Calpurnius (96) en 133. Mais, il était alors en train de mener une guerre en Sicile et son collègue, P. Mucius Scaevola, s'oppose à son assassinat (tout en ne punissant pas ses meurtriers par la suite).

Qui plus est, nous l'avons déjà vue, mais les Gracques sont soutenus par des membres des *Quinctii Flamini* et des *Fulvii Flacci*, d'anciens alliés des *Calpurnii*. Lorsque Tibérius devient tribun de la plèbe et avant le début de ses réformes, les *Calpurnii* devaient le percevoir de manière neutre.

Pourtant, les agissements de Calpurnius Piso Frugi (96), nous l'avons vu, montrent que les *Calpurnii* s'opposent aux Gracques. De ce fait, il s'oppose aussi à leurs anciens alliés. Ce qui amène à penser que plus qu'une période d'émancipation¹⁴⁵, la fin du II^e siècle est une période où les *Calpurnii* choisissent de s'opposer aux Gracques et commencent à s'insérer dans un nouveau réseau : celui des opposants aux Gracques.

Pour montrer cette évolution, il faut retracer le parcours de Calpurnius Piso Frugi (96), le consul de 133. Tout d'abord, il est tribun de la plèbe en 149 sous le consulat de T. Quinctus Flaminius (46), le fils de T. Quinctus Flaminius (45) qui avait chargé Calpurnius (13), le père de Piso Frugi, d'une ambassade à la ligue achéenne en 172. Les *Quinctii Flamini* sont des alliés récurrents des *Calpurnii* et leur soutien n'est donc pas surprenant.

En 134, C. Fulvius Flaccus accède au consulat. Les élections étaient alors présidées par Q. Calpurnius Piso et Ser. Fulvius Flaccus, les consuls de 135. Il est certain que son accès au

144 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 82. Cette conclusion est amenée est l'aboutissement d'une réflexion qui s'appuie sur le fait que les anciens que Calpurnius (96), le consul de 133, s'oppose aux alliés des *Calpurnii* qui les ont aidés à s'implanter dans la noblesse romaine.

145 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 82

consulat est la conséquence d'une aide de ces deux personnages. Ce qui montre que les *Fulvii Flacci* et les *Calpurnii* entretiennent au moins de bonnes relations, voire qu'ils aient noué une alliance, depuis 139. Mais encore une fois, rien de surprenant à cela avant que les Gracques apparaissent.

En 133, Calpurnius devient consul avec P. Mucius Scaevola. Il est impossible de savoir si Piso Frugi était en faveur des réformes de Tibérius ou contre. Et l'on ne peut pas justifier une opposition entre ces deux derniers sur la base du conflit entre Caius et Piso. D'autant que l'ennemi à la tête des opposants aux Gracques est un Scipion. Il est très improbable que Piso depuis la Sicile ait appuyé Scipion Aemilianus (42), l'assassin de Tibérius.

Sa censure est faite sous le consulat de P. Manilius (14) et de C. Papirius (33). Son collègue est Q. Caecilius Metellus Balearicus (82). Et c'est peut-être à ce moment-là que son insertion dans un réseau d'opposants aux Gracques se perçoit le plus. Les deux censeurs se sont opposés aux réformes de Caius Gracchus sans s'engager contre lui ¹⁴⁶. Leur nomination permet donc de satisfaire les opposants les plus engagés contre les Gracques comme les plus modérés, voire les individus qui sont restés neutres.

La position de la *gens Calpurnia* a beaucoup évolué pendant le temps des Gracques. Le voir comme une émancipation vis-à-vis des autres *gens* qui ont pu aider les premiers *Calpurnii* à s'imposer dans la politique romaine est possible. Cependant, ce serait oublier que les *Calpurnii* semblent déjà avoir eu des relations compliquées avec certains de leurs alliés comme les *Fulvii Flacci* quand les soupçons pesaient sur Quarta Hostilia (27) d'avoir empoisonné un Piso. Mais s'il y a émancipation, il est bien plus à observer dans la génération de *Calpurnii* qui a fait son *cursus honorum* entre 150 et 120. Les quatre *Calpurnii* de cette période ont été consuls. Cependant, peut-on parler d'émancipations quand les relations avec les autres *gentes* semblent être restées les mêmes. Ce sont toujours les *Fulvii Flacci* et quelques *Quinctii Flamini*. Cependant, il s'agit surtout d'un temps pendant lequel les *Calpurnii* se sont insérés dans de nouvelles relations (basé sur les opposants des Gracques). Enfin, il ne faut pas pour autant penser qu'ils se mettent à entretenir de bonnes relations avec les plus grands opposants aux Gracques comme Scipio Aemilianus. Il est bien plus probable qu'il se soit inséré dans une sphère d'opposants modérés. Toutefois, ces relations sont à la veille de changement bien plus important se produisant pendant les guerres sociales.

146 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 82

III Un recul pendant les guerres civiles

Les Guerres civiles sont une période de trouble à Rome pendant laquelle plusieurs grandes *gentes* romaines opèrent un recul vis-à-vis du domaine politique. C'est, par exemple, le cas des *Fulvii Flacci*. La disparition de ces *gentes* amène les familles qui restent très présentes dans la sphère politique à conclure de nouvelles alliances et à instaurer un nouveau réseau.

A) De 110 à 90 : du recul des *Pisones* à l'apparition des *Bestiae*

Deux évènements particulièrement notables se situent entre les années 110-90. La branche des *Calpurnii Pisones* qui avec le consul de 133 semblait avoir atteint un sommet en termes de puissance connaît un très important recul sur la scène politique. Parallèlement apparaît une autre branche de la *gens Calpurnia* qui au contraire des *Pisones* s'imposent rapidement sur la scène politique : les *Bestiae*.

1- Un ralentissement sur la scène politique des *Pisones* : accident ou changement de conduite

Le recul des *Pisones* est à la fois dû à un coup du sort, mais aussi à la conduite du consul de 133 qui s'était positionné contre les Gracques. Pourtant, deux membres de *Pisones* semblaient avoir un avenir prometteur. Calpurnius Piso Frugi (97), fils du consul de 133 et Calpurnius Caesoninus (88), fils du consul de 148 bénéficient tous les deux du grand prestige de leur père. Après que le consul de 133 soit devenu censeur en 120, on pourrait penser qu'au moins l'un des deux puisse devenir censeur à son tour. Pourtant, seul l'un des deux devient consul et leur *cursus honorum* est étonnamment court.

Calpurnius Piso Frugi (97) possède de nombreux facteurs qui auraient pu lui assurer une

longue et prestigieuse carrière. Il est le fils du plus prestigieux des *Calpurnii*, le consul de 133. Il reçoit une *corona aurea* des mains de son père pour actes de bravoure¹⁴⁷. Notons que ce qui ressemble bien à du népotisme ne semble pas être interprété de cette manière par les sources. Soit les autres exploits du consul de 133 poussent Valère Maxime et Pline l’Ancien, qui nous rapport l’évènement, à le traiter avec le plus grand respect. Il se pourrait aussi que le fils du consul de 133 se soit réellement démarqué sur le champ de bataille. Cependant, son *cursus honorum* est étonnamment court. Il est légat sous les ordres de son père en 133 où il s’illustre sur le champ de bataille, puis en 112, il est préteur en Hispanie Ulérieure. Le délai entre 133 et 112 est exceptionnellement long et anormal. Mais la sphère politique est alors dominée par Scipion Émilien. Compte tenu des antécédents entre la *gens Calpurnia* et les Scipions, ces derniers auraient pu considérablement retarder le début de la carrière politique de Piso. Peut-être aussi s’agit-il d’une stratégie adoptée par Piso pour éviter de voir refuser une magistrature. Pendant sa préture, il s’illustre de nouveau par sa conduite révélant une étonnante droiture. Afin que la circulation de l’or puisse être contrôlée par tous les citoyens, il fit travailler un orfèvre en public pour se faire fondre un anneau en or.

Sunt uestrum aliquam multi qui L. Pisonem conouerint, huius L. Pisonis qui praetor fuit patrem. Ei cum esset in Hispania praetor, qua in prouincia occisus est, nescio quo pacto, dum armis exercetur, anulus aureus, quem habebat, fractus et cominutus est. Cum uellet sibi anulum facere, aurificem iussit uocari in forum ad sellam Codubae et ei palam appendit aurum ; hominem in foro iubet sellam ponere et facere anulum omnibus praesentibus. Nimum fortasse dicet aliquis hunc diligentem ; hactenus reprendet , si qui uolet, nihil amplius. Verum fuiti concedendum ; filius enim L. Pisonis erat, eius qui primus de pecuniis repetundis legem tulit. Ridiculum est me nunc de Verre dicere, cum de Pisonis Frugi dixerim. Verum tamen quantum intersit uidete. Iste cum aliquot abacorum faceret uasa aurea, non labaurauit quid non modo in Sicilia, uerum etiam Romae in uidicio audiret ; ille in auri semuncia totam Hispania scire uoluit unde praetori anulus fieret. Nimirum ut hic nomen suum conprobauit, sic ille cognomen. Cic. Verr. IV. 56.

« Il y a un assez grand nombre d’entre vous qui ont connu L. Pison, père du dernier L. Pison qui fut préteur. Étant préteur en Espagne, province où il fut tué, je ne sais comment, en s’exerçant aux armes, il brisa en morceaux un anneau d’or qu’il portait. Désirant que l’anneau fût refait, il manda sur place publique à Cordoue, devant son siège de préteur, un

147 Pli. *NH.* XXXIII. 11 ; Val. Max. IV. 3. 10.

orfèvre et à la vue de tous lui pesa l'or, lui ordonnant de s'installer sur la place publique et de fabriquer l'anneau en présence de tous. On dira peut-être qu'il fut trop scrupuleux ; c'est ce point seul qu'on lui reprochera, si l'on veut, sans plus. Mais il fallait le lui passer ; car il était fils de ce L. Pison qui fit le premier une loi sur les concussions. Il est plaisant que je parle maintenant de Verrès après avoir parlé de Pison le Vertueux. Mais voyez pourtant la différence entre eux. Faisant fabriquer des vases d'or pour plusieurs buffets, Verrès ne s'inquiéta pas de ce qu'il entendrait dire en Sicile, ni même à Rome dans le tribunal. Pison, quand il s'agissait d'une demi-once d'or, désira faire savoir à l'Espagne tout entière d'où venait au préteur son anneau. Assurément ils justifèrent tous deux l'un son nom, l'autre son surnom. » (trad) G. Rabaud 1991.

Cet évènement rapporté montre que le fils du consul de 133 semble tout comme son père se construire une réputation de droiture et de justesse. Il adopte donc la même stratégie que son père et Cicéron lui octroie un grand crédit puisque légitime à recevoir *frugi* comme *nomen*. Cependant, sa carrière s'arrête ici puisqu'en 211¹⁴⁸, au cours de la même année, il meurt au combat lors d'un soulèvement.

Quant à Calpurnius Caesoninus (88), fils du consul de 148, il est préteur avant 114, probablement en 115¹⁴⁹. La préture n'est pas attestée par les sources. C'est T. Broughton qui en propose l'hypothèse puisqu'entre une préture et un consulat, il est nécessaire que ce soit écoulé deux ans. Sa préture est donc déduite de son consulat attesté en 112¹⁵⁰. En 111, il est probablement proconsul. Ce proconsulat lui est attribué sur la base d'accusations qui ont été portées contre lui. Un certain *Gallus* l'accusait lui et son préfet de s'en être pris à la province et tout particulièrement le préfet était accusé d'avoir accepté des pots-de-vin¹⁵¹. Les historiens ont dans un premier temps pensé que la magistrature devait avoir été effectuée en Gaule. Cependant, les travaux de Stumpf ont montré que *Gallus* n'est pas forcément un Gaulois et qu'il désigne juste un provincial¹⁵². Hoffman Löbl émet donc l'hypothèse que la magistrature se soit effectuée en Orient, en Grèce, conformément à la tradition familiale¹⁵³. Enfin en 107, il

148 Cic. *Verr.* 2.4.56; App. *Ib.* 99.

149 BROUGHTON T. *The magistrates of the Roman Republic*, New York (N.Y.) Atlanta (Ga.), American philological association Scholars press, 1951, vol. I, p. 532.

150 CIL XII. 2672.

151 Cic. *de Or.* II. 265 ; *de Or.* II. 285.

152 Gerd STUMPF, « C. Atinius C.F., Praetor in Asia 122-121 V. Chr., auf einem Kistophor », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 1985, pp. 186-190.

153 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt, Allemagne,

aurait été envoyé en tant que légat du consul Cassius en Gaule pour combattre les *Tigurini* où il meurt¹⁵⁴.

La mort prématurée de ces deux figures marque un recul des *Pisones* sur la scène politique et rend plus complexe l'avenir de leur descendant. Mais, leur carrière brève n'est pas uniquement la conséquence de leur mort. Les deux hommes ont malgré tout eu une vie relativement longue. Calpurnius Piso Frugi, préteur en 112, faisait déjà son service militaire en 133. Son *cursus honorum* est particulièrement révélateur d'une très grande lenteur. Il a eu un enfant et a assuré la descendance des *Frugii*. Caesoninus, le consul de 112 a réussi à aller jusqu'au consulat et a réussi sa carrière. Mais, les deux semblent avoir mené une vie qui avait le potentiel de plus marquer la sphère politique en obtenant la censure. Un autre facteur peut expliquer la difficulté qu'ils ont à s'engager en politique. Actuellement, l'homme le plus fort de la République romaine est Scipio Aemilianus¹⁵⁵. Il réunit encore la voix des opposants aux Gracques. La rivalité entre la *gens Calpurnia* et les Scipions n'étant plus à démontrer, il n'y a rien de surprenant à ce qu'un Scipion bloque l'accès des *Calpurnii* à certains postes. Si cet obstacle ne les empêche pas de viser de hautes magistratures comme le consulat, il freine fortement les deux personnages dans leur carrière. Ce ralentissement et leur mort prématurée expliquent donc le recul des *Pisones* sur la scène politique.

2- L'apparition des *Bestiae*

Les *Calpurnii Bestiae* apparaissent en parallèle du recul des *Calpurnii Pisones*. Cependant, les origines de la branche sont très peu connues. Ils constituaient probablement une partie de la *gens Calpurnia*. Ce qui peut être déduit par les relations qu'entretiennent les *Pisones* et les *Bestiae*, abordé plus tardivement dans notre raisonnement. Cependant, il est aujourd'hui impossible de placer précisément cette branche au sein d'une *stemma*. Pour étudier les relations de cette branche avec le reste de la *gens*, nous allons devoir questionner la carrière de L. Calpurnius Bestia (23), consul en 111.

Suisse, P. Lang, 1996, p. 87.

154 Caes. *BG* 1.12.7 ; App. *Celte*. 1.3 ; Oros. 5.15.24

155 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 84-90.

Entre 121 et 119, il a obtenu deux magistratures : tribun de la plèbe et membre du *triumvir* agraire après l'élimination de Caius Gracchus. Pendant son tribunat de la plèbe en 120¹⁵⁶, il fait revenir de l'exil M. Pompilius Laenas, ennemi des Gracques¹⁵⁷. À cette occasion, une relation évidente se crée entre les deux hommes ainsi qu'entre *Calpurnii* et *Pomillii Laenates*. Sa nomination à ce poste est donc sûrement le résultat d'une position pro sénatoriale et de la nécessité pour le sénat de placer un tribun contrôlable après le passage de Caius. Ensuite, dans le cadre du *triumvir* agraire, il est envoyé en Afrique¹⁵⁸ où une inscription est retrouvée le mentionnant¹⁵⁹. Ce qui semble étrange puisqu'aucun élément ne laisse penser que les *Calpurnii* ont des ressources là-bas. Toutefois, peut-être devait-il créer un nouveau réseau. En 115, T. Broughton lui accorde une préture qui paraît logique dans son *cursus honorum* puisque se déroulant trois ans avant son consulat¹⁶⁰. En 111, il devient consul, il reçoit évidemment l'aide de Calpurnius Caesoninus, le consul de 112. Pendant son consulat, Bestia mène la guerre contre Jugurtha qui lui offre de nombreux cadeaux diplomatiques responsables d'un enrichissement personnel non négligeable. Bestia signe avec Jugurtha un traité de paix très généreux pour ce dernier, mais sans l'accord du sénat. En 109, le tribun de la plèbe, C. Mummius le poursuit en justice pour ce motif¹⁶¹. Si on se rapporte aux écrits de Salluste, la condamnation du consul est beaucoup plus le fait d'un retour en puissance des partisans des Gracques que des multiples pots-de-vin que Bestia aurait reçus¹⁶². D'autant que comme l'étudie D.C. Earl, Piso n'est absolument pas le seul à être visé par la condamnation¹⁶³.

Le consulat de 111 est réellement intéressant pour comprendre qu'il existait des liens très nets entre *Calpurnii Pisones* et *Calpurnii Bestiae*¹⁶⁴. Il est certain que Bestia obtient son

156 Cic. *Brut.* 128

157 Cic. *Brut.* 128

158 CICHORIUS C. *Römische Studien, Historisches, Epigraphisches, Literargeschichtliches aus Vier Jahrhunderten Roms*, Leipzig B.G. Teubner, 1922, pp. 113-117.

159 CIL. VIII. 125/35

160 BROUGHTON T. *The magistrates of the Roman Republic*, New York (N.Y.) Atlanta (Ga.), American philological association Scholars press, 1951, vol. I, p. 532.

161 Cic. *Brut.* 128 ; Sall. *Iug.* 27.4 ; Liv. *Per.* 64 ; Oros. 5.15.1 ; Val. Max. 1.8.11 ; 7.5.2 ; Plut. *Mar.* 9.3 ; Flor. 1.36.7 ; Eutrop. 4.26.1.

162 Sall. *Iug.* 40.3

163 EARL D.C. « Sallust and the Senate's Numidian Policy », *Latomus*, 24-3, 1965, p. 532-536.

164 Oros. 5.15.1 ; Cic. *Brut.* 128 ; Sall. *Iug.* 27.4 ; Val. Max. 1.8.11 ; 7.5.2 ; Eutrop. 4.26.1 ; Liv. *Per.* 64.

consulat en recevant l'aide du précédent consul Calpurnius Piso Caesoninus (88), le consul de 112. Qui plus est, Calpurnius Bestia semble défendre les positions de Piso Frugi, le consul de 133. Il sert le sénat, ce qui lui vaut de devenir tribun de la plèbe au début de sa carrière. Le retour de Laenas semble confirmer qu'il est lui aussi opposé aux Gracques. Notons, enfin, que Calpurnius Bestia semble s'entourer de nouveaux alliés (Aemilius Scaurus [140], *Popillii Laenates*). Or la branche des *Pisones* semble, elle aussi, manquer d'alliés au début des guerres sociales. Mais, nous reviendrons sur ce point plus tard.

En revanche, les *Calpurnii Bestiae* laissent une réputation bien différente des *Calpurnii Pisones*. Dans la plupart des sources, la corruption de Bestia est très rapidement abordée, sans même évoquer son jugement en 109¹⁶⁵. Cet événement est alors traité comme une honte ; sans doute parce que perçu comme une trahison envers Rome. Il choisit de servir ses intérêts personnels avant de servir Rome. Qui plus est l'évènement ne touche pas que lui, mais aussi de grands membres de la noblesse romaine comme Aemilius Scaurus (140). Toutefois, Salluste s'attarde un peu plus sur l'évènement pour montrer que la déchéance de Rome est le fait de la *nobilitas* romaine.

Nam in consule nostro multae bonaeque artes et animi et corporis erant quas omnis auaritia praepediebat : patiens laborum, acri ingenio, satis prouidens, belli haud ignarus, firmissumus contra pericula et inuidias. Sall. Jug. 27.4.

« Car notre consul possédait nombre de qualités physiques et morales, mais toutes étouffées par l'amour de l'argent : dur à la fatigue, d'esprit pénétrant, ne manquant pas de prévoyance, assez versé dans l'art de la guerre, d'une fermeté à toute épreuve devant les périls ou les haines » (trad) A. Ernout, 1931.

Toutes les sources semblent dresser le même portrait de ce dernier. C'était un homme compétent, mais trop cupide pour mettre ses compétences au profit de Rome. Seul Plutarque laisse penser que Bestia n'était pas compétent pour faire la guerre¹⁶⁶. Mais, il donne cette information pour mieux mettre en avant Marius par la suite. Ce qui nous amène à penser que Bestia est perçu par la suite comme un homme cupide qui a fait honte à Rome. Il est donc bien opposé dans l'esprit des Romains à Piso, consul de 133 qui a laissé une image

165 Liv. *Per.* 64 ; Plut. *Mar.* 9.3 ; Flor. 1.36.7 ; Eutrop. 4.26.1 ; Oros. 5.15.4.

166 Plut. *Mar.* 9.3.

particulièrement droite de ce dernier avec l'anecdote sur la *corona aurea* .

Cependant, l'indignité ne frappe pas pour autant tous les *Bestiae*. Il n'y a qu'à voir les actes de Calpurnia (125), fille du consul de 111, qui à l'opposé de son père laisse une image très positive auprès des Romains. Elle est mariée à P. Antistius (18), un personnage dont la politique n'est ni réellement tournée en faveur de Marius ni en faveur de Sylla. Toutefois, le gendre d'Antistius n'est autre que Pompée, ce qui fait craindre aux partisans de Marius qu'il soit favorable à Sylla.

Quippe, dum ad Sacriportum dimicatur, Damasippus praetor Domitium, Scaeuolam etiam, pontificem maximum et diuini humanique iuris auctorem celeberrimum, et C. Carbonem praetorium, consulis fratrem, et Antistium aedilicum uelut fauentis Sullae partibus in curia Hostilia trucidauit. Non perdat nobilissimi facti gloriam Calpurnia, Bestiae filia, uxor Antistii, quae iugulato, ut praediximus, uiro, gladio se ipsa transfixit. Quantum huius gloriae famaue accessit ! Nunc uirtute eminet, patria fama latet. Vell. II. 26, 3.

« Durant la bataille de Sacriport, le préteur Damasippus fit égorger dans la curia Hostilia Domitius, et aussi Scaeuola, grand pontife et très célèbre dans sa compétence en tout ce qui concerne les lois divines et humaines, ainsi que l'ancien préteur C. Carbon, frère du consul, et l'ancien édile Antistius, sur l'accusation de sympathie pour le parti de Sylla. N'enlevons pas à Calpurnia, fille de Bestia, femme d'Antistius, la gloire que mérite un acte particulièrement noble : quand son mari eut été égorgé, comme je viens de le dire, elle se transperce d'une épée. Comme elle a ajouté à la gloire et à la renommée de ce dernier ! Maintenant elle brille par l'éclat de son mérite et la mauvaise réputation de son père reste ignorée. » (trad) J. Hellegouarc'h. 1982.

Il faut noter que les actes de Bestia semblent, un siècle plus tard, être pardonnés ou du moins oubliés. Velleius Paterculus attribue ce rachat au suicide de sa fille, mais il semble que ses descendants aient dû jouer un rôle dans ce repentir post mortem.

Les *Calpurnii Bestiae* sont donc apparus avant les guerres entre *optimates* et *populares* et prennent un rôle assez important dans la politique romaine. Grâce au soutien des *Pisones*, le premier membre connu des *Bestiae* arrive à obtenir le consulat. Cette branche semble s'inscrire dans le même réseau de relation que les *Pisones* : celui des conservateurs et des partisans de la politique sénatoriale. Ils ne jouissent pas d'avoir un homme intègre comme

premier membre à obtenir le consulat, mais ils semblent avoir réussi à racheter ce dernier génération après génération.

B) Des années 90 à 82 : retour des *Pisones* et recul de la scène politique

Les *Pisones*, après le recul que nous avons pu observer, se retrouvent contraint d'adopter de nouvelles stratégies afin de conserver une place importante dans la politique romaine. Les nouveaux moyens qu'ils mettent en place doivent aussi leur permettre de ne pas avoir à se positionner entre les *populares* et les *optimates*.

1- Un recul de la scène politique souhaité : commerce et mariage avec des provinciaux

L. Calpurnius Piso Caesoninus (89) est un personnage intéressant tant par son mariage que par son *cursus honorum*.

En 103 ou en 100, il est questeur urbain avec un certain Caepio qui s'oppose à la *lex Appuleia agraria*. En conséquence à cette dernière qui exige que les citoyens les plus pauvres puissent acheter du pain à un très bas prix à l'État, les questeurs font émettre une nouvelle monnaie¹⁶⁷. Mais son *cursus honorum* connaît une absence. Puisque la prochaine magistrature qu'il aurait pu exercer est une préture en 90¹⁶⁸. L'absence de consulat pourrait être interprétée comme l'échec de Caesoninus à s'implanter dans la sphère politique. Cependant, deux éléments nous sont rapportés concernant le personnage par Cicéron.

167 CRAWFORD M-H. *Coinage and money under the Roman Republic: Italy and the Mediterranean economy*, Berkeley Los Angeles, University of California press, 1985, 330-331, no 330.

168 BRENNAN T. *The praetorship in the Roman Republic*, New York, Oxford University Press, 2000. La préture est accordée à Calpurnius Piso Caesoninus, le consul de 112. Toutefois, une interprétation différente est possible en accordant cette préture au questeur de 100.

Quid illam armorum officinam ecquid recordaris, cum omni totius pouinciaie pecore compulso pellium nomine, omnem quaestrum illum domesticum paternumque renouasti ? Videras enim, grandis iam puer, bello Italico repleti quaestu uestram domum, cum pater armis faciendis tuus praefuisset. Cic. Pis. 87

« Tiens te rappelles-tu de cet atelier d'armes lorsque, ayant réquisitionné tout le bétail de ta province, sous prétexte de te procurer du cuir, tu as recommencé toute la spéculation fructueuse que tu avais vue chez toi, du temps de ton père ? Tu avais vu, en effet, déjà adolescent, pendant la guerre italienne, votre maison s'enrichir lorsque ton père [le questeur de 100] avait été en charge de la fabrication des armes. »(trad) P. Grimmel, 1966.

Caesoninus a soit eu besoin de beaucoup de temps pour obtenir une préture soit arrêté relativement tôt son *cursus honorum* (en fonction de s'il est bien le préteur de 90). Cependant, il semble s'être investi dans d'autres secteurs. En faisant du commerce d'arme, il quitte la sphère politique pour rejoindre le domaine militaire. Cependant, on peut se demander ce qui le pousse à cette transition. I. Hoffman-Löbl présente la théorie qui prêterait à Caesoninus l'intention de se sécuriser¹⁶⁹. Le conflit entre *populares* et *optimates* représente un danger. Ce qui aurait poussé Caesoninus à arrêter sa carrière en tant que questeur. Pourtant, cette explication n'est peut-être pas celle qui convient le mieux à la situation. Si l'intention était simplement de se sécuriser, il suffisait de prendre ses distances avec Rome. En réalité, ce qui est davantage probable, c'est que Caesoninus ait choisi de diriger une partie du commerce des armes, car cela lui assurait, comme le dit Cicéron, un très grand profit. D'autant qu'il se marie avec une certaine Calventia.

Cette femme est la descendante d'une lignée de marchands gaulois¹⁷⁰ dont le père Calventius était crieur public. I. Hoffman Löbl voyait déjà ce mariage comme un potentiel éloignement volontaire de la politique romaine au profit d'un mariage avec une provinciale venant d'une famille particulièrement riche¹⁷¹. Zmeskal quant à lui soulignait la quantité monétaire que touchait Calpurnius et se demandait dans quelle mesure cette action s'inscrivait

169 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp .106-113.

170 Cic. *Pis.* frg 15

171 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp .106-113.

dans des objectifs à long ou à court terme¹⁷².

Ce mariage est une véritable aubaine quand on observe que parallèlement à ce dernier Calpurnius se lance dans le commerce avec le réseau des *Calventii* ainsi que leur soutien. D'une certaine manière, il est probable que Caesoninus ait renfloué le patrimoine économique de la *gens* grâce à ce commerce et qu'il ait permis à son fils, un départ en politique avec des moyens économiques bien plus important que les siens.

Calpurnius Piso Caesoninus a donc subi un ralentissement ou un recul vis-à-vis de la sphère politique. Il est possible que ce dernier ait été souhaité afin de permettre à la génération suivante de viser des magistratures plus importantes. En cela, sa carrière s'oppose à celle de Calpurnius Piso Frugi (98), préteur en 74, qui lui subit un éloignement de la sphère politique sans pour autant accroître les moyens de ses descendants.

2- Piso Frugi à la recherche d'une *dignitas* passée

Face au conflit que se livrent les *populares* et les *optimates*, les *Calpurnii Pisones Frugii* mettent en avant l'importance du passé de leur *gens* et les grands actes qu'ils ont pu accomplir ainsi que la marque qu'a laissée le consul de 133. Ces deux stratégies sont mises en place pour accroître la *dignitas* des membres de la *gens* et permettre de longues carrières.

Nous avons déjà vu que Calpurnius Piso Frugi (97), le préteur de 112 s'est d'une certaine manière inspiré du consul de 133. L'anecdote selon laquelle il s'est fait fondre un nouvel anneau nous montre qu'il aspirait à la même conduite que Calpurnius Piso Frugi, le consul de 133¹⁷³. D'autant que comme l'indiquait Cicéron, ce modèle de conduite, on ne pouvait le lui reprocher quand on connaissait le Frugi, consul en 133.

Plus qu'une conduite morale, cette attitude leur permettait de s'imposer dans le milieu romain. Il s'agissait d'un moyen mis en œuvre pour viser de meilleures magistratures dans un temps où leurs relations avec leurs alliés sont particulièrement fragiles. De fait, cette fonte de l'anneau d'or avait sans doute pour but d'accroître considérablement la *dignitas* du préteur de 112 qui lui aurait permis d'aspirer à d'autres magistratures bien que la sphère politique soit

172 ZMESKAL K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Verlag Karl Stutz, Passau, 2009, p. 310.

173 Cic. *Verr.* IV. 56.

dominée par un Scipio. Toutefois, sa mort précoce nous empêche d'étudier la démarche de Calpurnius Piso Frugi (97). En revanche, son descendant Calpurnius Piso Frugi (98), préteur en 74, met en place une stratégie similaire. Ce qui, malheureusement pour ce dernier, ne suffit pas à ce dernier pour obtenir le consulat.

Le début de son *cursus honorum*, comme l'a remarqué I. Hoffman-Löbl¹⁷⁴ est très similaire à celui de son grand-père. En 90, il débute sa carrière avec le tribunat de la plèbe tout comme le consul de 133. Pendant son tribunat, il a la même tâche que son grand-père, donner plus de droit aux provinciaux dans le but de réussir à maintenir un territoire gouvernable par le Sénat. Pour se faire, il ajoute deux nouvelles tribus aux confédérés italiens et il élabore une loi pouvant octroyer la citoyenneté aux provinciaux pour acte de bravoure sur le champ de bataille¹⁷⁵.

Il devient ensuite membre du triumvir monétaire en 89¹⁷⁶. Pour continuer à accroître son prestige et celui de sa *gens*, il fait émettre des monnaies qui associent Apollon à un cavalier tenant une palme, faisant référence aux *ludii apollinares*. Ces derniers avaient été renouvelés par son ancêtre Piso, le préteur de 211. Il s'agit donc de rappeler l'existence de ce dernier afin de rappeler que les *ludii apollinares* dont la renommée est grande est le fait des *Calpurnii*. Ce qui est faux puisque les jeux ne sont rendus annuels qu'à partir de 208 et que Calpurnius Piso, le préteur de 211 ne fait que remettre en place ces jeux en 211¹⁷⁷. Mais, la manœuvre qui consiste en l'émission de monnaie est couronnée de succès puisqu'elle est par la suite répétée par son fils¹⁷⁸.

En 74, il est le préteur et collègue de Verrès¹⁷⁹. Cicéron nous rapporte alors qu'il s'est beaucoup opposé à ce dernier. Au contraire de Verrès, que Cicéron accuse d'avoir pillé la Sicile, Piso est dépeint comme un excellent préteur qui aurait permis de mettre un grand nombre de Romains ou d'alliés italiens à l'abri des injustices de Verrès. Il était préteur à Rome et l'on peut s'imaginer qu'il devait recevoir un grand nombre de plaintes provenant de patrons romains qui avaient leurs clients en Sicile.

174 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 114.

175 Sisenna frg. 17.

176 RRC, 340.

177 RYAN F. « DIE APOLLINARSPIELE ZUR ZEIT DER REPUBLIK », *Aevum*, 80-1, 2006, pp. 67-104.

178 RRC, 408.

179 Cic. *Verr.* II.1. 119 ; 4.56.

Itaque L. Piso multos codices impleuit earum rerum in quibus ita intercessit, quod iste aliter atque ut edixerat decreuisset ; quod uos oblitos esse non arbitror, quae multitudo, qui ordo ad Pisonis sellam isto praetore solitus sit conuenire ; quem iste collegam nisi habuisset, lapidibus coopertus esset in foro. Sed eo leuiores istius iniuriae uidebantur quod erat in aequitate prudentiaque Pisonis paratissimum perfugium ; quo sine labore, sine molestia, sine impensa, etiam sine patrono homines uterentur. Cic, Verr II. 1. 119.

« C'est pourquoi L. Piso a rempli de nombreux registres des affaires où il dut intervenir, parce que cet homme avait rendu des décisions en opposition avec son propre édit. Vous n'avez pas oublié, je pense, quelle était la classe des citoyens qui avait coutume de se rendre au tribunal de Piso pendant la préture de Verrès. Si Verrès n'avait pas eu Piso pour collègue, il aurait été lapidé en plein Forum. Mais on attribuait d'autant moins d'importance aux injustices dont il se rendait coupable que l'on trouvait dans l'équité et dans la sagesse de Piso un refuge toujours ouvert auquel on pouvait avoir recours, sans peine, sans difficulté, sans frais, sans même avoir besoin d'être patronné par personne.»
(trad) H. De La Ville De Mirmont, 1960.

Ce qu'il est intéressant de remarquer dans ces passages, ce ne sont pas tant les actions de Piso qui sont décrites de manière très vague, mais les vertus que Cicéron lui accorde. Ce dernier est vu comme un homme juste et exigeant que Cicéron nomme le vertueux. Il est également intéressant de remarquer que ce sont les mêmes éloges que Cicéron employait pour son grand-père. Qui plus est, I. Hoffman Löbl a déjà pointé un autre précis du parallèle entre Calpurnius Piso Frugi (98) et son grand-père : les deux ont servi les habitants de Sicile. L'un en employant ses forces en tant que consul en 133 et en mettant un terme à la guerre servile qui durait depuis 138 ; l'autre en défendant les habitants qui souffraient de l'injustice de leur préteur : Verrès.

Pourtant, cette stratégie échoue au moins partiellement. Il obtient tout de même une préture sans s'être allié aux *populares* et aux *optimates*. Aucune source ne nous informe que Piso ait obtenu le consulat, ce qui met un terme à son *cursus honorum*. Cet échec à l'obtention du consulat I. Hoffman Löbl le perçoit comme le résultat d'une fuite vers un passé plus prestigieux niant la situation actuelle de la République romaine¹⁸⁰. Il est certain que ne pas

180 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 114.

s'être engagé auprès des partisans de Sylla ou de Marius a dû représenter une gêne durant toute sa carrière. La stratégie qu'il met en place pour réaliser une brillante carrière n'est autre que la mise en valeur de l'héritage que lui ont laissé ses ancêtres et auquel il participe en s'engageant contre Verrès notamment. Ce qui permet à ses descendants de continuer à jouir d'une grande *dignitas*, leur permettant de continuer leur recherche de magistratures pour agrandir leur *cursus honorum*.

C) De la perte d'alliés et d'ennemis politiques à de nouvelles alliances

A) Stratégie matrilineaire et adoption

C'est au début du I^{er} siècle qu'apparaît pour la première fois dans les sources une Calpurnia, mais aussi que l'on observe la première mesure d'adoption concernant les *Calpurnii*. Ces deux événements sont intéressants à travailler, car ils sont souvent à la base ou révélateurs d'alliances.

Calpurnia est la descendante de Bestia, le consul de 111 et est mariée à P. Antistius (18). Le couple est remarquable. P. Antistius est un orateur qui débute son *cursus honorum* en 88 par le tribunat de la plèbe. Ce mariage montre qu'Antistius a reçu l'aide de Bestia lors de son *cursus honorum*. Cependant, l'exil de Bestia en 109 a dû réduire son influence.

P. Antistius est un homme surtout connu pour ses compétences oratoires. En 88, il commence sa carrière par le tribunat de la plèbe, une magistrature qui lui permet de rentrer dans le monde politique. Dès ses débuts, il s'illustre par un discours qui lui vaut les éloges de Cicéron. En 86, il est édile et doit juger Pompée pour détournement de fonds public. Cependant le procès est arrangé entre l'édile et Pompée et il est en conséquence acquitté. Par la suite, Pompée prend pour femme Antistia, la fille de Calpurnia et Antistius. Ce rapprochement condamne Antistius auprès des partisans de Marius en 82, lorsque Pompée rejoint l'armée de Sylla.

C'est pour cette raison qu'en 82, lorsque Sylla est loin de Rome et que les partisans de Marius prennent la ville, il se fait égorger. À cette occasion, Calpurnia se suicide en se transperçant d'une épée.

Ce mariage permet de voir quelles logiques les *Calpurnii* cherchent à mettre au cœur de leurs alliances. Ils ne veulent pas s'engager ni dans le camp de Marius ni dans celui de Sylla. P. Antistius était quelqu'un de neutre, exécuté par les partisans de Marius qui ne souhaitaient pas prendre le risque de laisser des soutiens à Sylla dans la ville. Toutefois, le discours de ce dernier prononcé contre Strabon aide Marius, alors ennemi de Strabon. De fait, son attitude était avant tout neutre.

Un autre élément à examiner est l'adoption de M. Puppius Piso Frugi Calpurnianus (10) ou M. Calpurnius Piso (84). Ce dernier est le fils de Calpurnius Piso Frugi (97)¹⁸¹, le préteur de 111 et le frère de Calpurnius Piso Frugi (98), le préteur de 74. Il a une grande carrière comprenant le consulat grâce au soutien de Pompée qu'il sert pendant de nombreuses années en tant que légat. Cependant, il faut surtout noter qu'il est adopté par Marcus Puppius. Il s'agit de la première mesure d'adoption qui concerne la *gens Calpurnia*, une mesure qui avait déjà été popularisée par les Scipions au siècle précédent.

Marcus Puppius n'est pas l'un des plus grands hommes de Rome. Et comme le signale I. Hoffman-Löbl, nous sommes incapables de comprendre les logiques tacites de cet héritage¹⁸². Marcus Puppius fait partie de la *gens Pupia*, une ancienne famille plébéienne très mal connue. Cette adoption est illogique du point de vue de Calpurnius Piso Frugi (97) qui fait partie d'une *gens* bien mieux intégrée dans la politique romaine. L'hypothèse la plus plausible pour expliquer cette adoption serait un affaiblissement financier des *Calpurnii Pisones Frugii*, voire des *Calpurnii* dans son ensemble puisque Calpurnius Caesoninus (89) s'est mis à la vente d'armes. Il est difficile de dater précisément l'adoption¹⁸³ puisque la seule information que nous ayons retrouvée la concernant est un passage où Cicéron nous indique que Marcus Puppius était vieux lorsqu'il a eu l'enfant¹⁸⁴. Ce dernier jouit donc des ressources de la *gens Pupia* que l'on peut suspecter importantes et de la notoriété des *Calpurnii*. De fait, les deux *gentes* opèrent un rapprochement important.

181 SYME R. « Piso Frugi and Crassus Frugi », *The Journal of Roman Studies*, 50-1-2, 1960, pp. 12-20.

182 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p 130.

183 BROUGHTON T. *The magistrates of the Roman Republic*, New York (N.Y.) Atlanta (Ga.), American philological association Scholars press, 1952, vol. II.

Puisque M. Puppius Piso Frugi Calpurnianus est questeur en 83, l'adoption doit s'être réalisée avant 100.

184 Cic. *Dom.* 35.

B) Nouveaux alliés

Pendant les guerres civiles entre Marius et Sylla, nous avons déjà vu la neutralité qui était celle des *Calpurnii*. Cependant, ne pas avoir rejoint le camp de l'un de ces derniers ne veut pas dire renoncer à tout allié politique. D'autant que les anciens alliés politiques des *Calpurnii*, les *Fulvii Flacci* se retirent pendant cette période de la scène politique. Comme bien d'autres *gentes* romaines, ils prennent du recul vis-à-vis de la politique qui implique de nouveaux risques.

Calpurnius Bestia, le consul de 111, est un homme qui tisse au cours de sa vie des liens avec une multitude d'hommes politiques. Déjà, en 120, il fait revenir d'exil Pompilius Laenas permettant un rapprochement inévitable entre les *Calpurnii* et les *Pomillii Laenae*. Si la date de sa préture est bien celle de 115, alors il a probablement bénéficié de l'aide d'Aemilius Scaurus (140), consul cette même année et qui avait déjà aidé un Calpurnius¹⁸⁵. C'est d'ailleurs avec ce dernier qu'ils mènent la guerre contre Jugurtha en 111. Il est l'un des plus grands hommes de la politique romaine entre 110 et 100. Si bien que quand Bestia est envoyé en exil, c'est la participation d'Aemilius Scaurus à la paix infamante qui scandalise le plus Rome. La participation de ce dernier est donc reprochée à Bestia qu'on accuse d'avoir eu une mauvaise influence¹⁸⁶. Enfin, ce dernier, même en exil à donner la main de sa fille à Antistius, dont la neutralité a déjà été étudiée.

Notons qu'un rapprochement entre les *Calpurnii* et les *Pomillii Laenae* ne repose pas uniquement sur le retour d'exil de Laenas. Un élément qui montre aussi bien le rapprochement entre les membres de la *gens Calpurnia* et Pompilius Laenas ainsi que les liens qui unissaient les *Pisones* aux *Bestiae*, est la présence de Laenas en tant que second légat au côté de Calpurnius Caesoninus (88), le consul de 112, pendant la guerre contre les *Tigurini* en 107. I. Hoffman Löbl voit là une opération qui devait permettre une alliance sur le long terme entre *Calpurnii* et les *Pomillii Laenae*. Ils auraient pu investir la Gaule et créer un réseau de clientèle commun. Cependant, cette guerre en Gaule ne devait pas seulement permettre à Piso, le consul de 112, un rapprochement avec Laenas. En 112, Piso était probablement intervenu en tant que consul pour que Cassius Longinus puisse devenir préteur.

185 Cic. *De Or.* 2.265

186 Sall. *Iug.* 27.4.

En 107, c'est ce dernier qui mène la guerre contre les Cimbres. Et c'est auprès de ce dernier que servent Caesoninus et Laenates¹⁸⁷. Ce qui amène à penser que les trois formaient un trio qui avait pour but de profiter du territoire qui allait se rendre disponible en Gaule. La mort de Cassius et de Caesoninus en 107 empêche le développement de leurs réseaux de clientèles en Gaule. Mais le rapprochement de ces *gentes* est tout de même remarquable.

Il faut aussi remarquer qu'avec le recul vis-à-vis de la sphère politique de leurs descendants, les relations qu'ils pouvaient entretenir avec d'autres *gentes* pendant cette génération nous sont en grande partie inconnues. Caesoninus a choisi de s'éloigner de la sphère politique, ce qui est représenté par sa participation au commerce d'armes. Piso Frugi, quant à lui, échoue à avoir une longue carrière en politique, ce qui démontre la faiblesse du réseau d'alliés prêts à le soutenir.

Enfin, il faut remarquer que si les guerres civiles ont poussé les *Calpurnii* à chercher de nouveaux alliés, la période s'est montrée difficile pour eux à cause des rivalités qu'ils entretenaient. La période s'ouvre avec une sphère politique qui est dominée par Scipio Aemilianus. La rivalité entre les Scipions et les *Calpurnii* est bien connue et a déjà été démontrée. Cependant le passage des Gracques leur a permis de se trouver au moins un point commun : un ennemi. Cependant, les Scipions deviennent la tête des ennemis des Gracques les plus radicaux. Alors que les *Calpurnii* restent modérés. C'est d'ailleurs cette domination qui, nous l'avons vu, explique que les carrières de Piso Frugi, le préteur de 111, et de Caesoninus, le consul de 112, soient ralenties. Ce ralentissement est visible par le fait que Piso Frugi laisse une descendance alors qu'il meurt en étant seulement préteur.

Enfin, les générations suivantes sont marquées par la probable austérité de Marius à leur encontre. Défendant le Sénat et une certaine forme d'austérité, les *Calpurnii* s'opposent aux *populares* mais probablement de manière extrêmement modérée.

C) Clientèles

Dans un premier temps, il est important de constater que les *Calpurnii* sont très présents dans des espaces où nous avons déjà vu qu'ils avaient une clientèle. Pour ce qui est de Hispanie ultérieure, nous avons vu que plusieurs signes nous permettaient d'avancer qu'ils s'étaient particulièrement implantés en Carpétania. Nous allons maintenant pouvoir montrer

187 App. *Celt.* 1.3

qu'il s'était implanté en Orient, particulièrement en Achaïe.

Dans un premier temps, il faut constater que de nombreuses carrières des *Calpurnii* sont marquées par leur départ en Asie. Calpurnius Piso Caesoninus, le consul de 112, a très probablement réalisé sa préture en Orient. C'est du moins l'hypothèse défendue par Stumpf qui se base sur un cistophore mentionnant Calpurnius. Calpurnius (17), descendant de Calpurnius (85), le consul de 135¹⁸⁸ et qui est uniquement connu comme préfet de la flotte en Grèce avant 100 vient confirmer la tendance des *Calpurnii* à agir en Achaïe¹⁸⁹. Enfin, la préture de Calpurnius Piso Frugi (98) en Achaïe vient montrer l'importance de la province pour la *gens*.

Il faut maintenant observer que les *Calpurnii* continuent de chercher des magistratures en Espagne et précisément en Carpétania comme Calpurnius Piso Frugi (97) qui est préteur en 111. C'est là-bas qu'il se fait forger un nouvel anneau d'or et qu'il meurt au combat.

Enfin, pendant cette période, la *gens Calpurnia* semble investir de nouveaux lieux. Elle tente de s'implanter en Gaule. Le premier signe qui nous indique cet intérêt, c'est l'envoi de Caesoninus, le consul de 112 en tant que légat en 107 avec Cassius Longinus et Pompilius Laenas qui avaient chacun l'intention de s'implanter dans un nouveau territoire et de se créer une clientèle après avoir pacifié les Cimbres. Leur échec face aux *Tigurini* les empêche de mettre leur projet à bien.

Enfin, il est probable que les *Pisones Frugii* aient réussi à se créer une clientèle en Sicile ou au moins à s'y forger un réseau de connaissances assez étendu. Le premier Frugi à avoir entretenu des contacts avec la Sicile est le consul de 133 qui pendant son consulat avait combattu lors de la Première Guerre servile¹⁹⁰. Plus tard, c'est Calpurnius Piso Frugi (98), préteur et collègue de Verrès en 74, qui renouent probablement des contacts avec la Sicile lors du procès de ce dernier en 69.

188 R. J. EVANS, « The Parents of Quintus Piso, Consul in 135 B. C. », *Phoenix*, 43-1, 1989, p. 69-71.

189 SIG. XII. 5. 851.

190 Val. Max. 2.7.9; 4.3.10; Frontin. *Str.* 4.1.26

Conclusion

Nous avons vu que les *Calpurnii* sont les membres d'une *gens* qui a connu un très grand succès dans son intégration à la politique romaine au II^e siècle. Cette intégration semble débiter pendant la Seconde Guerre punique où les premiers *Calpurnii* font leur apparition, notamment comme préteur en Étrurie, lieu d'où elle est originaire. Très vite, la *gens Calpurnia* s'impose sur la scène politique. Le premier membre qui marque les esprits est l'*homo novus* Calpurnius Piso (62), consul en 180. Puis, elle se démarque par l'obtention de quatre consulats par Piso Caesoninus en 148, Piso (73) en 139, Piso (86) en 135 et Piso Frugi (96) en 133. La *gens* cherche à se rattacher aux mythes romains, ce qui lui permet d'accroître sa *dignitas* en trouvant une justification à sa présence comme l'une des plus grandes *gentes* plébéiennes de la République romaine. Deux exemples viennent appuyer la recherche d'une origine mythique par la *gens*. Le premier est le personnage légendaire de Calpus, fils de Numa, roi de Rome. Ce dernier est un personnage légendaire qui apparaît probablement dans les annales de Piso Frugi, le consul de 133. L'existence de ce mythe permet de donner des origines royales à la *gens*. C'est une stratégie mise en place par d'autres *gentes* comme les *Aemilii*, les *Pomponii* et les *Pinarii* qui se revendiquent également descendants de Numa. La stratégie est couronnée de succès puisque plusieurs historiens les inscrivent, par la suite, dans leurs annales. Les *Calpurnii* se sont aussi appropriés la carrière d'un exemplum bien connu des Romains. Caecidius Flamma, personnage qui a brillé lors d'une action militaire et s'est vu dans les premiers écrits des historiens devenir un Léonidas romain. Les *Calpurnii*, par l'intermédiaire des annales, lui ont probablement donné le nom de Calpurnius. La stratégie est de nouveau un succès puisque, à l'exception de Caton, les historiens latins le nomment Calpurnius. Bien sûr, cette famille a évidemment reçu l'aide d'autres grandes *gentes* comme les *Fulvii Flacci* et les *Hostilii* ainsi que l'aide de quelques grands hommes comme Ap. Claudius Pulcher (295) avec qui les *Calpurnii* ont coopéré pendant plusieurs décennies. Ces derniers ont eu un rôle décisif dans la carrière de Calpurnius (61), le préteur de 211, et auprès de Calpurnius (62), le consul de 180. Si bien que le second est marié à Quarta Hostilia (27) qui était précédemment mariée à Fulvius Flaccus, exilé. Ces derniers les ont soutenus et leur ont permis de s'implanter dans plusieurs régions de la République romaine comme la Carpétania et en Asie Mineure où les *Calpurnii* ont obtenu une grande quantité de

magistratures. Il faut aussi noter qu'une relation de rivalité se crée très vite entre la *gens Calpurnia* et les Scipions autour de magistratures qui ont été retirées à des *Calpurnii* en 148 et en 135. Deux consuls, Calpurnius Caesoninus (88) et Calpurnius (86) sont remplacés par des Scipions à la suite de décisions du Sénat.

Mais, ce qui marque le plus l'histoire de la *gens* au II^e siècle, c'est sans doute la vie de Calpurnius Piso Frugi (96), le consul de 133. Il réussit si bien sa carrière qu'il ouvre pour la première fois les portes de la censure à un Calpurnius en 120. De par ses actions, il se construit une image de lui-même si impressionnante que lui sera attribué le *cognomen Frugi*. Ce dernier pourrait se traduire par le vertueux, celui qui est juste, exigeant et loyal envers Rome. Cette réputation, il l'obtient par sa carrière. Il fut tribun de la plèbe, préteur, consul et censeur. Au cours de ces magistratures, il s'illustre par des actions qui témoignent de grandes valeurs morales. Il participe au vote de la *lex Calpurnia*, une loi visant à réguler les extorsions des magistrats romains. Il mène la Première Guerre servile au cours de laquelle il s'illustre par sa discipline et par sa droiture lorsqu'il remet une *corona aurea* à son fils dont il prend les frais en charge. Enfin, il mène une censure qui lui permet d'obtenir le *cognomen censorinus*, signe d'une reconnaissance pour un bon travail. On peut déjà voir un parallèle qui se construit entre les valeurs défendues par Piso Frugi et Caton l'Ancien. D'autant que les deux obtiennent le même *cognomen* et qu'ils rédigent tous les deux des annales. Piso Frugi s'est très certainement inspiré de la carrière de Caton tout comme de ses annales. En effet, les annales de Piso Frugi sont une œuvre profondément morale tout comme l'étaient celles de Caton l'Ancien. Ces annales ont sûrement permis de rattacher les origines de la *gens* à des mythes romains. Elles ont aussi pu rapporter les plus grands événements des carrières des *Calpurnii*. Piso Frugi fixe une conduite morale et politique comme stratégie pour viser de nouvelles magistratures. Et cette stratégie connaît un succès puisqu'elle lui permet d'obtenir la censure. Une conduite à laquelle les *Pisones Frugii* ont adhéré pendant plusieurs siècles.

Avant le conflit entre *populares* et *optimates*, les *Calpurnii* connaissent un ralentissement dans leur *cursus honorum*. La sphère politique est alors dominée par Scipion Émilien qui doit bloquer leur accès à de nouvelles magistratures. Cependant, c'est à cette même période que les *Bestiae* apparaissent. Ces derniers ont des carrières qui comprennent le consulat, preuve de leur succès. Ce dernier s'explique par les alliés des *Bestiae* qui comprennent les *Pisones* et les *Pompillii Laenae*. Pendant le conflit entre *populares* et *optimates*, les *Calpurnii* refusent de se ranger auprès d'un camp et leurs anciens alliés connaissent eux aussi un affaiblissement. En

conséquence, les *Calpurnii* déploient pendant cette période de nouveaux moyens pour conserver leur position au sein de la politique romaine. Cependant, ces derniers sont assez inefficaces puisqu'un seul Piso devient consul et plus aucun n'est censeur avant les proscriptions de 82. La *gens* semble quand même s'être distinguée par la conduite morale des *Pisones Frugii* et les *Caesoninus* semblent avoir mis en place des manœuvres d'enrichissement qui ont probablement profité aux générations suivantes. Ils étendent leur réseau au sein de la noblesse romaine, notamment avec les *Pomillii Laenae* et les *Cassii Longinii*. De même par leurs actions, les *Calpurnii* étendent leur réseau à la Sicile et à la Gaule. Enfin les *Calpurnii* n'abandonnent pas pour autant la tradition familiale qui consiste à obtenir des magistratures en Achaïe et en Carpétania.

Il reste maintenant à savoir si tous les moyens que les *Calpurnii* ont mis en place avant 82 leur ont servi par la suite, s'ils ont fini par s'engager auprès des *optimates* ou des *populares*, si la *gens* reste unie face aux profondes évolutions politiques de Rome au I^{er} siècle.

Bibliographie :

- BADIAN E. *The Consuls, 179-49 BC*, C.H. Beck, 1990.
- BASANOFF V. « M. Calpurnius Flamma (Tradition mythologique des annales, 5) », *Latomus*, 10-3, 1951, p. 281-284.
- BERTI N. « La decadenza morale di Roma e i uiri antiqui : Reflessioni su alcuni frammenti degli Annali si L. calpurnio Pisone Frugi », *Prometheus*, XV, 1989.
- BETTS I. MARSHALL B. « The Lex Calpurnia of 149 BC », *Antichthon*, 47, 2013, p. 39-60.
- BLEIKEN J. *The Tribunes of the people*, Munich, 1955.
- BONNEVILLE J.-N. DARDAINE S. « Frugi : un *cognomen* et un qualificatif peu courants », *Revue des Études Anciennes*, 86-1, 1984, p. 217-244.
- BRENNAN T. *The praetorship in the Roman Republic*, New York, Oxford University Press, 2000.
- BROUGHTON T. *The magistrates of the Roman Republic*, New York (N.Y.) Atlanta (Ga.), American philological association Scholars press, 1951-1989.
- CHASSIGNET M. *L'annalistique romaine. Tome II. L'annalistique moyenne (fragments)*, Paris, Les Belles Lettres, 1999.
- CICHORIUS C. *Römische Studien, Historisches, Epigraphisches, Literargeschichtliches aus Vier Jahrhunderten Roms*, Leipzig B.G. Teubner, 1922.
- CORNELL T. BISPHAM E. *The Fragments of the Roman Historians*, Oxford University Press, 2013.
- CRAWFORD M. *Coinage and money under the Roman Republic: Italy and the Mediterranean economy*, Berkeley Los Angeles, University of California press, 1985.
- DAVID J.-M. « La baguette et la voix », *Collection de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité*, 1244-1, 2012, p. 313-327.
- DEGRASSI A. *Inscriptiones Latinae Liberae rei publicae*, Göttingen, Allemagne, Vandenhoeck & Ruprecht, 1957.
- EVANS J. « The Sacred Figs in Rome », *Latomus*, 50-4, 1991, p. 798-808.
- DONDIN-PAYRE M. « Exercice du pouvoir et continuité gentilice: les Acilii Glabriones : du IIIe siècle av. J.-C. au Ve siècle ap. J.-C » École française de Rome, Rome, 1993.
- DONDIN-PAYRE M. « La longévité des familles sénatoriales romaines : à propos des

- Calpurnii* », *L'Antiquité Classique*, 67, 1998, p. 237-242.
- EARL D. C. « *Calpurnii Pisones* in the second century B.C. », *Athenaeum: Studi Periodici di Letteratura e Storia dell'Antichità*, XXXVIII, 1960, p. 283-298.
- EARL D. C. « Sallust and the Senate's Numidian Policy », *Latomus*, 24-3, 1965, p. 532-536.
- ENGELS D. « Déterminisme historique et perceptions de déchéance sous la république tardive et le principat », *Latomus*, 68-4, 2009, p. 859-894.
- ETCHETO H. « Les Scipions: famille et pouvoir à Rome à l'époque républicaine » Ausonius, Bordeaux, 2012 .
- EVANS J. « The Sacred Figs in Rome », *Latomus*, 50-4, 1991.
- EVANS J. « The Parents of Quintus Piso, Consul in 135 B. C. », *Phoenix*, 43-1, 1989, p. 69-71.
- FARNEY G. « Review of: L'historien L. Calpurnius Piso Frugi et la tradition annalistique romaine », *Bryn Mawr Classical Review*.
- FERGUSON W. « The Lex Calpurnia of 149 b.c. », *The Journal of Roman Studies*, 11, 1921, p. 86-100.
- FORSYTHE G. « The Tribal Membership of the *Calpurnii Pisones* », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 83, 1990, p. 293-298.
- FORSYTHE G. *The historian L. Calpurnius Piso Frugi and the Roman annalistic tradition*, Lanham, Md. : University Press of America, 1994.
- HERSH C. « A Study of the Coinage of the Moneyer C. Calpurnius Piso L. F. Frugi », *The Numismatic Chronicle (1966-)*, 16 (136), 1976, p. 7-63.
- HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996.
- HÖLKESKAMP K-J. « I. Hofmann-Löbl, *Die Calpurnii. Politisches Wirken und familiäre Kontinuität* (Book Review) », *Klio*, 81-2, 1999.
- LIEBALDT H. *De L. Pisone, Annalium scriptore*, Naumburg a/S., K.A. Klaffenbach, 1836.
- MAURIN J. « La prosopographie romaine : pertes et profits », *Annales*, 37-5, 1982, p. 824-836.
- MAZZARINO S. *Il pensiero storico classico*, Bari : Laterza, 1973.
- MÜNZER F. *Römische Adelsparteien und Adelsfamilien*, Stuttgart, JBMetzler, 1920.
- NICCOLINI G. *I fasti dei tribuni della plebe*, Milano, Italie, A. Giuffrè, 1934.

- NICOLET C. « Prosopographie et histoire sociale : Rome et l'Italie », *Annales*, 25-5, 1970, p. 1209-1228.
- PAILLER J.-M. « Les matrones romaines et les empoisonnements criminels sous la République », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 131-1, 1987, p. 111-128.
- MÜNZER F. *RE. spl* : Calpurnius, col. 1373. Vol 5.
- RICHARDSON S. « The Purpose of the Lex Calpurnia de Repetundis », *The Journal of Roman Studies*, 77, 1987, p. 1-12.
- RIX H. *Das etruskische cognomen: Untersuchungen zu System, Morphologie und Verwendung der Personennamen auf den jüngeren Inschriften Nordetruriens*, O. Harrassowitz, 1963.
- RYAN F. « Die apollinarspiele zur zeit der Republik », *Aevum*, 80-1, 2006, p. 67-104.
- SHATZMAN I. *Senatorial wealth and Roman politics*, Bruxelles, Latomus, 1975.
- SCHULZE W. *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, Weimannsche, 1933.
- STUMPF G. « C. Atinius C.F., Praetor in Asia 122-121 V. Chr., auf einem Kistophor », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, , 1985.
- SYME R. « Piso Frugi and Crassus Frugi », *The Journal of Roman Studies*, 50-1-2, 1960, p. 12-20.
- VERDIÈRE R. « Calpus, fils de Numa, et la tripartition fonctionnelle dans la société Indo-européenne », *L'Antiquité Classique*, 34-2, 1965, p. 425-431.
- VERDIÈRE R. « La date de l'action de la première bucolique Calpurnienne », *L'Antiquité Classique*, 37-2, 1968, p. 534-539.
- VERDIÈRE R. « Autour d'un nouveau fragment des "Annales" de L. Calpurnius Piso Frugi, source du "De laude Pisonis" de T. Calpurnius Siculus? », *Latomus*, 29-1, 1970, p. 133-136.
- WALDE, *Lateinisches-etymologisches-woerterbuch*.
- WISEMAN T. « Legendary Genealogies in Late-Republican Rome », *Greece & Rome*, 21-2, 1974, p. 153-164.
- WISEMAN T. « G. Forsythe, The Historian L. Calpurnius Piso Frugi and the Roman Annalistic Tradition. Lanham, MD: University Press of America, 1994 », *The Journal of Roman Studies*, 86, 1996, p. 200-201.
- Zmeskal K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der*

römischen Republik von 218-31 v. Chr. », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009.

Annexes

Le catalogue prosopographique est classé en fonction de la plus haute magistrature obtenue. Les biographies sont ensuite classées par ordre chronologique.

Calpurnius Flamma (42), tribun militaire en 258.

Sources :

Cato, fr. 83.

Pli. *NH*, XXII. 11.

Liv. XXII. 60. 11.

Frontin. *Str.* I. 5. 15 ; IV. 5. 10.

Flo. I. 18. 13-14.

Ampel. 20. 5.

Oros. IV. 8. 2.

Zon. 8. 12.

Biographie :

Calpurnius Flamma est le premier Calpurnius à apparaître dans les sources. Son nom varie en fonction des sources : Caedicius (Caton, Frontin), Calpurnius (Tite-Live, Pline, Florus, Paul Orose, Ampelius, Zonaras, Frontin) et Laberius (Frontin). Son nom n'est certainement pas Laberius au vu du nombre de sources qui nous le rapportent ainsi que de leur fiabilité. S'il y a plus de sources qui nous rapportent que cet homme était un membre de la *gens Calpurnia*, il faut bien prendre en compte que c'est Tite-Live le premier à l'avoir écrit. Les autres sources se servent des écrits de Tite-Live et il est donc normal de voir que toutes les sources suivantes sont en accord avec Calpurnius. Cependant, Caton est plus fiable. Il rapporte un événement qui s'est passé pendant son siècle. Qui plus est, il mentionne Caedicius. Or Caton refuse de nommer les nobles dans ses écrits (ce qui renforce l'idée qu'il s'agisse d'un homme provenant d'une famille peu connue).

Il s'agit d'un héros de guerre qui aurait été tribun militaire. Avec quelques centaines

d'hommes, il aurait libéré l'armée consulaire prise au piège lors de la Première Guerre punique. Il aurait été le seul parmi les 300 à s'en sortir même blessé. Selon Broughton il reçoit une couronne de gazon pour ses exploits héroïques (la couronne de gazon étant un honneur fait au consul ou au tribun par ses hommes)¹⁹¹. De Pline, on sait que c'est l'armée d'Atilius qui fut prise dans une embuscade près du défilé de Camarina. Tite Live lui donne une réplique « Soldats, mourons, et par notre mort libérons les légions assiégées »¹⁹²(trad : Foster B-O. 1929). Ampelius compare les 300 Romains aux spartiates des Thermopyles et les places à égalité en termes de gloire. Florus fait la même comparaison. Toutefois, il fait apparaître Calpurnius Flamma comme supérieur à Léonidas puisqu'il s'en sort en vie. Il donne aussi des détails sur le déroulement des événements. Calpurnius aurait capturé un mamelon ennemi et aurait ainsi retardé les adversaires. Frontin est la source qui nous donne à la fois les trois noms et le plus de détails sur la bataille. Calpurnius aurait reçu les 300 hommes après une demande du consul. Il se serait placé au centre de la vallée avec ses hommes.

On est clairement devant un héros romain. Mais sûrement devant un héros romain un peu tardif. Si les auteurs ne savent plus écrire son nom 2 siècles après, c'est sûrement qu'il n'a jamais atteint la gloire de Léonidas. Il s'agit d'un héros qui est surtout créé au I^{er} siècle après J.-C par la volonté de trouver de nouveau *exemplum* (le passage de Tite-Live¹⁹³). Il est d'ailleurs probable que si les sources précisent que Calpurnius reste en vie, c'est sûrement parce qu'il a fui. De même, s'il est en vie et couvert de gloire, où est la suite de son *cursus honorum* ? Cet élément pourrait nous indiquer que l'homme est certainement Caedicius (pas de suite dans le *cursus honorum* parce qu'il est un *homo novus*), qu'il est mort dans la bataille (et que le faire apparaître en vie permet de surpasser Léonidas) ou qu'il a fui.

Enfin, il ne s'agit pas d'un Calpurnius, mais il est intéressant que la *gens Calpurnia* ait décidé d'en faire leur ancêtre pour accroître la *dignitas* de la *gens* par la *dignitas* d'un

191 BROUGHTON T. *The magistrates of the Roman Republic*, New York (N.Y.) Atlanta (Ga.), American philological association Scholars press, 1951, vol. I, p. 207.

192 Foster B-O. Histoire Romaine Tome XXIII Liv. 22.60.11 1929

193 BASANOFF V. « M. Calpurnius Flamma (Tradition mythologique des annales, 5) », *Latomus*, 1951, vol. 10 n° 3, pp. 281-284.

ancêtre fictif. Cette stratégie est couronnée de succès puisque toutes les sources par la suite l'affichent comme un Calpurnius.

Bibliographie :

MÜNZER F. *RE.* spl : Calpurnius 42, col. 1373. Vol 5.

Basanoff V. « M. Calpurnius Flamma (Tradition mythologique des annales, 5) », *Latomus*, 1951, vol. 10, n° 3, p. 281-284.

Broughton Thomas Robert Shannon, *The magistrates of the Roman Republic*, New York Atlanta, American philological association Scholars press, 1984, vol.I, p. 207.

Calpurnius Crassus (31), légat militaire en 256.

Sources :

Plut. Par. Min. 13

Biographie :

Il a servi sous les ordres de Régulus en Afrique en 256, probablement en tant que tribun militaire.

Bibliographie :

Munzer F. *RE.* spl : Calpurnius 31, col. 1373, Vol 5.

Broughton Thomas Robert Shannon, *The magistrates of the Roman Republic*, New York Atlanta, American philological association Scholars press, 1984, vol.I, p. 209.

C. Calpurnius Piso (61/8), préteur en 211.

Sources :

Liv. 22-26-27

RRC, 340

Biographie :

Calpurnius Piso (61/8¹⁹⁴) est le père de Calpurnius Piso (62) et le frère de L. Calpurnius (13)¹⁹⁵.

Avant 211, il est légat militaire et participe à la bataille de Cannes. Vu qu'aucune mention n'est rapportée vis-à-vis des prisonniers, on peut penser que Calpurnius Piso s'en sort en vie¹⁹⁶.

En 211, il est prêteur. Il réunit les comices centuriates (pour rendre un jugement sur Cn. Fulvius à sa demande), transmet un sénatus-consulte, qui fixe l'audience dans le temple de Bellone (où M. Marcellus demande un triomphe)¹⁹⁷.

Lorsque Hannibal et ses armées sont proches de Rome, le sénat donne la direction du capitole et de la citadelle à C. Piso¹⁹⁸.

Il va aussi célébrer les *ludi Apollinares*¹⁹⁹. Ce sont des jeux qui ont été commandés par le sénat en 212 suite à la défaite de Cannes. Sous l'empire, des monnaies sont frappées en séries pour représenter d'autres *Calpurnii* et les associer avec Apollon. C'est l'œuvre de la famille qui va ainsi rattacher la popularité de ces jeux au fait d'un de leurs ancêtres. Ils ont fait frapper des monnaies liant les *Pisones* à Apollon²⁰⁰. L'explication que présente Tite-Live pour justifier cette association est le fait que C. Piso en organisant de nouveau les jeux les aurait rendus annuels (suite à son annonce de réaliser de nouveau les jeux, le sénat les proclame annuels). C'est une erreur étudiée par R. Franz. Selon ce dernier les jeux sont rendus annuels en 208. C'est la *gens Calpurnia* qui cherche à accroître son prestige en

194 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p 23.

195 SIG. 3. 683.

196 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p 23. Ces informations sont rapportées F. MÜNZER sur un Calpurnius de la huitième entrée. Or, ce *Calpurnius* était probablement le même *Calpurnius* 61 selon I. Hoffman Lobl. Toutefois, c'est une hypothèse qui s'appuie sur le bon traitement des prisonniers romains par Hannibal.

Liv. XXII. 61. 10.

197 Liv XXVI. 3. 5 ; 14. 19 ; 21.1.

198 Liv XXVI. 10. 3.

199 Liv XXVI. 23. 3.

200 RRC, 340.

restaurant l'héritage partiellement fictif d'un de ses ancêtres. En revanche, ce dernier avance aussi que l'association entre les jeux et Piso n'est pas complètement infondée. En effet, c'est lui qui avance l'argent des jeux et se rembourse par un système de donation. Il met donc pour la première fois en place des jeux publics²⁰¹ (en 212, c'est le sénat qui les avait payés).

On sait aussi qu'il a été promagistrat en Étrurie et prorogé pendant 3 ans (210 209 et 208). En 210, Cn. Sempronius Blésus est désigné par le dictateur Quintus Fulvius Flaccus pour remplacer C. Calpurnius en Étrurie²⁰². I. Hoffman Lobl parle alors de collaboration entre les deux hommes. Ce dernier devait prendre le commandement des légions du dictateur puis partir pour Capoue. Toutefois, à cause du sénat puis des comices centuriates, il est décidé que C. Calpurnius reste à son poste (ce passage n'est pas clair et est différemment interprété. F. Münzer et I. Hoffman-Lobl pensent que Cn. Calpurnius a servi à Capoue). Il y a alors un rapprochement entre les *Fulvii Flacci* et des *Calpurnii*²⁰³. Ce qui polariserait l'alignement des *Calpurnii* sur la position des conservateurs. Il est à la tête d'une légion et transmet en 209 au sénat l'information que l'Étrurie serait en train de préparer une révolte²⁰⁴. En 208, il reçoit l'ordre de rester à Arrétium en attendant son successeur²⁰⁵.

Bibliographie :

Brennan T. *The praetorship in the Roman Republic*, New York, Oxford University Press, 2000.

Broughton Thomas Robert Shannon, *The Magistrates of the Roman Republic*, New York Atlanta, American philological association Scholars press, 1984, vol. I.

Evans R.J. « The Parents of Quintus Piso, Consul in 135 B. C. », *Phoenix*, 43-1, 1989, p. 69-71.

Forsythe G. « The Tribal Membership of the *Calpurnii Pisones* », *Zeitschrift für*

201 RYAN Franz X., « DIE APOLLINARSPIELE ZUR ZEIT DER REPUBLIK », *Aevum*, 2006, vol. 80, n° 1.

202 Liv XXVII. 6.1

203 HOFMANN-LÖBL I., *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p 21.

204 Liv XXVII. 6.1.

205 Liv XXVII. 6.17.

Papyrologie und Epigraphik, 83, 1990, p. 293-298.

Hofmann-Löbl I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, 21-25 p.

MÜNZER F. *RE*, spl : Calpurnius 61, Col 1376, Stuttgart, J.B. Metzler, 1894.

MÜNZER F. *RE*, spl : Calpurnius 8, Col 1365, Stuttgart, J.B. Metzler, 1894.

Ryan Franz X., « DIE APOLLINARSPIELE ZUR ZEIT DER REPUBLIK », *Aevum*, 2006, vol. 80, No. 1.

Zmeskal K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 315.

Cn. Calpurnius (68)

Sources :

Front, *str*, III.6.5

Biographie :

Il est probablement un ancêtre de Calpurnius Piso (73/11).

Il n'est cité que par Frontin qui nous rapporte qu'il dirigeait des troupes romaines contre Magon en tant que légat. Il nous rapporte qu'il se serait enfermé dans une tour et que ses hommes auraient capitulé.

L'absence d'autres magistratures révèle une potentielle *indignitas* mais il y a aussi d'assez importantes chances pour que ce personnage soit mort au combat. Frontin est flou sur le sort de Pison. Après que son armée capitule, il doit probablement être capturé.

Bibliographie :

Evans R.J. « The Parents of Quintus Piso, Consul in 135 B. C. », *Phoenix*, 43-1, 1989, p. 69-71.

Forsythe G. « The Tribal Membership of the *Calpurnii Pisones* », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 83, 1990, p. 293-298.

Forsythe G. *The historian L. Calpurnius Piso Frugi and the Roman annalistic tradition*,

Lanham, Md. : University Press of America, 1994, pp. 4-5.

Hofmann-Löbl I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 15-20.

Zmeskal K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 60.

L. Calpurnius (13), préteur en 198

Sources :

Liv. XXXII. 19. 11.

Biographie :

Il est probablement le frère de Calpurnius Piso (61) et le père de Calpurnius Piso Frugi (96) (et donc de la branche des Piso Frugi).

Personnage peu connu, L. Calpurnius (13) est cité à la hâte dans le tome 32 de Tite-Live

Lors de la Seconde Guerre macédonienne, la ligue achéenne refuse l'alliance avec le roi de Macédoine et doit se positionner vis-à-vis de Rome. À l'occasion, L. Calpurnius est envoyé en 198 à la demande des Tribuns²⁰⁶. Il dialogue avec les Grecs. Par la suite, la ligue achéenne forme une alliance avec Rome. Tite-Live laisse entendre que le discours de L. Calpurnius a été déterminant.

Sa nomination est probablement le fait de T. Quinctus Flaminus²⁰⁷. Toutefois, avec le parrainage de ce dernier et cet exploit en Orient, L. Calpurnius (13) aurait dû avoir une belle carrière politique devant lui. L'absence d'autres magistratures laisse penser qu'il est mort par la suite en Orient²⁰⁸.

206 Liv. XXXII. 19. 11.

207 HOFMANN-LÖBL I., *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, 39 p.

208 HOFMANN-LÖBL I., *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, 41 p. Toutefois, la possible mort du personnage ne reste qu'une hypothèse probable.

Bibliographie :

Evans R.J. « The Parents of Quintus Piso, Consul in 135 B. C. », *Phoenix*, 43-1, 1989, p. 69-71.

Broughton T. *The magistrates of the Roman Republic*, New York Atlanta, American philological association Scholars press, 1984, vol.I.

Forsythe G. « The Tribal Membership of the *Calpurnii Pisones* », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 83, 1990, p. 293-298.

Hofmann-Löbl I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, 39-42 p.

MÜNZER F. *RE*, spl : Calpurnius 13, col. 1365. Vol 5.

C. Calpurnius Piso (62), consul en 180.

Sources :

Liv. 39

Liv. XL

Liv. 45

Biographie :

Calpurnius Piso (62) est un *homo novus*. Il est le premier membre de sa famille à atteindre le consulat. Ce fait est assez étonnant quand on sait que les années 180 av. J.-C sont marquées par la puissance des Scipions opposés aux *Calpurnii* sur le plan politique. C. Flaminus aurait pu être un soutien de C. Calpurnius Piso (62), mais rien n'est sûr²⁰⁹.

Il est le fils de C. Calpurnius (61) Piso²¹⁰. Il est le second mari de Hostilia Quarta (27). Il est le père de Q. Calpurnius (86) Piso²¹¹ et de L. Calpurnius (87) Piso Caesoninus²¹².

209 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 29.

210 ZMESKAL K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 308.

211 BADIAN E. *THE CONSULS, 179-49 BC*, C.H. BECK, 1990, p. 400.

212 ZMESKAL K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 308.

Il est propréteur en Espagne lointaine (ultérieur) en 186 ou 185²¹³. Le préteur C. Atinius venait alors de vaincre Hasta, une place forte des Lusitaniens. Mais, il était mort pendant le siège. Ce qui amène le sénat à vouloir le remplacer. Pendant sa promagistrature, deux importantes batailles sont livrées. Bien que la première n'est pas racontée par Tite-Live comme une bataille²¹⁴. En effet, C. Calpurnius Piso et L. Quintus (son collègue), craignant la défaite contre les Lusitaniens à cause du terrain, auraient fait fuir leurs armées pendant la nuit. Il est intéressant de remarquer que Tite-Live nous indique que le camp romain fût pillé et que les Romains perdirent 5000 hommes. Tite-Live accorde ce fait à un départ précipité en pleine nuit. Mais, il est plus probable qu'il y ait eu bataille et défaite. Enfin, une autre bataille se déroule dans la même année. Les préteurs auraient alors infligé une lourde défaite aux Lusitaniens. Toutefois, Tite-Live développe assez longuement l'histoire²¹⁵. On peut alors souligner quelques éléments qui nous paraissent étranges, des contradictions au sein même de son récit. Il décrit la bataille comme un élément qui aurait mis en difficulté les préteurs (surtout Calpurnius qui commandait l'infanterie et qui aurait fait preuve d'une grande habileté). Or, lorsque Tite-Live nous donne les chiffres des pertes, c'est plusieurs dizaines de milliers de Lusitaniens qui sont morts ou capturés et même pas un millier de Romains. De même on souligne à la fin que les préteurs donnent des cadeaux à la cavalerie (Calpurnius est cité comme le premier questeur à faire des cadeaux). Des historiens ont déjà souligné le rôle qu'aurait pu avoir Calpurnius Piso Frugi dans la tradition livienne²¹⁶. Cette déformation aurait pu mener Tite-Live à cette contradiction citée plus haut. Quant à la distribution des cadeaux, il pourrait en réalité s'agir de récompense destinée à calmer une armée désireuse de rentrer à Rome, quitte à laisser une région instable sans protection²¹⁷.

En 184, il reçoit quelques jours avant son collègue un triomphe à Rome²¹⁸.

213 Liv. XXXIX. 6. 2 ; XXXIX. 8. 2

214 Liv. XXXIX .30

215 Liv. XXXIX .31.

216 HOFMANN-LÖBL I. *DIE CALPURNII: POLITISCHES WIRKEN UND FAMILIÄRE KONTINUITÄT*, FRANKFURT A.M, ALLEMAGNE, SUISSE, P. LANG, 1996. p. 30.

217 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 32.

218 Liv. XXXIX. 42. 2-3.

En 181, il fait partie d'un triumvir (*coloniis deducendis*) qui fonde Gravisca, une colonie en Étrurie. Il travaille alors avec P. Claudius Pulcher et C. Térentius Istra²¹⁹. Envoyer un *Calpurnius* pour cette mission n'est pas un hasard. Cette *gens* ayant une origine étrurienne.

Enfin, en 180, il devient consul²²⁰. Son collègue (A. Postumius Albinus Luscus) présente au sénat un rapport sur la pacification de l'Espagne citérieure. Ils furent assignés à la Ligurie. En début d'année, Calpurnius meurt au moment d'une épidémie. Toutefois sa femme Hostilia est accusée de l'avoir empoisonné pour faciliter l'accès au poste à son fils²²¹. Il est certain que P. Claudius Pulcher, ancien consul et ayant déjà travaillé avec lui l'a soutenu pour cette magistrature.

Bibliographie :

Evans R.J. « The Parents of Quintus Piso, Consul in 135 B. C. », *Phoenix*, 43-1, 1989, p. 69-71.

Badian E. *The Consuls, 179-49 BC*, s.l., C.H. Beck, 1990.

Brennan T. *The praetorship in the Roman Republic*, New York, Oxford University Press, 2000.

Broughton T. *The magistrates of the Roman Republic*, New York Atlanta, American philological association Scholars press, 1984, vol.I.

Forsythe G. « The Tribal Membership of the *Calpurnii Pisones* », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 83, 1990, p. 293-298.

MÜNZER F. *RE*, spl : Calpurnius 62, col. 1376. Vol 5.

Zmeskal K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 308.

Quarta Hostilia (27)

Source :

Liv. XL.37.5.

219 Liv. XL.29.2.

220 Liv. 40.35.1.

221 Liv. 40.37.1.

Biographie :

Mariée à Cn. Fulvius Flaccus (54) puis à C. Calpurnius Piso (62), elle est malheureusement citée dans les sources Liviennes comme la plus grande suspecte de l'empoisonnement de son mari.

Elle est probablement née dans les années 230 av. J.-C. Elle se marie avec Cn. Fulvius Flaccus avec qui elle a probablement deux enfants Cn. Fulvius (12) et Q. Fulvius (180)²²². Son premier mari est exilé en 211 par le père ou le mécène de C. Calpurnius Piso (62). Par la suite, elle se marie avec ce dernier et a deux enfants : L. Calpurnius. Piso Caesoninus (86) et Q. Calpurnius Piso (87). Or, elle est probablement trop vieille pour avoir elle-même ces enfants. Il s'agit probablement d'enfants qui sont le témoignage d'un premier mariage. Hostilia Quarta ayant approximativement 50 ans au moment de son second mariage.

Piso devient consul en 180 et meurt mystérieusement. Tite-Live indique qu'Hostilia est accusé de l'avoir empoisonné. L'accusation arrive à une période où de plus en plus d'accusations sont effectuées contre les matrones romaines²²³. Il est donc assez probable qu'elle ait été accusée à tort d'autant que Tite-Live nous indique qu'une épidémie frappait au même moment. Toutefois plus que les faits, c'est la raison pour laquelle Quarta Hostilia est accusée qui nous intéresse. La motivation que nous donne Tite-Live de son acte est le fait qu'ainsi elle aurait permis à son fils Q. Fulvius Flaccus de devenir consul. Toutefois, l'étude d'I. Hoffman-Löbl voit dans ces actes le reflet des relations entre *Fulvii Flacii* et *Pisones*²²⁴. Le mariage montre clairement le soutien que les *Hostilii* et *Fulvii Flacii* apportait à Calpurnius Piso (62). Or au moment de la mort de ce dernier, il existe très probablement une inimitié entre ces *gentes* (d'autant que l'ancien mari de Quarta Hostilia avait été exilé après l'initiative de ce Calpurnius Piso (61)) et I. Hoffman-Löbl pense que les *Hostilii* jouait le rôle de médiateur²²⁵.

222 ZMESKAL K. « *ADFINITAS: DIE VERWANDTSCHAFTEN DER SENATORISCHEN FÜHRUNGSSCHICHT DER RÖMISCHEN REPUBLIK VON 218-31 V. CHR.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 136.

223 Jean-Marie PAILLER, « Les matrones romaines et les empoisonnements criminels sous la République », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 131-1, 1987, pp. 111-128.

224 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 37-38.

225 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 37-38 .

Bibliographie :

Evans R.J. « The Parents of Quintus Piso, Consul in 135 B. C. », *Phoenix*, 43-1, 1989, p. 69-71.

Hofmann-Löbl I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. .

Zmeskal K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 136

L. Calpurnius Piso Caesoninus (87), consul en 148.

Sources :

Liv. *Per.* 47.

App. *Ib.* 56.

App. *Lib.* 110 ; 112.

Zon. 9. 29.

Vite. *Ant.*, Degrassi 160f

Biographie :

Calpurnius Piso Caesoninus (87) est le fils de Calpurnius Piso (62). Il est aussi le potentiel frère de Calpurnius Piso (73) et de Calpurnius Piso (86) qui ont tous les deux été consuls. Toutefois, un problème se pose avec ce Calpurnius : son *cognomen*. Au vu de l'âge de Quarta Hostilia, elle ne peut être sa mère. Il est donc soit adopté soit le fils d'un précédent mariage. Pour autant il n'est probablement pas le porteur du *cognomen* de sa mère et il est peu probable qu'il ait été adopté alors qu'il a déjà deux frères. Son *cognomen* est probablement le résultat d'un héritage ultérieur à sa vie²²⁶, d'une influence sur Tite-Live qu'aurait pu avoir un de ses descendants Caesoninus.

Il est préteur en 156²²⁷. Puis préteur en Espagne en 154. Depuis 155, en Espagne, les Romains sont en guerre contre les Lusitaniens. Calpurnius Piso Caesoninus est alors

226 HOFMANN-LÖBL I., *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 46.

227 BRENNAN T. *The praetorship in the Roman Republic*, New York, Oxford University Press, 2000, p 740.

uniquement cité dans les sources pour dire qu'il commandait des troupes et qu'il a connu une grande défaite²²⁸. Le fait que son père ait fait la guerre et ait vaincu les Lusitaniens a pu jouer en sa faveur lors des élections²²⁹. Il faut noter que c'est de nouveau un Calpurnius qu'on envoie en Espagne. L'idée d'I. Hoffman-Lobl comme quoi les Calpurnius auraient créé un réseau de clientèle en Espagne paraît plus que probable.

Enfin, en tant que consul en 148, il se retrouve au sein des guerres puniques. Les seuls témoignages qu'on ait nous indiquent que ce Calpurnius Piso Caesoninus a débuté des sièges qui n'ont pas abouti en Afrique²³⁰. Il doit très probablement sa magistrature au soutien de M. Manilus avec qui il a servi en Espagne. I. y voit là les bases d'une alliance entre la *gens Calpurnia* et la *gens Manilia*. C'est Scipion qui reprendra son consulat.

Bibliographie :

Broughton T. *The magistrates of the Roman Republic*, New York Atlanta, American philological association Scholars press, 1984, vol.I.

Brennan T. *The praetorship in the Roman Republic*, New York, Oxford University Press, 2000.

Evans R.J. « The Parents of Quintus Piso, Consul in 135 B. C. », *Phoenix*, 43-1, 1989, p. 69-71.

Forsythe G. « The Tribal Membership of the *Calpurnii Pisones* », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 83, 1990, p. 293-298.

Hofmann-Löbl I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 43-55.

MÜNZER F. *RE*, spl : Calpurnius 87, col. 1386-1387. Vol 5.

Zmeskal K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 310.

Calpurnius Piso (73/11), consul en 139.

²²⁸ Appien *Ib.* 56. Livy. *Per.* 47.

²²⁹ HOFMANN-LOBL I., *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 48.

²³⁰ App. *Lib.* 110 et 112; Zon. 9.29.

Source :

RRC. 153.

Lex Villia

Liv. Oxy. *Per.* 54

Val. Max. 1.3.2

Chr. 354

Biographie :

Ce Calpurnius fait débat. Calpurnius Piso (73) est soit le fils de Calpurnius Piso (62) soit le fils de Calpurnius Piso (68). I. Hoffman-Löbl considère que le père est Calpurnius Piso (62)²³¹. Pour cela, elle se base sur le fait que Calpurnius Piso (73) a eu le poste de maître des monnaies. Or cette magistrature a été mise en place sous le consulat de Calpurnius Piso (62) et succède généralement au fils. Toutefois, les dates d'apparition des monnaies coïncident aussi avec le consulat de 180. Cependant l'argument n'est pas certain. Qui plus est, Calpurnius Piso (68) n'est probablement pas son père, mais un ancêtre (Forsythe). Au vu de son âge. Son *praenomen* laisse clairement supposer qu'il est un ancêtre et que Calpurnius Piso (62) n'a rien avoir avec ce Calpurnius. Par conséquent la prudence me fera placer ce Calpurnius à part des fils de Calpurnius (62) parce qu'il aurait qui plus est pour effet d'annuler toute possibilité d'adoption pour Calpurnius Piso Caesoninus. D'autant qu'il est même probable qu'il soit un descendant de Calpurnius Piso (68) et que c'est encore la pensée majoritaire actuelle comme le montrent les travaux de Zmeskal.

Il n'a pas eu la plus longue magistrature, mais on sait qu'il a fait partie du triumvir monétaire²³².

En 141, il est préteur²³³. À ce moment, Ap. Claudius Pulcher est consul et fermement opposé aux Scipions. Toutefois un rapprochement entre ces deux derniers n'est qu'hypothétique comme l'indique Zmeskal²³⁴.

231 HOFMANN-LÖBL I., *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 56.

232 RRC. 154.

233 *Lex Villia*.

234 ZMESKAL K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik*

En 139, il est consul²³⁵. Aucune note n'est particulièrement faite sur son consulat.

Bibliographie :

Broughton Thomas Robert Shannon, *The magistrates of the Roman Republic*, New York Atlanta , American philological association Scholars press , 1984, vol.I.

Evans R.J. « The Parents of Quintus Piso, Consul in 135 B. C. », *Phoenix*, 43-1, 1989, p. 69-71.

Hofmann-Löbl I., *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, 56-60.

MÜNZER, *RE*, entrée Calpurnius 11, col. 1365. Vol 5.

MÜNZER, *RE*, entrée Calpurnius 73, col. 1382-1383. Vol 5.

Zmeskal Klaus, « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », 2009, pp. 313-314.

Q. Calpurnius (86) Piso, consul en 135.

Sources :

SIG. III. 683. 42.

App. *Ib.* 83.

App. *Illyr.* 10.

Liv. *Per.* 56.

Oros. 5.6.1.

Biographie :

Il est probablement le fils d'Hostilia Quarta (27), C. Calpurnius (62) Piso et le frère de L. Calpurnius (87) Piso Caesoninus. Mommsen et Evans pensaient qu'il était le fils de Cn. Calpurnius (13). Il est le père d'un Q. Calpurnius Piso et le grand-père de C. Calpurnius (63) Piso²³⁶.

von 218-31 v. Chr. », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 313.

235 Liv. Oxy. *Per.* 54; Val. Max. 1.3.2 ; Chr. 354.

236 HOFMANN-LÖBL I., *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 63.

Les sources littéraires attestent que Q. Calpurnius Piso (86) a été préteur entre 138 et 135. Selon I. Hoffman-Lobl, il est gouverneur de rang prétorique de Macédoine. Des inscriptions attestent qu'il s'est prononcé dans un différend frontalier entre Sparte et la Messénie autour de Denthietalis²³⁷. Il a donc été préteur en 138. Il prend alors la défense de la Messénie en confirmant la décision de Mummius par le tribunal arbitral milésien. Au passage, ce Calpurnius crée des liens dans la région attestée par des sources épigraphiques qui montre des relations de clientèles entre Piso et des habitants de Macédoine²³⁸.

En 135, il est consul²³⁹. I. Hoffman-Lobl met en avant que son collègue soit Ser. Fulvius Flaccus (63)²⁴⁰. Ce qui peut indiquer un abaissement des tensions entre les *Fulvii Flacii* et les *Calpurnii*. Lors de son consulat, il est envoyé en Espagne contre les Numantins. Il attaque la région de Pallentia, fait un peu de butin et reste une bonne partie de son mandat en Carpetania²⁴¹. Appien lui reproche son inactivité. Ser. Fulvius Flaccus est quant à lui occupé en Illyrie²⁴². Au bout d'une année, il est renvoyé au profit de Scipion Émilien. C'est la deuxième fois qu'un Scipion prend la place d'un Calpurnius et I. Hoffman-Lobl voit là la base d'une rivalité. Toutefois, s'il y a jeux de rivalité, il est à encre dans le contexte géographique associé à la fonction de consul. Il est donc aussi à placer dans le contexte de l'Hispanie ultérieure.

Bibliographie :

Badian E. *The Consuls, 179-49 BC*, s.l., C.H. Beck, 1990.

Brennan T. C. *The praetorship in the Roman Republic*, New York, Oxford University Press, 2000.

Broughton T. R. S. *The magistrates of the Roman Republic, New York Atlanta, American philological association Scholars press, 1984, vol.I.*

237 SIG. 683. 1. 43.

238 HOFMANN-LÖBL I., *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 61.

239 App. *Ib.* 83 ; Oros. 5.6.1

240 HOFMANN-LÖBL I., *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 63.

241 App. *Ib.* 83

242 App. *Illyr.* 10

Evans R.J. « *The Parents of Quintus Piso, Consul in 135 B. C.* », *Phoenix*, 43-1, 1989, p. 69-71.

Forsythe G. « *The Tribal Membership of the Calpurnii Pisones* », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 83, 1990, p. 293-298.

Hofmann-Löbl I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, 61-64p.

MÜNZER F. *RE*, spl : Calpurnius 86, col. 1386. Vol 5.

L. Calpurnius Piso Frugi Censorius (96), censeur en 120.

Sources :

CIL 1.2.583.

Lex Agraria.

Fast. Cap., Degrassi 52f., 125, 470f.

Cic. *Verr*, II. 3. 195 ; 4. 56 ; *Off*. II. 75 ; *Att*. I. 19 ; *Brut*. 106 ; *Flacc* ; *Tusc*. III. 48 ; *Brut*. 106 .

Dion. Hal. II. 38. 3 ; 39.1 ;

Pli. *NH* XIII. 87 ; XXXIII. 11.

Plut. *TG* 9. 1.

Frontin. *Str*. IV. 1. 26.

Tac. *Ann*. 15

Val. Max. II. 7. 9 ; IV. 3. 10.

Flo. II. 7. 7.

Vell. II. 2. 2.

Chr. 354.

Biographie :

Selon sa filiation, il est le fils de L. Calpurnius Piso (13)²⁴³. Il est le père de L. Calpurnius Piso Frugi (97)²⁴⁴.

243 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. ?.

244 Pli. *Nh*. XXXIII. 11

Au cours de sa vie, il reçoit le second *cognomen* Frugi et le troisième *cognomen* (qui apparaît de manière très variable) de Censorinus. C'est à partir de ce moment que l'on peut distinguer plusieurs *stirpes* dans la *gens Calpurnia*.

Il est tribun de la plèbe en 149. Le fait qu'il soit issu de la noblesse rend sa nomination à ce poste étrange pour *I.* En effet, le tribunat de la plèbe est une magistrature qui est surtout visée par les nouvelles noblesses plébéiennes et les *homo novus*. Pourtant, sa *gens* s'est déjà illustrée avec 4 membres devenus consuls. Pendant sa magistrature il instaure la *lex Calpurnia de Repetundis* visant à punir les détournements de fonds des gouverneurs dans les provinces²⁴⁵. Ce qui explique sa présence dans les discours de Cicéron contre Verrès²⁴⁶. Toutefois, Cicéron cite beaucoup ce Calpurnius alors qu'il s'en rapporte plus à ce qu'elle advient plus tard lorsqu'elle est modifiée pour défendre citoyens et provinciaux, fait dont il est conscient²⁴⁷. I. Hoffman-Löbl émet l'hypothèse que cette loi soit destinée à protéger les intérêts des *Calpurnii* en Espagne²⁴⁸. Elle présente aussi ce Calpurnius comme protégé et soutenu par T. Quinctius Flaminus (46) fils de T. Quinctus Flaminus (45) qui aurait déjà promu son père en l'envoyant à la ligue achéenne. Toutefois, tout ceci reste de l'ordre de l'hypothèse.

Il est préteur entre 138 et 134 en Sicile au moment de la 1^o Guerre Servile. Si on se fie à Florus²⁴⁹, il est censeur soit en 137 soit en 136 (en fonction de l'ordre que l'on peut estimer croissant ou décroissant dans lequel sont les préteurs). T. Broughton émet l'hypothèse d'une préture en 138, car connaissant un échec militaire, il lui aurait fallu plusieurs années pour pouvoir atteindre ensuite le consulat²⁵⁰. Toutefois, ce passage provient d'un livre de Tite-Live qui est perdu. Et Florus nous indique que L. Calpurnius Piso Frugi aurait mené une bataille et aurait été vaincu par les esclaves révoltés en Sicile. Ce qui amène Brennan à remettre en

245 CIL 1.2.583, Tac. *Ann.* 15.20.

246 Cic. *Verr.* II. 3. 195 ; 4. 56.

247 Cic. *Off.* II. 75.

248 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 68-84.

249 Flo. II. 7. 7

250 BROUGHTON T. *The magistrates of the Roman Republic*, New York (N.Y.) Atlanta (Ga.), American philological association Scholars press, 1951, vol. I, pp. 68-84.

question cette préture, car à la suite de cette défaite, il serait nommé Consul²⁵¹. Qui plus est, Florus ne nomme pas toujours correctement les magistratures. Piso aurait donc peut-être mené la guerre en Sicile seulement en tant que consul. Toutefois, les sources montrent Calpurnius vainqueur des révoltés en tant que consul alors que Florus le désigne comme ayant connu des défaites. La théorie de Broughton paraît donc plus probable.

Il est consul en 133²⁵². Il n'y a aucun doute sur la date puisqu'il fait son consulat en même temps que Tibère Gracchus propose sa réforme agraire. Mucius Scaevola, son collègue (nommé premier consul) fournit une aide à T. Gracchus en le guidant dans sa réforme et s'oppose à la violence employée pour arrêter T. Gracchus, mais défend par la suite les meurtriers. Son collègue accorde son soutien dans un premier temps à Tibère, mais à la suite de sa réforme et de sa tentative de se faire réélire, il s'oppose à ce dernier. Piso n'était pas à Rome²⁵³ et était probablement dans un premier temps un personnage qui aurait réagi avec neutralité ou une certaine austérité²⁵⁴. Il est difficile de juger sa position puisqu'il est lui-même un réformateur par le passé, mais il s'est aussi opposé à C. Gracchus.

L. Calpurnius Piso Frugi est nommé deuxième consul et est envoyé par le sénat en Sicile. Depuis l'année précédente, l'un des deux consuls est envoyé en Sicile pour vaincre les esclaves suite aux échecs répétés des préteurs. Lors de son consulat, *I.* théorise qu'il choisit probablement comme préteur, Marcus Perperna, un *homo novus* d'origine étrusque²⁵⁵. Il place le siège devant Henna. Deux actes particulièrement notables ressortent de son consulat. Il réorganise l'armée en châtiant C. Titius, un chef de cavalerie qui s'était rendu face aux esclaves. Il le punit en l'obligeant à monter la garde devant la tente de l'État major vêtu d'une toge déchiré sans chaussures et sans épée. Il n'a pas le droit de vivre avec le reste des hommes. Les hommes qui se sont rendus deviennent fantassin et sont mêlés aux frondeurs²⁵⁶. Il aurait aussi décerné lors du partage du butin une couronne d'or de 3 onces à son fils

251 BRENNAN T. *The praetorship in the Roman Republic*, New York, Oxford University Press, 2000, p. 738.

252 Lex Agraria ; Att. I. 19. 4 ; Fast. Cap., Degrassi 52f., 125, 470f ; Chr. 354.

253 Plut. *TG* 9.1 ; Vell. II. 2. 2.

254 Earl D.C. « *Calpurnii Pisones in the second century B.C.* », *Athenaeum* 38 (1960), pp. 283-298.

255 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 68-84.

256 Val. Max. II. 7. 9 ; Front. *Str.* IV. 1. 26.

(*corona aurea*²⁵⁷). Seulement, il le fait de manière symbolique en lui donnant la quantité d'or sur ses fonds privés pour servir l'État²⁵⁸. Toutefois, le fait que Pline cite les annales de Calpurnius Piso Frugi laisse penser que cette anecdote est en fait tirée de ses annales. On ne peut donc pas être sûr de la véracité de ces faits. Il est grandement possible puisque les sources qui nous rapportent ces événements sont tardives que les anecdotes soient déformées. Cependant, il faut au moins remarquer que L. Calpurnius Piso Frugi a laissé une image d'un homme sévère et juste puisque si on ne peut être sûr de la véracité des anecdotes, personne ne les contredit.

En 123, il s'oppose fermement aux lois sur les céréales de Caius Gracchus. Les historiens ne sont pas d'accord quand il s'agit de travailler cette opposition. Certains comme J. Martha pensent Calpurnius Piso Frugi comme l'ennemi juré de C. Gracchus. Mais d'autres comme A. Boudou encourage à un certain recul. Cette opposition est rapportée par Cicéron,²⁵⁹ mais aussi par Tite-Live qui indirectement prend une position conflictuelle avec les Gracques. Ce qui est partiellement la conséquence de ses lectures, dont L. Piso Frugi. Cicéron accorde dans ses textes un assez grand crédit à Calpurnius Piso Frugi. Une question reste : L. Calpurnius Piso Frugi et C. Gracchus étaient-ils des ennemis dont l'opposition témoignait d'une violente haine comme semble l'indiquer Cicéron ? Certes, ils ont eu des avis contraires vis-à-vis des lois agraires de Caius. Piso pense que Caius dépense inconsidérément l'argent de Rome. Mais pourquoi Piso se serait-il opposé plus qu'un autre ? Il me paraît compliqué de déterminer si Piso est davantage cité pour les annales qu'il le montre comme un homme juste et austère ou pour avoir été l'un des plus grands ennemis de Caius. Il est donc évident que Piso était un ennemi de Caius. Pour autant, je pense qu'il devait être un ennemi parmi d'autres, mais jouissant déjà d'une grande notoriété et cité par Cicéron pour s'être assez farouchement opposé à Caius et pour avoir laissé de lui l'image d'un homme austère par ses annales. *I.* met d'ailleurs en garde contre le fait de voir en ce Calpurnius le grand ennemi des Gracques. En effet, les Gracques ont reçu le soutien des Fulvii et des Claudi Pulchri qui était anciennement des soutiens des *Calpurnii*. Il se pourrait donc que l'opposition entre ce Calpurnius et Caius fût beaucoup moins grande que ce que l'ont pensé. Ils étaient rivaux, opposés sur la scène de

257 Plin. *Nh.* XXXIII. 11.

258 Val. Max. IV. 3. 10.

259 Cic. *Tusc.* III, 48.

la politique, mais parmi d'autres. Piso s'est démarqué des ennemis des Gracques sûrement par ses annales qui lui ont valu une reconnaissance posthume d'ennemi des Gracques.

En 120, il est censeur avec Q. Caecili Metelus. C'est à ce moment qu'il reçoit le nouveau *cognomen* de *Censorius*. Il n'a pas pu faire d'autres censures, mais il s'agit d'une date hypothétique puisque les sources²⁶⁰ ne donnent pas les dates²⁶¹. C'est une magistrature très importante qui montre à la fois la *dignitas* que possédait ce Calpurnius, mais aussi la *dignitas* de sa *gens*. En même temps cette magistrature montre un certain affranchissement de la *gens Calpurnia* vis-à-vis de leurs anciens soutiens grâce auquel ils se sont imposés à Rome. La *gens* paraît plus autonome pouvant s'opposer aux Gracques alors soutenues par les anciens soutiens de la *gens Calpurnia*.

Très probablement après son *cursus honorum* ou pendant sa censure²⁶², il rédige les Annales retraçant très probablement en 7 tomes l'Histoire de Rome, de sa préhistoire à 146²⁶³. Certaines hypothèses lui accordent un huitième livre allant jusqu'à peu près 120 après sa censure²⁶⁴. En revanche, il est considéré comme l'un des premiers annalistes et est perçu comme ayant un goût prononcé pour l'anecdote, par nos contemporains. Pourtant, son œuvre semble être très importante pour les historiens latins. Et les historiens lui reconnaissent une recherche de la vérité qui lui aurait permis de repousser certaines rumeurs erronées, mais trop souvent pour les remplacer par d'autres erreurs. Il est certain qu'il a eu un impact fondamental dans la perception qu'avaient les Romains de sa *gens*. C'est d'ailleurs probablement de ses annales que vient le rattachement mythique de la *gens Calpurnia* à Numa Pompilius²⁶⁵.

Bibliographie :

260 Dion. Hal. II. 38. 3 ; 39.1 ; Plin. *NH* XIII. 87.

261 BROUGHTON T. *The magistrates of the Roman Republic*, New York (N.Y.) Atlanta (Ga.), American philological association Scholars press, 1984, vol.I, p. 123.

262 L'idée dominante est après, mais *I.* pense qu'il a pu commencer la rédaction pendant sa censure

263 l'annalistique

264 FORSYTHE G. *The historian L. Calpurnius Piso Frugi and the Roman annalistic tradition*, Lanham, Md. : University Press of America, 1994, pp. 404-408.

265 VERDIÈRE Raoul, « Autour d'un nouveau fragment des "Annales" de L. Calpurnius Piso Frugi, source du "De laude Pisonis" de T. Calpurnius Siculus? », *Latomus*, 1970, vol. 29, n° 1, p. 133-136.

- Badian E. *The Consuls, 179-49 BC*, s.l., C.H. Beck, 1990, 413 p.
- Betts I. Marshall B. « The Lex Calpurnia of 149 BC », *Antichthon*, 47, 2013, pp. 39-60.
- Brennan T. *The praetorship in the Roman Republic*, New York, Oxford University Press, 2000.
- Broughton T. *The magistrates of the Roman Republic*, New York (N.Y.) Atlanta (Ga.), American philological association Scholars press, 1984, vol.I.
- Chassignet M. *L'annalistique romaine. Tome II. L'annalistique moyenne (fragments)*, Paris, Les Belles Lettres, 1999.
- Cornell T. Bispham E. *The Fragments of the Roman Historians*, Oxford University Press, 2013.
- Earl D.C. « *Calpurnii Pisones* in the second century B.C. », *Athenaeum* 38 (1960), pp. 283-298.
- Engels D. « Déterminisme historique et perceptions de déchéance sous la république tardive et le principat », *Latomus*, 68-4, 2009, pp. 859-894.
- Evans R.J. « *The Parents of Quintus Piso, Consul in 135 B. C.* », *Phoenix*, 43-1, 1989, p. 69-71.
- Ferguson W. « *The Lex Calpurnia of 149 b.c.* », *The Journal of Roman Studies*, 11, 1921, pp. 86-100.
- Forsythe G. « The Tribal Membership of the *Calpurnii Pisones* », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 83, 1990, p. 293-298.
- Forsythe G. *The historian L. Calpurnius Piso Frugi and the Roman annalistic tradition*, Lanham, Md. : University Press of America, 1994.
- HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 68-84.
- Liebalddt H. *De L. Pisone, Annalium scriptore*, Naumburg a/S., K.A. Klaffenbach, 1836.
- MÜNZER F. *RE*, spl : Calpurnius 96, col. 1386. Vol 5.
- Richardson J. S. « The Purpose of the Lex Calpurnia de Repetundis », *The Journal of Roman Studies*, 77, 1987, pp. 1-12.
- Syme R. « Piso Frugi and Crassus Frugi », *The Journal of Roman Studies*, 50-1-2, 1960, p. 12-20.
- Verdière R. « Autour d'un nouveau fragment des "Annales" de L. Calpurnius Piso Frugi, source du "De laude Pisonis" de T. Calpurnius Siculus? », *Latomus*, 1970, vol. 29, n° 1,

pp. 133-136.

Wiseman T-P. « G. Forsythe, The Historian L. Calpurnius Piso Frugi and the Roman Annalistic Tradition. Lanham, MD: University Press of America, 1994. Pp. xi + 552. ISBN 0-8191-9742-4. US\$67.50. », *The Journal of Roman Studies*, 86, 1996, p. 200-201.

Zmeskal K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 314.

Calpurnius Piso Caesoninus (88), consul en 112.

Sources :

CIL 1(2).2.585 ; CIL 1(2).2.672

Cic. *De Or.* 2. 265.

Caes. *BG I.* 12. 7.

App. *Celte.* 1.3 .

Chr. 354.

Oros. V. 15. 24.

Biographie :

Il est le fils de Calpurnius Piso Caesoninus (87). Il est le père de Calpurnius Piso Caesoninus (89).

Broughton théorise qu'en 115, ce Calpurnius aurait été préteur²⁶⁶. Il se base sur la *lex Villia* qui exige que les magistratures soient séparées de deux ans et que les consuls aient au moins fait une préture. La date n'est donc pas sûre. Stumpf lui attribue un cistophore à Calpurnius du fait qu'il était consul en 112. Il se base sur la date du cistophore émis après 122 av. J.-C. Quand, ce Calpurnius a été préteur, c'était donc sûrement en Asie²⁶⁷.

Il est consul en 112 comme l'attestent plusieurs sources²⁶⁸. Mais aucun fait ne nous est

266 BROUGHTON T. *The magistrates of the Roman Republic*, New York (N.Y.) Atlanta (Ga.), American philological association Scholars press, 1984, vol.I, p. 532.

267 STUMPF G. « C. Atinius C.F., Praetor in Asia 122-121 V. Chr., auf einem Kistophor », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 1985.

268 CIL 1(2).2.585 ; Chr. 354 ; CIL 1(2).2.672.

rapporté de son consulat. Toutefois, il est consul en même temps que M. Livius Drusus. Il est possible qu'un rapprochement ait pu être souhaité par les *Calpurnii* comme l'indique I. Hoffman-Löbl, mais la mort de ce Calpurnius empêche un approfondissement²⁶⁹.

Cicéron nous rapporte qu'un Piso aurait été accusé d'extorsions²⁷⁰. Le fait qu'il soit mis en accusation par un Gallus a mené les historiens à penser qu'il s'agissait forcément d'un gaulois. Broughton présentait déjà Gallus comme un potentiel membre d'une grande famille romaine et pas comme un gaulois tout en maintenant que l'extorsion se passait en Gaule Cisalpine. De ce fait, il lui accordait un potentiel proconsulat en 111. Toutefois, I. propose l'hypothèse sur la base des travaux de Stumpf de penser cette extorsion en Asie et donc sous sa préture²⁷¹. Il faut reconnaître que l'affaire est très mal documentée et est donc très hypothétique. La seule information sûre dont on dispose et qu'un Calpurnius a été accusé d'extorsion. Toutefois, l'identification de ce Calpurnius n'est pas certaine²⁷².

En 107, il est légat en Gaule transalpine et meurt sous les ordres du consul Cassius contre les *Tigurini*²⁷³. Il est étrange qu'un ancien consul soit envoyé en tant que légat alors qu'un consul dirigeait déjà l'armée. Plusieurs éléments confirment pourtant bien la présence d'un Calpurnius en Gaule, notamment la présence de C. Popilius Laenas en tant que second légat²⁷⁴. Hoffman présente toutefois deux hypothèses : Caesoninus ne serait pas mort en Gaule, mais en Grèce. Et la plus probable, Cassius était préteur sous les ordres de Caesoninus en 112. Le faire revenir en tant que légat pour gouverner la Gaule était censé créer une forme d'alliance entre les deux *gentes*. D'ailleurs l'identification de ce Caesoninus au sein des sources racontant sa mort repose principalement sur la présence de Laenas et Cassius.

269 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 85.

270 Cic. *De Or.* 2. 265.

271 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 87.

272 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 86.

273 Caes. *BG* 1.12.7 ; App. *Celte*. 1.3 ; Oros. 5.15.24

274 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 88.

Bibliographie :

- Badian E. *The Consuls, 179-49 BC*, s.l., C.H. Beck, 1990, 413 p.
- Brennan T. Corey, *The praetorship in the Roman Republic*, New York, Oxford University Press, 2000.
- Broughton T. *The magistrates of the Roman Republic*, New York (N.Y.) Atlanta (Ga.), American philological association Scholars press, 1984, vol.I.
- Forsythe G. « The Tribal Membership of the *Calpurnii Pisones* », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 83, 1990, p. 293-298.
- Hofmann-Löbl I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 84-90.
- MÜNZER F. *RE*, spl : Calpurnius 88, col. 1386. Vol 5.
- Zmeskal K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, pp. 317-318.

L. Calpurnius Bestia (23), consul en 111.

Sources :

- Lex Agr. of 111
- CIL 1 .2.585 ; 1 .2.696
- Cic. Brut. 128
- Sall. Iug. 27.4
- Liv. Per. 64
- Oros. 5.15.1
- Val. Max. 1.8.11; 7.5.2
- Plut. Mar. 9.3
- Flor. 1.36.7
- Eutrop. 4.26.1

Biographie :

Il est le père de Calpurnia (125)²⁷⁵.

²⁷⁵ Vell. II. 26,3.

En 121-120, il est membre du triumvir agraire à la suite de l'élimination de Caius Gracchus. Il aurait été selon une inscription actif à Carthage.

En 121-120-119, il est tribun de la plèbe. Il demande le retour de M. Pompilius Laenas qui s'était exilé pour éviter une condamnation de Caius Gracchus²⁷⁶.

Entre 117 et 113, il a exercé une préture que l'on devine à partir de la *lex Villia*. Broughton la place en 115. Il a alors probablement bénéficié de l'aide Aemilius Scaurus (140).

En 111, il est consul²⁷⁷ et mène la guerre contre Jugurtha²⁷⁸. Il a sans doute bénéficié de l'aide du consul de 112, L. Piso Caesoninus (88). Il se laisse corrompre par Jugurtha dernier, ce qui lui vaut un procès à la suite de la démarche du tribun de la plèbe, C. Mummius. Le procès est mené par les partisans des Gracque qui opèrent un retour sur la scène politique (Sall. Jug. 40.3). Hoffman pense que la personne ciblée par le procès de C. Memmius est le partisan de Calpurnius Bestia, M. Aemilius Scaurus (140)²⁷⁹.

En 109, à la suite d'un procès, il est exilé au nom de la loi Mamelia (Cic. Brut. 128). Par la suite, il a probablement soutenu les Italiens dans leur recherche de la citoyenneté pendant les guerres civiles.

Bibliographie :

Badian E. *The Consuls, 179-49 BC*, s.l., C.H. Beck, 1990, 413 p.

Brennan T. Corey, *The praetorship in the Roman Republic*, New York, Oxford University Press, 2000.

Hofmann-Löbl I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 90-103.

MÜNZER F. *RE*, spl : Calpurnius 23, col. 1386. Vol 5.

²⁷⁶ Cic. *Brut.* 128.

²⁷⁷ *Lex Agraria* ; CIL 1 .2.585 ; Oros. 5.15.1 ; Cic. *Brut.* 128 ; Sall. *Iug.* 27.4 ; Val. Max. 1.8.11 ; 7.5.2 ; Obseq. 39 ; Eutrop. 4.26.1 ; Liv. *Per.* 64.

²⁷⁸ Sall. *Iug.* 32.2; 85.16; Liv. *Per.* 64; Plut. *Mar.* 9.3; Flo. 1.36.7; Eutrop. 4.26.1; Oros. 5.15.4.

²⁷⁹ Hofmann-Löbl I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 97.

Zmeskal K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 306.

Calpurnius Piso Frugi (97), préteur en 112.

Sources :

Cic. *Verr.* IV. 56.

Plin. *Nh.* XXXIII. 11.

App. *Ib.* 99.

Val. Max. IV. 3. 10.

Biographies :

Il est le fils de Calpurnius Piso Frugi (96). Aucun doute possible puisqu'ils sont cités ensemble lorsque son père lui remet une *corona orea*.

Il est le père de M. Pupius Piso Frugi (10)²⁸⁰ et de L. Calpurnius Piso Frugi (98).

Il est légat sous les ordres de son père en 133. Si on en juge à la date, il est probable qu'il était en train de faire son service militaire. Ce qui explique pourquoi son *cursus honorum* semble plus tardif. À ce moment, il reçoit la *corona aurea*. Comme le signale I. Hoffman Lobl, ce Calpurnius possède beaucoup de facteurs qui auraient pu en faire un grand homme politique.

Il aurait été préteur en 112 selon Broughton²⁸¹. Cicéron rapporte qu'avant sa mort, il s'était fait refaire un anneau en or. Et pour que tout le monde puisse attester de la circulation et de l'usage de l'or, il aurait demandé à l'orfèvre de le faire en public. Il meurt en tué au combat en 111 en Hispanie Ulérieure en tant que préteur.

Enfin, Hoffman explique l'absence du consulat ou d'autres magistratures dans son *cursus*

280 ZMESKAL K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 314. Selon I. Hoffman Lobl, ces deux entrées différenciées par Munzer sont une seule et même personne.

281 Broughton T. *The magistrates of the Roman Republic*, New York (N.Y.) Atlanta (Ga.), American philological association Scholars press, 1984, vol.I, p. 539.

honorum par la domination de la politique romaine par Scipio Aemilianus.²⁸².

Bibliographie :

Brennan T. Corey, *The praetorship in the Roman Republic*, New York, Oxford University Press, 2000.

Broughton T. *The magistrates of the Roman Republic*, New York (N.Y.) Atlanta (Ga.), American philological association Scholars press, 1984, vol.I.

Forsythe G. « The Tribal Membership of the *Calpurnii Pisones* », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 83, 1990, p. 293-298.

Hofmann-Löbl I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 84-90.

MÜNZER F. *RE*, spl : Calpurnius 97, col. 1386. Vol 5.

Syme R. « Piso Frugi and Crassus Frugi », *The Journal of Roman Studies*, 50-1-2, 1960, p. 12-20.

Zmeskal K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 314.

Q. Calpurnius Piso (17), préfet de la flotte avant 99.

Sources :

SIG. 12.5.841

Biographie :

Il est le fils de Q. Calpurnius Piso (86), consul en 135²⁸³.

Il est préfet avant 99. Probablement de la flotte²⁸⁴. Il vient confirmer l'importance de la présence des *Calpurnii* en Grèce.

282 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 103-104.

283 SIG. 12.5.841

284 SIG. 12.5.841

Bibliographie :

Hofmann-Löbl I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 59-60.

MÜNZER F. *RE*, spl : Calpurnius 17, col. 1386. Vol 5.

Zmeskal K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 315.

Calpurnius Piso Caesoninus (89)

Sources :

Cic. *Pis.* 14 ; 53 ; 62 ; 67 ; 87.

Cic. *Prov.* 7.

Cic. p. red. in *Sen.* 13 ; 15.

Biographie :

Calpurnius Piso Caesoninus est le fils de Calpurnius Piso Caesoninus (88). Leur *cognomen* permet de ne pas se tromper sur la filiation. Il est le père de Calpurnius Piso Caesoninus, le consul de 58. un *Calpurnii* d'une grande importance au I^{er} siècle.

Il se marie avec Calventia²⁸⁵. Ce mariage est très intéressant du peu qu'on en connaît. Les *Calventii* sont selon Cicéron, une famille de commerçants gaulois particulièrement riche. Le père de Calventia est un *praeco* (un crieur public) qui avait de bonnes relations locales²⁸⁶. I. Hoffman-Löbl voit ce mariage comme un recul vis-à-vis de la politique romaine pendant les guerres sociales . Il serait donc probablement intentionnel. Elle montre aussi l'intérêt de conclure un mariage avec une famille particulièrement riche. C'est ce dernier point qui intéresse le plus K. Zmeskal²⁸⁷. Cependant il s'interroge sur le fait que le mariage soit inscrit dans un plan à long terme dont on ne connaîtrait pas les détails ou s'inscrit dans une réaction à court terme en réaction à la politique romaine ou à un

285 Cic. ad Q. fr. III 1.11 ; Cic. *Pis.* 14 ; 53 ; 62 ; 67 ; Cic. *Prov.* 7 ; Cic. p. red. in *Sen.* 13-5

286 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p. 110.

287 Zmeskal K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 310-311.

appauvrissement récent.

Pour autant en 100 (Grueber) ou en 103, il est questeur urbain et chargé de l'approvisionnement en grain de la cité. Son collègue s'oppose à la *lex frumentaria de Saturnis*. L'émission de monnaie est en conséquence à la loi. Elle apparaît probablement entre 100 et 90 (hypothèse formulée sur l'équilibre de l'apparition des monnaies entre 110 et 90). Calpurnius est régulièrement cité à côté de Caepio et il est probable qu'il l'ait soutenu.

Pendant les guerres sociales, il aurait été responsable des armes²⁸⁸. L'absence de consulat est à interpréter comme un recul vis-à-vis de la politique à Rome pendant les temps dangereux des guerres civiles²⁸⁹. Ce qui pourrait expliquer qu'il se tourne davantage vers la sphère du militaire et son mariage avec une provinciale²⁹⁰.

Bibliographie :

Forsythe G. « The Tribal Membership of the *Calpurnii Pisones* », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 83, 1990, p. 293-298.

Hofmann-Löbl I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. ?.

MÜNZER F. *RE*, spl : Calpurnius 89, col. 1386. Vol 5.

Zmeskal K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. ?.

Calventia

Sources :

Cic. *Pis.* 14 ; 53 ; 62 ; 67 ; 87.

288 Cic. *Pis.* 87

289 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 106-113.

290 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 110-111.

Biographie :

Elle est la fille de Calventius, un homme d'origine gauloise qui était *praeco* autour des années 110-90. Elle descend d'une riche famille de marchands.

Elle se marie avec Calpurnius Piso Caesoninus (89), ce qui représente pour sa famille une superbe ascendance sociale. De son père *praeco*, elle devient la femme d'un membre d'une des principales *gentes* plébéiennes de la République romaine.

Ce mariage a-t-il servi des intérêts à court terme ou à long terme ? Nous ne pouvons répondre à la question aujourd'hui. Cependant, les intérêts principaux de ce mariage pour les *Calpurnii* sont l'argent et un détachement de la politique romaine.

Elle est la mère de Calpurnius Piso Caesoninus (90), le consul de 58.

Bibliographie :

Hofmann-Löbl I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 106-113.

Zmeskal K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 311.

Calpurnius Piso Frugi (98)

Sources :

RRC. 340.

Sisenna frg. 17.

Cic. *Verr.* II. 1. 119 ; 4. 56.

Cic. *Pis.* 87

Vell. II. 16. 3.

Biographies :

Il est le fils de Calpurnius Piso Frugi (97). Il est le frère de M. Pupius Piso Frugi Calpurnianus. Son frère est adopté et fait une très grande carrière politique et militaire. Il a

un fils C. Calpurnius Piso Frugi (93).

Il ne s'agit peut-être pas d'un Piso Frugi, mais d'un Caesonius Frugi. Il serait alors le petit fils du consul de 112 et aurait reçu le *cognomen* pendant sa vie²⁹¹. Toutefois, il est plus probable qu'il soit en réalité un Piso Frugi²⁹². Ce qui expliquerait que Cicéron le présente comme digne de son *nomen* et non pas de son *cognomen*. Rajoutons à cela que sa carrière est très inspirée par celle de Piso Frugi, le consul de 133. Enfin, il faut noter que la plupart des historiens défendent qu'il est le fils de Piso Frugi²⁹³.

Il a été tribun de la plèbe 89²⁹⁴. Le fragment de Sisenna lui attribue l'ajout de deux nouvelles tribus aux confédérés italiens et une mesure qui permettait aux soldats d'obtenir la citoyenneté pour acte de bravoure. Cette action nous rappelle encore la *lex Calpurnia* du consul de 133, une action donnant plus de droit aux alliés, mais nécessaire pour gouverner.²⁹⁵ Il est nommé par une commission extraordinaire²⁹⁶. Des monnaies sont produites en grande quantité pour la guerre. Pièce qui présente d'un côté Apollon et de l'autre un cavalier avec une palme, référence évidente aux *ludii apollinares*. Le lien entre Apollon et Marius n'est peut-être pas le facteur clef pour comprendre la présence d'Apollon. Il est plus probable que ce soit en référence avec les premières monnaies de la famille, associant *Calpurnii* et Apollon.

Il est préteur en Achaïe. Il s'inscrit dans la tradition d'une préture en orient, là où Calpurnius (86) avait déjà tissé des liens de clientèles.

Enfin en 74, il est préteur à Rome avec Verrès. Il s'oppose à ce dernier²⁹⁷ sur des édits que

291 Ronald SYME, « Piso Frugi and Crassus Frugi », *The Journal of Roman Studies*, 50-1-2, 1960, p. 12-20.

Cic *Pis.* 64.

292 Cic. *Verr* II. 1. 119.

293 Hofmann-Löbl I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp 113-120.

ZMESKAL K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 316.

FORSYTHE G. « The Tribal Membership of the *Calpurnii Pisones* », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 83, 1990, p. 293-298.

294 Sisenna frg. 17.

295 RRC. 340.

Verrès a fait passer. Piso aurait été obligé d'intervenir pour rendre la justice, car Verrès ne semblait pas respecter ses propres édits. Piso est loué d'une droiture, d'une sagesse et d'un sens de la justice très développé. Ce qui lui permettait de compenser les actions de Verrès. Il se serait montré digne du *cognomen Frugi*.

Bibliographie :

Brennan T. Corey, *The praetorship in the Roman Republic*, New York, Oxford University Press, 2000.

Broughton T. *The magistrates of the Roman Republic*, New York (N.Y.) Atlanta (Ga.), American philological association Scholars press, 1984, vol.I.

Forsythe G. « The Tribal Membership of the *Calpurnii Pisones* », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 83, 1990, p. 293-298.

Hofmann-Löbl I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 113-120.

MÜNZER F. *RE*, spl : Calpurnius 98, col. 1386. Vol 5.

Syme R. « Piso Frugi and Crassus Frugi », *The Journal of Roman Studies*, 50-1-2, 1960, p. 12-20.

Zmeskal K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 316.

M. Pupius Piso Frugi Calpurnianus (10)

Sources :

Cic. *Dom.* 35.

Biographie :

M. Puppius Piso Frugi Calpurnianus (10) ou M. Calpurnius Piso (84) est le fils de Calpurnius Piso Frugi (97)²⁹⁸ et le frère de Calpurnius Piso Frugi (98), le préteur de 74. Il est adopté par Marcus Puppius. Marcus Puppius n'est pas l'un des plus grands hommes de

296 Mommsen

297 Cic. *Verr.* II. 1. 119 ; 4. 56.

298 SYME R. « Piso Frugi and Crassus Frugi », *The Journal of Roman Studies*, 50-1-2, 1960, pp. 12-20.

Rome²⁹⁹. Marcus Puppius fait partie de la *gens Pupia*, une ancienne famille plébéienne, mais qui ne semble pas s'être distingué. Les raisons de cette adoption nous sont inconnues puisque la seule information que nous ayons retrouvée concernant M. Puppius est un passage où Cicéron nous indique qu'il était vieux lorsqu'il a eu l'enfant³⁰⁰. I. Hofmann-Löbl³⁰¹ et K. Zmeskal³⁰² ont proposé que les raisons de cette adoption soient avant tout monétaires. L'enfant aurait été adopté contre rémunération.

Bibliographie :

Hofmann-Löbl I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, pp. 130-144.

Forsythe G. « The Tribal Membership of the *Calpurnii Pisones* », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 83, 1990, p. 293-298.

MÜNZER F. *RE*, spl : Calpurnius 84, col. 1386. Vol 5.

Syme R. « Piso Frugi and Crassus Frugi », *The Journal of Roman Studies*, 50-1-2, 1960, p. 12-20.

Zmeskal K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 317-318.

Calpurnia (125)

Sources :

App. *BC* 1. 88.

Plut. *Pomp.* 9. 2-3.

Vell. II. 26. 2.

Oros. 5. 20-4.

299 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p 130.

300 Cic. *Dom.* 35.

301 HOFMANN-LÖBL I. *Die Calpurnii: politisches Wirken und familiäre Kontinuität*, Frankfurt a.M, Allemagne, Suisse, P. Lang, 1996, p 130.

302 ZMESKAL K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 37..

Biographie :

Elle est la fille de Calpurnius Bestia (23)³⁰³. Elle se marie avec P. Antistius (19), tribun de la plèbe en 88. Ils ont une fille Anistia, future femme de Pompée(60)³⁰⁴.

En 86, Antistius est à la tête d'un triumvir qui doit juger Pompée pour détournement de fonds. Le jugement est arrangé. Par la suite, Pompée prend sa fille pour épouse³⁰⁵. En 83, Pompée se range aux côtés de Sylla, ce qui fait de son beau-père la cible des partisans de Marius.

P. Antistius collabore peu avec les partisans de Marius et de Sylla. Par conséquent, il est assassiné en 82 avec d'autres sénateurs pendant l'absence de Sylla. Sa femme se donne la mort³⁰⁶.

Bibliographie :

Zmeskal K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 37.

303 ZMESKAL K. « *Adfinitas: die Verwandtschaften der senatorischen Führungsschicht der römischen Republik von 218-31 v. Chr.* », Passau, Verlag Karl Stutz, 2009, p. 37.

304 Vell. II 26, 3.

305 App. *BC* 1.88; Plut. *Pomp.* 9.2-3.

306 Vell. II. 26. 2 ; App. *BC* 1. 88 ; Plut. *Pomp.* 9. 2-3 ; Oros. 5. 20-4.